

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

INFRASTRUCTURE

01

EDUCATION

04

SOCIAL

05

TRANSPORT

04

ADMINISTRATION

34

RURAL

02

GOVERNANCE PUBLIQUE

01

ENERGIE

02

NON DEFINIS

05

N° 3081

14 Juin 2024

14 June 2024

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)  
Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

# DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*): ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres) (\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/D/MINAT/GOV/NW/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION NO.004/D/MINAT/GOV/NW/2024 OF 04/06/2024 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDER NO.006/ONIT/GOV-NW/NWRB 2024 OF 15/04/2024 FOR THE CONSTRUCTION OF WORKSHOPS AND UPGRADING OF ELECTRICITY SUPPLY FOR THE BAMENDA REGIONAL HANDICRAFT VILLAGE.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">016/A/C.SU/SG /2024.</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	REF. AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERTN° ... 010 /AONO/C.SU/SG/CIPM/2024 DU 05 /04/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE--CONSTRUCTION DU HANGAR DU MARCHÉ DE NGWATTA DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU.
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">041</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°17/AMI/MINADER/PADFA II/SSC/RPM/2024 DU 13 MAI 2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR ACCOMPAGNER L'OPÉRATIONNALISATION DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES MARCHES DU RIZ ET DE L'OIGNON (SIMRO).
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/D/MINAT/GOV/NW/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION NO.003/D/MINAT/GOV/NW/2024 OF 04/06/2024 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDER NO. 008/ONIT/GOV-NW/NWRB 2024 OF 02/05/2024 FOR THE CONSTRUCTION OF THE REGIONAL DELEGATION OF BASIC EDUCATION , NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">135/2024/DG/CMA/lam</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 135/2024/DG/CMA/LAM DU 03 JUIIN 2024PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'AVIS DE CONSULTATION EN PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°23/0001148/N/MINFI/CAB DU 22 NOVEMBRE 2023 DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HYDRO-MEKIN, POUR LA DÉLIMITATION DES ZONES D'ENNOIEMENT ET DE DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE (DUP) DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE MEKIN PAR LES RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES ET PHOTOGRAPHIQUES DE TYPE LIDAR.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>6</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">015/1A/C.SU/SG /2024.</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF PORTANT PROROGATION DES DELAIS D'OUVERTURE DES PLIS
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>7</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">036/2024/HYDRO-MEKIN/DG/CMA/lam</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 036/2024/HYDRO-MEKIN/DG/CMA/LAM DU 03 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'AVIS DE CONSULTATION EN PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°23/0001148/N/MINFI/CAB DU 22 NOVEMBRE 2023 DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HYDRO-MEKIN, POUR LA DÉLIMITATION DES ZONES D'ENNOIEMENT ET DE DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE (DUP) DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE MEKIN PAR LES RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES ET PHOTOGRAPHIQUES DE TYPE LIDAR. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC D'HYDRO-MEKIN, EXERCICE 2024
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>8</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">013/C/CAY2/SG/SMP/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 013/C/CAY2/SG/SMP/2024 DU 13/06/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE COMMUNALE CARRIERE BAR-ECOLE MATERNELLE DES SOURCES-MARCHE MADAGASCAR DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>9</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">010/D/C-DZENG/SG/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 010/D/C-DZENG/SG/2024 DU 14 JUIN 2024.PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 002 /AONR/C-DZENG/CIPM/2024 DU 24/04/2024 POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE DZENG (TRANCHE FERME : DIAGNOSTIC TERRITORIAL)
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>10</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">053/D/EDC/DG/DEX/SDAFP/DM/CAO 2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°053/D/EDC/DG/DEX/SDAFP/DM/CAO 2024 DU 13 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE RESTAURATION ET SERVICE TRAITEUR À LA CANTINE DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE MEMVE'ELE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/EDC/CIPM/2024 DU 25 MARS 2024.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>11</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000301/DP/JO5/CDPM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION PREFERATORALE N° _000301/DP/JO5/CDPMPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°01/AONO/JO5/CDPM/2024 DU 03/05/2024POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES ROUTES T2 : MAN MISOLA –AYO – CARREFOUR NKOABANG (5KM) ET T3 : ALL NATION – MBAKA'A-OKEKELA – NKASSOMO (5KM), DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A





## # RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	<a href="#">013/DM/CAY2/SMP/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°013/DM/CAY2/SMP/2024 DU 13/06/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION N°004/DCE/CAY2/CIPM/SMP/2024 DU 08 AVRIL 2024 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GREN°01640-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 08 AVRIL 2024 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE COMMUNALE CARRIERE BAR-ECOLE MATERNELLE DES SOURCES -MARCHE MADAGASCAR DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2 FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC CAY 2-FONDS PROPRES EXERCICE 2024 ET SUIVANT
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
13	Reference	<a href="#">002</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 13 MAI 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES TOILETTES DANS LES ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES DE LA CAY2, REGION DU CENTRE, DEPARTEMENT DU MFOUNDIADDITIF N°002
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A
14	Reference	<a href="#">01/AD/R-CE/D-NK/C-ESSEKA/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	ADDITIF-RECTIFICATIF N°01/AD/R-CE/D-NK/C-ESSEKA/CIPM/2024 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/R-CE/D-NKC-ESSEKA/CIPM/2024 DU 14/05/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE EN PAVE MOSQUEE-ANCIENNE GENDARMERIE 150 METRE DANS L'ARRONDISSEMENT D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE,REGION DU CENTRE,EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A
15	Reference	<a href="#">0004/ANRP/DAAF/SBMP/BM</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUEN°0004/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 13 JUIIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0002/AONO/ANRP/CIPM/2024 DU 23 AVRIL 2024 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC/ANRP
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
16	Reference	<a href="#">D13-103/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE REPORT N°D13-103/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
17	Reference	<a href="#">004/AONO/PU/C-MA'AN/CIPM/2024 DU 03/06/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/PU/C-MA'AN/CIPM/2024 DU 03/06/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE MINKAN MENGALE, DANS LA COMMUNE DE MA'AN, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	28-06-2024

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>18</b>	<b>Reference</b> <a href="#">014/C/CAY2/SG/SMP/2024</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 014/C/CAY2/SG/SMP/2024 DU 13/06/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR MARCHÉ DES LITS-PONT MARCHÉ DES CHARBONS-SAPEUR MOKOLO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de clôture</b> N/A
-----------	---

<b>19</b>	<b>Reference</b> <a href="#">006/D/MINAT/GOV/NW/2024</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION NO.006/D/MINAT/GOV/NW/2024 OF 04/06/2024 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDER NO.010/ONIT/GOV-NW/NWRBTB 2024 OF 02/05/2024 FOR THE CONTROL AND SUPERVISION WORKS OF THE REGIONAL DELEGATION OF PUBLIC SERVICE AND ADMINISTRATIVE REFORM (MINFOPRA ), NORTH WEST BAMENDA I BY EMERGENCY PROCEDURE.  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de clôture</b> N/A
-----------	--

<b>20</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002/D/MINAT/GOV/NW/2024</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION NO.002/D/MINAT/GOV/NW/2024 OF 08/05/2024 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDER NO. 002/ONIT/GOV-NW/NWRBTB 2024 OF 28/03/2024 FOR THE INSTALLATION OF A SOLAR SYSTEM, AT THE REGIONAL DELEGATION OF THE ECONOMY, PLANNING, AND REGIONAL DEVELOPMENT(MINEPAT) , NORTH WEST REGION.  <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures  <b>Date de clôture</b> N/A
-----------	---

<b>21</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001/D/MINAT/GOV/NW/2024</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION NO.001/D/MINAT/GOV/NW/2024 OF 08/05/2024 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDER NO. 001/ONIT/GOV-NW/NWRBTB 2024 OF 20/03/2024 FOR THE REHABILITATION OF THE REGIONAL DELEGATION OF STATE PROPERTY, SURVEYS AND LAND TENURE (MINCAF) , NORTH WEST REGION.  <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures  <b>Date de clôture</b> N/A
-----------	--

<b>22</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0003/ANRP/DAAF/SBMP/BM</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N°0003/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 13 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0002/AONO/ANRP/CIPM/2024 DU 23 AVRIL 2024 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE.  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de clôture</b> N/A
-----------	--

<b>23</b>	<b>Reference</b> <a href="#">007/D/MINAT/GOV/NW/2024</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION NO.007/D/MINAT/GOV/NW/2024 OF 04/06/2024 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDER NO.007/ONIT/GOV-NW/NWRBTB 2024 OF 02/05/2024 FOR THE CONSTRUCTION OF THE REGIONAL DELEGATION OF PUBLIC SERVICE AND ADMINISTRATIVE REFORMS (MINFOPRA) , NORTH WEST BAMENDA I BY EMERGENCY PROCEDURE.  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de clôture</b> N/A
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>24</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/ADC/MINREX/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 01/ADC/MINREX/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024 POUR L'ACHAT ET LA POSE DES RAMBARDES DE SECURITE AU BÂTIMENT DE LA D10 AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE : 2024 IMPUTATION : 58 06 090 02 340010 524119
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	10-07-2024

<b>25</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">015/ASMI/PADESCE/UCP/CG/SPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 015/ASMI/PADESCE/UCP/CG/SPM/2024 DU 12 JUIN 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGÉE DE LA REALISATION D'UNE ENQUÊTE DE SUIVI DE L'INSERTION DES FORMES DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS (EFTP) PUBLICS ET PRIVÉS DU MINEFOP, MINESEC, MINEPIA ET MINADER, DANS LE MARCHE DE L'EMPLOI, DANS LES SECTEURS PORTEURS DES BTP, NUMERIQUE, ENERGIE ET AGRO-INDUSTRIE, DANS LES DIX (10) REGIONS DU CAMEROUN NO DE CRÉDIT : 6745 -CM ; N° DU PROJET : P 170561
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	01-07-2024

<b>26</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">008/D/MINAT/GOV/NW/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION NO.008/D/MINAT/GOV/NW/2024 OF 04/06/2024 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDER NO.004/RQ/GOV-NW/NWR TB 2024 OF 15/04/2024 FOR THE SUPPLY OF COMPUTER HARDWARE EQUIPMENT FOR THE REGIONAL DELEGATION OF BASIC EDUCATION , NORTH WEST REGION.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>27</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">02/AD/C-ESSEKA/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF -RECTIFICATIF N°02/AD/C-ESSEKA/CIPM AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/AONO/C-ESSEKA/CIPM/2024 DU 14 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE BOGSO-LIMOUG LIHOG ET BRETELLE, DANS L'ARRONDISSEMENT D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>28</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">09</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/DAONO/C-NGO/SG/CIPM/2024 DU 17 MAI 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE LA MISE EN PLACE D'UNE FERME PORCINE DE CENT (100) SUJETS A NGORODANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. ADDITIF RECTIFICATIF N°09/AR/C-NGO/SG/ST-024
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>29</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">02/AONO/MINREX/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/MINREX/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA PROPRIÉTÉ ET LE DÉSHÉRBAGE DES AIRES ATTENANTES AUX BÂTIMENTS, LE NETTOYAGE, L'ENTRETIEN ET LA RÉGÉNÉRATION DES ESPACES VERTS AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	15-07-2024

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>30</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 009/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 14 MAI 2024 POUR LA CONTINUATION ET L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE CULTUREL DE YOKO, COMMUNE DE YOKO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE. ADDITIF RECTIFICATIF N° 004/AR/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2024
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>31</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">00017/C/JO5/CDPM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 00017_/C/JO5/CDPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°01/AONO/JO5/CDPM/2024 DU 03/05/2024 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES ROUTES T2 : MAN MISOLA –AYO – CARREFOUR NKOABANG (5KM) ET T3 : ALL NATION – MBAKA'A-OKEKELA – NKASSOMO (5KM), DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE..
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>32</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">022/C/AONO/C-DZG/SG/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 022/C/AONO/C-DZG/SG/2024 DU 14 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 002 /AONR/C-DZENG/CIPM/2024 DU 24/04/2024 POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE DZENG (TRANCHE FERME : DIAGNOSTIC TERRITORIAL)
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>33</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">07/AONO/MINREX/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/MINREX/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA REHABILITATION DE L'INFRASTRUCTURE RESEAU INFORMATIQUE AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES - PHASE 2
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	18-07-2024

<b>34</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">06/AONO/MINREX/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/MINREX/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	17-07-2024

<b>35</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">017/AONR/RS/CRS/SG/DAG/SM/CIPM/2024 DU 11/06/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL DES OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 017/AONR/RS/CRS/SG/DAG/SM/CIPM/2024 DU 11/06/2024 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DES ARTS ET DES METIERS, DU CONSEIL RÉGIONAL DU SUD DANS LE DÉPARTEMENT DE LA VALLÉE DU NTEM, RÉGION DU SUD.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	12-07-2024



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>36</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/AONO/PU/C.MNG/CIPM/2024 DU 10/06/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/PU/C.MNG/CIPM/2024 DU 10/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) PUITES ET DEUX (02) FORAGES A PMH DANS LA COMMUNE DE MENGONG, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD, EN DEUX (02) LOTS.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	10-07-2024

<b>37</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">006/AONO/PU/C.MNG/CIPM/2024 DU 10/06/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/PU/C.MNG/CIPM/2024 DU 10/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PLATEFORME SPORTIVE (PHASE 1) A MENGONG, DANS LA COMMUNE DE MENGONG, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	10-07-2024

<b>38</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">015/AONO/CRS/CIPM/2024 DU 11/06/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/CRS/CIPM/2024 DU 11/06/2024, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE EN TERRE : NSIMI – ZOETELE (13,400 KM) AUX PRODUITS STABILISANTS, DANS LA RÉGION DU SUD.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	12-07-2024

<b>39</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/AONO/HGOPY/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/AAO/HGOPY/CIPM/2024 DU 14/06/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN APPAREIL D'ELECTROENCEPHALOGRAMME (EEG) AU SERVICE DE PEDIATRIE ET SOUS SPECIALITES DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE (HGOPY) ADMINISTRATION BENEFICIAIRE: HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE FINANCEMENT: CONTRAT PLAN ETAT- HGOPY 2016 REPORTE EN 2024 IMPUTATION: LIGNE 22 22 01
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	11-07-2024

<b>40</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004bis/AONOPU/CUK/CAB/SIGAMP/CIPM/2024 DU 12/06/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 BIS/AONOPU/CUK/CAB/SIGAMP/CIPM/2024 DU 12/06/2024 POUR LE TRAITEMENT ET AMENAGEMENT DES POINTS CRITIQUES DANS LA VILLE DE KRIBI (TRONÇON : CARREFOUR KINGUE - CARREFOUR BOCOM).
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	16-07-2024

<b>41</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">008/AONO/PU/C-MA'AN/CIPM/2024 DU 03/06/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/PU/C-MA'AN/CIPM/2024 DU 03/06/2024 POUR LES TRAVAUX D'UN ETANG PISCICOLE A NYABIZAN, DANS LA COMMUNE DE MA'AN, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	26-06-2024

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>42</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/AONO/C/SP/CRPM-LT/DREPIA-LT/2024 du 12 JUIN 2</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PRECEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C/SP/CRPM-LT/DREPIA-LT/2024 DU 12 JUIN 2024 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE TYPE R+2 POUR LECOMPTÉ DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES POUR LE LITTORAL(PHASE 1).FINANCEMENT : BIP - EXERCICE 2024 ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : LA DELEGATION REGIONALE DL L'ELEVAGE. DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES POUR LE LITTORAL.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	05-07-2024

<b>43</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">06/AONO/MANJO/CIPM/2024 du 12 JUIN 2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06/AONO/MANJO/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSON AU MARCHÉ DE MANJO, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP MINEPIA EXERCICE 2024
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	08-07-2024

<b>44</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">006/AONO/PU/C-MA'AN/CIPM/2024 DU 03/06/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/PU/C-MA'AN/CIPM/2024 DU 03/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION POINTS D'EAU DANS LA COMMUNE DE MA'AN, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	28-06-2024

<b>45</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">007/AONO/PN/C-MA'AN/CIPM/2024 DU 03/06/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/PN/C-MA'AN/CIPM/2024 DU 03/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DEBARCADERE AU BORD DE LA RETENUE D'EAU DE MEMVE'ELE, DANS LA COMMUNE DE MA'AN, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	26-06-2024

<b>46</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/AONO/PU/C-MA'AN/CIPM/2024 DU 03/06/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/PU/C-MA'AN/CIPM/2024 DU 03/06/2024 POUR L'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DU HALL DE VENTE DE POISSON FUME DE NYABIZAN, DANS LA COMMUNE DE MA'AN, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	26-06-2024

<b>47</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">02/ADC/MINREX/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE DEMANDE DE COTATIONN° 02/ADC/MINREX/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024 POUR L'AMENAGEMENT DU CABINET DU MINDELCOM AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE : 2024 IMPUTATION : 58 06 340010 2230
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	11-07-2024

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>48</b>	<b>Reference</b> <a href="#">005/D/MINAT/GOV/NW/2024</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION NO.005/D/MINAT/GOV/NW/2024 OF 04/06/2024 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDER NO.007/ONIT/GOV-NW/NWRWB 2024 OF 15/04/2024 FOR THE CONTROL OF THE CONSTRUCTION OF WORKSHOPS AND UPGRADING OF ELECTRICITY SUPPLY FOR THE BAMENDA REGIONAL HANDICRAFT VILLAGE. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>49</b>	<b>Reference</b> <a href="#">02/RQ/MINDDEVEL/WC/WCITB/2024</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> "REQUEST FOR QUOTATION"UNDER EMERGENCY PROCEDURE?02/RQ/MINDDEVEL/WC/WCITB/2024 OF 05/06/2024FOR THE SUPPLY OF OFFICE EQUIPMENT TO THE WUM TOWN HALL IN WUM MUNICIPALITY MENCHUM DIVISION, NORTH WEST REGION. <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> 04-07-2024
-----------	--

<b>50</b>	<b>Reference</b> <a href="#">010/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/06-2024</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> - LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS –RÉF 010/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/06-2024 LE COORDONNATEUR GÉNÉRAL ÀMADAME / MONSIEUR LE DIRECTEUR DE ETS TSAGUE SIMON TEL : (+237) 670 65 81 98 ;ETS GRYN TEL : (237) 699 687 822E-MAIL : GEORGESGYN65@GMAIL.COM ;ETS BEDINE TEL : (237) 676 025 821E-MAIL : TONROS01982@GMAIL.COM ;ETS ESPOIR BUSINESS TEL : (+237) 656 723 071E-MAIL : JEACLAUDETANGA@YAHOO.COM ; ETS KEDOROTEL : (+237) 677 019 216E-MAIL : AWOUNANGP@YAHOO.COM ETS DONQUIET SERVICES TEL : (+237) 675 192 470 <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> 15-07-2024
-----------	--

<b>51</b>	<b>Reference</b> <a href="#">04/AONO/MINREX/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/MINREX/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA MAINTENANCE DES SANITAIRES ET DE LA PLOMERIE AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 16-07-2024
-----------	---

<b>52</b>	<b>Reference</b> <a href="#">008/AONO/C.MMA/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C.MMA/CIPM/2024 DU 11/06/2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA SUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE DANS LA VILLE DE MBOMA DANS LA COMMUNE DE MBOMA , DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE). <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> 09-07-2024
-----------	---

<b>53</b>	<b>Reference</b> <a href="#">014/ASMI/PADESCE/UCP/CG/SPM/2024</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERETN° 014/ASMI/PADESCE/UCP/CG/SPM/2024 DU 12 JUIN 2024POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGEE DE L'ELABORATION DES CADRES SECTORIELS DE CERTIFICATION ET DE QUALIFICATION DANS LES SECTEURS DU BTP ET DE L'AGRO INDUSTRIE NO DE CRÉDIT :6745 -CM ; N° DU PROJET : P 170561 <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 28-06-2024
-----------	---



## # RESUME DES CONSULTATIONS

**54**

**Reference** [014/DM/CAY2/SMP/2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION MUNICIPALE N° 014/DM/CAY2/SMP/2024 DU 13/06/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION N°005DCE/CAY2/CIPM/SMP/2024 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°01640-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 08 AVRIL 2024 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR MARCHÉ DES LITS-PONT MARCHÉ DES CHARBONS-SAPEUR MOKOLO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE  
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC CAY 2-FONDS PROPRES EXERCICE 2024 ET SUIVANT

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**55**

**Reference** [002DM/C.ESSE/SG/SIGAMP/2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION MUNICIPALE N°002DM/C.ESSE/SG/SIGAMP/2024DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/COM-ESSE/SG/SIGAMP/2024 DU 14 MAI 2024(EN PROCEDURE D'URGENCE) RELATIF A L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNEDE LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

**56**

**Reference** [002/DM/C.MMA/2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ 004/M/CIPM/2021 PASSE APRES L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C.MMA/CIPM/2021 DU 16/02/2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE DANS LA VILLE DE MBOMA, COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE).

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

**57**

**Reference** [016/AONO/CRS/CIPM/2024 DU 11/06/2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/CRS/CIPM/2024 DU 11/06/2024 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN AUX PRODUITS STABILISANTS DE LA ROUTE EN TERRE : NSIMI – ZOETELE DANS LE DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières

**Date de cloture** 12-07-2024

**58**

**Reference** [01/A/AONO/CNY/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF N° 01/A/AONO/CNY/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024 RELATIF AUX DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES N° 11/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 ET DOSSIERS DE DEMANDE DE COTATION N° 02 AU N°05//DC/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 27 MAI 2024 « EN PROCEDURE D'URGENCE » POUR LES TRAVAUX DE : - TRANSFORMATION DU FORAGE EQUIPE DE PMH EN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE A GALDI DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA ; - FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES(CMPJ) DE NYAMBAKA DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA ; - ELECTRIFICATION PAR PANNEAU SOLAIRE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE WASSANDE DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA; - FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE WASSANDE DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA ; - AMENAGEMENT D'ESPACE VERT ET ESPACE DE LOISIR DANS LA VILLE DE NYAMBAKA COMMUNE DE NYAMBAKA, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA LES CORRECTIONS SUIVANTES ONT ÉTÉ APPORTÉES AUX DITS DAO ET DC

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>59</b>	<b>Reference</b> <a href="#">005/ONIT/MINADER/PULCCA/UGP/CSPM/05/2024</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> OPEN NATIONAL TENDER NOTICE AONO N°005/ONIT/MINADER/PULCCA/UGP/CSPM/05-2024 OF 27 MAI 2024 RELATING TO THE ACQUISITION OF CONSUMABLES COMPLEMENTARY TO THE PMU IN TWO LOTS (LOT 1— OFFICE CONSUMABLES: REAMS OF PAPER, FOLDERS, PENS, CARDBOARD FOLDERS, CHRONO, ARCHIVE BOXES, ETC. LOT 2 — COMPUTER CONSUMABLES: INKS, TONER, ETC.) <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> 20-06-2024
-----------	--

<b>60</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01/AONO/MINREX/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/MINREX/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DES BATIMENTS AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES (QUATRE (04) LOTS) <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 12-07-2024
-----------	--

<b>61</b>	<b>Reference</b> <a href="#">010/ONIT/PAMOL/TD/ITB/2024 OF 12/06/2024</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 010/ONIT/PAMOL/TD/ITB/2024 OF 12/06/2024 FOR THE SUPPLY OF A MOTOR GRADER AND A LIGHT DUMP TRUCK TO PAMOL PLANTATIONS PLC <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> 26-07-2024
-----------	--

<b>62</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 28 MAI 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REVETEMENT DE LA ROUTE POLYCLINIQUE TSINGA, CMA D'EKOUDOU, MOSQUEE VERTE, INTERSECTION MOSQUEE DU MILIEU ET BRETelles DANS LA CAY2 (PHASE 2).ADDITIF N°001 <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>63</b>	<b>Reference</b> <a href="#">014/AONO/CRS/CIPM/2024 DU 11/06/2024</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL DES OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/RS/CRS/SG/DAG/SM/CCCM-BEC/CIPM/2024 DU 11/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DES ARTS ET METIERS DU CONSEIL REGIONAL DU SUD A AMBAM DANS LE DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 12-07-2024
-----------	--

<b>64</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002/DM/C.MMA/2024</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ 004/M/CIPM/2021 PASSE APRES L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C.MMA/CIPM/2021 DU 16/02/2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE DANS LA VILLE DE MBOMA, COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE). <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--





## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>65</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">014/C/EDC/DG/DEX/SDAFP/DM/CAO/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°014/C/EDC/DG/DEX/SDAFP/DM/CAO/2024 DU 13 JUIN 2014 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE RESTAURATION ET SERVICE TRAITEUR À LA CANTINE DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE MEMVE'ELE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/EDC/CIPM/2024 DU 25 MARS 2024.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>66</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">017/AJ.C.SU/SG /2024.</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF PORTANT MODIFICATION DES DELAIS D'OUVERTURE
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

# SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU NORD-OUEST

**DECISION NO.004/D/MINAT/GOV/NW/2024 OF 04/06/2024 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDER NO.006/ONIT/GOV-NW/NWRTB 2024 OF 15/04/2024 FOR THE CONSTRUCTION OF WORKSHOPS AND UPGRADING OF ELECTRICITY SUPPLY FOR THE BAMENDA REGIONAL HANDICRAFT VILLAGE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

THE GOVERNOR OF THE NORTH WEST REGION

## DECIDES

**ARTICLE 1:** THAT JOBBING ORDER RELATING TO THE , NO. 006/ONIT/GOV-NW/NWRTB 2024 OF 15/04/2024 FOR THE SUPPLY FOR THE BAMENDA REGIONAL HANDICRAFT VILLAGE. IS AWARDED TO THE ENTERPRISE HEREIN MENTIONED

LOT NO	PROJECT
1	FOR THE CONSTRUCTION OF WORKSHOPS AND UPGRADING OF ELECTRICITY SUPPLY FOR THE BAMENDA REGIONAL HANDICRAFT VILLAGE. (UNIQUE LOT)

**ARTICLE 2:** THIS PRESENT DECISION SHALL BE PUBLISHED AND REGISTERED WHERE NEED BE.

*BAMENDA le 4 Juin 2024*

*Le GOUVERNEUR*

**LELE LAFRIQUE Adolphe**

## COMMUNE DE SANTCHOU

REF. AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERTN° ... 010 /AONO/C.SU/SG/CIPM/2024 DU 05 /04/2024  
RELATIF AUX TRAVAUX DE--CONSTRUCTION DU HANGAR DU MARCHÉ DE NGWATTA DANS LA  
COMMUNE DE SANTCHOU.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b> modification des délais d'ouverture</p>
	<p><b>Lire plutot</b> modification des délai d'ouverture</p>

SANTCHOU le 29 Mai 2024

Le MAIRE

**NGOUBENE François**

# PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°17/AMI/MINADER/PADFA II/SSC/RPM/2024 DU 13 MAI 2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR ACCOMPAGNER L'OPÉRATIONNALISATION DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES MARCHES DU RIZ ET DE L'OIGNON (SIMRO).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

COMMUNIQUÉ N° 041 PORTANT RECTIFICATIF ET REPORT DE LA DATE DE REMISE DES MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

POINT DE L'AVIS PUBLIÉ	AU LIEU DE :	LIRE PLUTÔT :
2. Remise des manifestations	<p>Remise des manifestations</p> <p>Les Manifestations d'Intérêt doivent être remises sous forme écrite rédigées en français ou anglais en sept exemplaires, dont un original et six copies marqués comme tel, et une version scannée desdites Manifestations sur une clé USB. Elles devront être soumises à l'adresse ci-après : Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP) du PADFA II, sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Téléphone +237 222 20 74 44. E-mail <a href="mailto:padfacameroun@gmail.com">padfacameroun@gmail.com</a> ; <a href="http://www.padfa.net">www.padfa.net</a> sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la Cellule de Passation des Marchés ; Le 03 Juin 2024 à 15 heures au plus tard</p>	<p>Remise des manifestations</p> <p>Les Manifestations d'Intérêt doivent être remises sous forme écrite rédigées en français ou anglais en sept exemplaires, dont un original et six copies marqués comme tel, et une version scannée desdites Manifestations sur une clé USB. Elles devront être soumises à l'adresse ci-après : Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP) du PADFA II, sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Téléphone +237 222 20 74 44. E-mail <a href="mailto:padfacameroun@gmail.com">padfacameroun@gmail.com</a> ; <a href="http://www.padfa.net">www.padfa.net</a> sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la Cellule de Passation des Marchés ; Le 24 Juin 2024 à 15 heures au plus tard</p>

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 14 Juin 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**MARIGOH BOUQUET HÉLÈNE**

# SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU NORD-OUEST

**DECISION NO.003/D/MINAT/GOV/NW/2024 OF 04/06/2024 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDER NO. 008/ONIT/GOV-NW/NWRTB 2024 OF 02/05/2024 FOR THE CONSTRUCTION OF THE REGIONAL DELEGATION OF BASIC EDUCATION , NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**THE GOVERNOR OF THE NORTH WEST REGION**

**DECIDES**

**ARTICLE 1:** THAT JOBBING ORDER RELATING TO THE , NO. 001/ONIT/GOV-NW/NWRTB 2024 OF 02/05/2024 FOR PROPERTY,SURVEYS AND LAND TENURE (MINCAF) , NORTH WEST REGION. IS AWARDED TO THE ENTERPRISE HERE

LOT NO	PROJECT
1	FOR THE CONSTRUCTION OF THE REGIONAL DELEGATION OF BASIC EDUCATION , NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE.(UNIQUE)

**ARTICLE 2:** THIS PRESENT DECISION SHALL BE **PUBLISHED AND REGISTERED** WHERE NEED BE.

*BAMENDA le 4 Juin 2024*

*Le GOUVERNEUR*

**LELE LAFRIQUE Adolphe**



## MEKIN HYDRO ELECTRIC DÉVELOPEMENT CORPORATION

**DECISION N° 135/2024/DG/CMA/LAM DU 03 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'AVIS DE CONSULTATION EN PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°23/0001148/N/MINFI/CAB DU 22 NOVEMBRE 2023 DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HYDRO-MEKIN, POUR LA DÉLIMITATION DES ZONES D'ENNOIEMENT ET DE DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE (DUP) DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE MEKIN PAR LES RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES ET PHOTOGRAPHIQUES DE TYPE LIDAR.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL D'HYDRO-MEKIN

- Vu La loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques;
- Vu Le Décret n° 2010/328 du 18 octobre 2010 portant création de la société MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT CORPORATION (HYDRO-MEKIN);
- Vu Le Décret n° 2010/329 du 18 octobre 2010 portant approbation des statuts de la société MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT CORPORATION (HYDRO-MEKIN);
- Vu le décret n°2011/189 du 27 Juin 2011 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Société MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT CORPORATION ;
- Vu le décret n°2011/190 du 27 Juin 2011 portant nomination du Directeur Général de la société MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT CORPORATION ;
- Vu le décret n°2011/191 du 27 Juin 2011 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la société MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT CORPORATION ;
- Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;
- Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2018/355 du 20 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
- Vu La loi n°2022/02 du 27 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 et ses textes d'application subséquents ;
- Vu Les normes en vigueur;
- Vu D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché ;

### DECIDE

**Article 1<sup>er</sup> : La Société FUGRO GEOID SAS**, 115, Avenue de la Capelado, 34830 CASTETRIES, France  
Tél. : +33 6 72 07 93 30 / + 33 4 67 59 26 44, est déclaré adjudicataire du marché relatif au Dossier d'avis de consultation en procédure de Gré à Gré suivant autorisation n°23/0001148/N/MINFI/CAB du 22 novembre 2023 du Président du Conseil d'Administration d'HYDRO-MEKIN, pour la délimitation des zones d'ennoiement et de déclaration d'utilité publique (DUP) de l'aménagement hydroélectrique de MEKIN par les relevés topographiques et photographiques de type LIDAR, pour un montant **TTC de 292 796 282 (deux cent quatre-vingt-douze millions sept cent quatre-vingt-seize mille deux cent quatre-vingt-deux) FCFA**. La durée des prestations est fixée à six (06) mois à compter de la date de notification du démarrage des dites prestations. Les prestations seront financées par le budget d'investissement d'HYDRO-MEKIN, exercice 2024.

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 3 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**BIYA MOTTO Frederic**

## COMMUNE DE SANTCHOU

### ADDITIF PORTANT PROROGATION DES DELAIS D'OUVERTURE DES PLIS

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	<b>Au lieu de ...</b> modification de la date de dépouillement
	<b>Lire plutot</b> date de dépouillement

SANTCHOU le 29 Mai 2024

Le MAIRE

**NGOUBENE François**

# MEKIN HYDRO ELECTRIC DÉVELOPEMENT CORPORATION

**COMMUNIQUE N° 036/2024/HYDRO-MEKIN/DG/CMA/LAM DU 03 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'AVIS DE CONSULTATION EN PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°23/0001148/N/MINFI/CAB DU 22 NOVEMBRE 2023 DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HYDRO-MEKIN, POUR LA DÉLIMITATION DES ZONES D'ENNOIEMENT ET DE DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE (DUP) DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE MEKIN PAR LES RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES ET PHOTOGRAPHIQUES DE TYPE LIDAR. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC D'HYDRO-MEKIN, EXERCICE 2024**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT CORPORATION (HYDRO-MEKIN) Maître d'Ouvrage communique :  
**La Société FUGRO GEOID SAS, 115, Avenue de la Capelado, 34830 CASTETRIES, France, Tél. : +33 6 72 07 93 30 / + 33 4 67 59 26 44** est déclaré attributaire adjudicataire du marché relatif au Dossier d'avis de consultation en procédure de Gré à Gré suivant autorisation n°23/0001148/N/MINFI/CAB du 22 novembre 2023 du Président du Conseil d'Administration d'HYDRO-MEKIN, pour la délimitation des zones d'enneiement et de déclaration d'utilité publique (DUP) de l'aménagement hydroélectrique de MEKIN par les relevés topographiques et photographiques de type LIDAR selon les modalités ci-dessous :

	<b>En chiffre</b>	<b>En lettre</b>
Montant TTC (en FCFA)	<b>292 796 282</b>	Deux cent quatre-vingt-douze millions sept cent quatre-vingt-seize mille deux cent quatre-vingt-deux
Délai d'exécution	<b>06 mois</b>	Six mois

Ladite société est invitée à se présenter dès signature du présent communiqué au Secrétariat de la CIPM d'HYDRO-MEKIN pour souscription du projet de lettre commande.

Par ailleurs les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à venir retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent communiqué, passé ce délai ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 3 Juin 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**BIYA MOTTO Frederic**

## COMMUNE DE YAOUNDE II

**COMMUNIQUE N° 013/C/CAY2/SG/SMP/2024 DU 13/06/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE COMMUNALE CARRIÈRE BAR-ÉCOLE MATERNELLE DES SOURCES-MARCHÉ MADAGASCAR DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, communique :**

L'Entreprise **AIR FORAGE Sarl** B.P: 30342 ; Tél. : 699 98 07 15 RC N° :RC/YAO/2008/B /1047 ; N° Identifiant Unique **M 03080002468S**, est déclarée attributaire du Marché relatif au Dossier de Consultation

**N°004/DCE/CAY2/CIPM/SMP/2024** du 08 avril 2024 suivant Autorisation de gré à gré N°

**01640-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ** du 08 avril pour les travaux d'aménagement de la route communale Carrière Bar-Ecole maternelle des Sources-Marché Madagascar dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, Département du Mfoundi, Région du Centre. Selon les modalités ci-après :

ü **Montant TTC en F C FA**

- **TRANCHE FERME (EXERCICE 2024) : Quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent neuf (49 998 509) F CFA TTC**

- **TRANCHE CONDITIONNELLE (EXERCICE 2025) : Cent trente-six millions cent quatre mille neuf cent trente un (136 184 931) F CFA TTC**

ü **Délai d'exécution :**

- **TRANCHE FERME : Quatre (04) Mois.**

- **TRANCHE CONDITIONNELLE : Cinq (05) Mois**

YAOUNDE le 13 Juin 2024

Le MAIRE

**AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL**

## COMMUNE DE DZENG

**DECISION N° 010/D/C-DZENG/SG/2024 DU 14 JUIN 2024. PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 002 /AONR/C-DZENG/CIPM/2024 DU 24/04/2024 POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE DZENG (TRANCHE FERME : DIAGNOSTIC TERRITORIAL)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG.

#### MAÎTRE D'OUVRAGE

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu** le décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** la loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
- Vu** le décret 2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n°2011/048 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
- Vu** la Circulaire N° 00000001/C/MINFI du 04 Janvier 2024, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024;
- Vu** Les normes en vigueur en République du Cameroun.
- Vu** Le dossier d'appel d'Offres National Restreint N° 002 /AONR/C-DZENG/CIPM/2024 DU 24/04/2024 Pour L'élaboration du Plan D'occupation Des Sols De La Commune De Dzeng (**TRANCHE FERME : DIAGNOSTIC TERRITORIAL**);
- Vu** La proposition d'attribution n°012/L/CIPM-DZENG/ 2024 du 13/06/2024 par le Président de la Commission de passation interne des Marchés auprès de la Commune de Dzeng ;
- Vu** L'arrêté N°000148/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Madame AYI Monique Epse NKAMGNA, au poste de Maire de la Commune de Dzeng à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 ;
- Vu** les nécessités de service ;

#### DECIDE :

**Article 1er :** l'Appel d'Offres National Restreint N° 002 /AONR/C-DZENG/CIPM/2024 DU 24/04/2024 pour l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols de la Commune de Dzeng (tranche ferme : Diagnostic Territorial)

Est attribué à **HUMAN TECHNOLOGY RESOURCES (HTR)BP 4013 Yaoundé Téléphone 675 63 38 18 pour un montant TTC de 44 999 379 (Quarante-Quatre Million, Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Neuf Mille Trois Cent Soixante-Dix-Neuf Francs CFA) pour une durée de Cinq (05) mois calendaires.**

**Article 2 :** La présente décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

DZENG le 14 Juin 2024

Le MAIRE

**AYI EPSE NKAMGNA Monique**



## ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

**DECISION N°053/D/EDC/DG/DEX/SDAFP/DM/CAO 2024 DU 13 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE RESTAURATION ET SERVICE TRAITEUR À LA CANTINE DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE MEMVE'ELE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/EDC/CIPM/2024 DU 25 MARS 2024.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),**

**Vu** la Constitution ;

**Vu** le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC);

**Vu** le Décret N° 2020/244 du 04 mai 2020, portant réorganisation et fonctionnement de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

**Vu** le décret N° 2020/245 du 4 mai 2020 portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

**Vu** le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

**Vu** la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

**Vu** la Résolution N° 120/CA/EDC du 09 novembre 2018 portant Règles Internes de passation, d'exécution et de contrôle des Marchés de EDC ;

**Vu** l'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/EDC/CIPM/2024 du 25 mars 2024 pour la réalisation des prestations de restauration et service traiteur à la cantine de l'aménagement hydroélectrique de Memve'ele ;

**Vu** le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 06 juin 2024 relatif à l'examen du rapport consolidé d'analyse des offres reçues dans le cadre à l'Appel d'Offres susvisé,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>:** La société **ETS MARLY SERVICES**, B.P: 1145 Yaoundé, Tél: (237) 699 05 87 45 / 677 48 61 08, est attributaire du marché relatif à la réalisation des prestations de restauration et service traiteur à la cantine de l'aménagement hydroélectrique de Memve'ele, pour un montant Hors Taxes de **86 916 000 (quatre-vingt-six millions neuf cent seize mille) FCFA** et Toutes Taxes Comprises de **103 647 330 (Cent trois millions six cent quarante-sept mille trois cent trente) FCFA**, et un délai d'exécution de 12 (douze) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

**Article 2 :** Le Directeur Général de la société **ETS MARLY SERVICES**, ou son représentant dûment mandaté, est invité à se présenter au siège de la Société Electricity Development Corporation (EDC), à la **Division des Marchés, 2<sup>ème</sup> étage, porte 203**, pour l'établissement dudit marché.

**Article 3 :** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 13 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**DR NSANGOU THEODORE**

## PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET AFAMBA

**DECISION PREFECTORALE N° \_000301/DP/JO5/CDPMPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°01/AONO/JO5/CDPM/2024 DU 03/05/2024 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES ROUTES T2 : MAN MISOLA –AYO – CARREFOUR NKOABANG (5KM) ET T3 : ALL NATION – MBAKA'A-OKEKELA – NKASSOMO (5KM), DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA,

- Vu** la constitution ;  
**Vu** La Loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;  
**Vu** La Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités publiques ;  
**Vu** La Loi N°2023/019 du 19 Décembre 2023 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;  
**Vu** Le Décret N° 2001/048 du 28 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des marchés publics (ARMP) modifié et complété par le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 ;  
**Vu** Le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun ;  
**Vu** Le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les Attributions des Chefs des Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services ;  
**Vu** Le Décret N°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de **Monsieur KIN-NOU NANA Thierry**, Administrateur Civil, aux fonctions de Préfet du Département de la MEFOU ET AFAMBA ;  
**Vu** le Décret N°2018/366/ du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;  
**Vu** l'Arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics ;  
**Vu** La Circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 Portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2024  
**Considérant** le procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Départementale de passation des Marchés.

### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Le Marché, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°01/AONO/JO5/CDPM/2024 du 03/05/2024 pour l'exécution des travaux d'aménagement des routes T2 : Man Misola –Ayo – carrefour Nkoabang (5km) et t3 : all nation – Mbaka'a-Okekela – Nkassomo (5km), département de la Mefou et Afamba, Région du Centre est attribué à l'entreprise **Ets WORLD GLOBAL ACTIVITIES**.

- **Montant : 136 212 987 FCFA TTC ;**
- **Délai d'exécution : quatre (04) mois.**

**Article 2** : les Délégués Départementaux des Travaux Publics, des Marchés Publics et le Contrôleur Financier Départemental de la Mefou et Afamba, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée, puis publiée partout où besoin sera./-

MFOU le 14 Juin 2024

Le MAIRE

**KIN-NOU NANA THIERRY**

## COMMUNE DE YAOUNDE II

**DECISION MUNICIPALE N°013/DM/CAY2/SMP/2024 DU 13/06/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION N°004/DCE/CAY2/CIPM/SMP/2024 DU 08 AVRIL 2024 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GREN°01640-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 08 AVRIL 2024 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE COMMUNALE CARRIERE BAR-ECOLE MATERNELLE DES SOURCES -MARCHE MADAGASCAR DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2 FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC CAY 2-FONDS PROPRES EXERCICE 2024 ET SUIVANT**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)



## Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Maître d'Ouvrage,

- Vu la Constitution ;  
Vu la loi N°2023/019 du 19 Décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024 ;  
Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;  
Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;  
Vu la Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;  
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
Vu l'Arrêté N°000289/A/MINDEVEL du 06/03/2020 Constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre ;  
Vu l'Arrêté N°204/A-MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;  
Vu l'Arrêté n°022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutements des consultants individuels ;  
Vu l'Arrêté municipal N°000004/AM/SG/CAY2/2024 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;  
Vu la Circulaire n° 00000026/C/MINFI du 29 Déc. 2023 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;  
Vu la Décision N°000119/CAB/MINMAP du 26 mars 2024 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes et Communes d'Arrondissement ;  
Vu La Note de Service N°00054/NS/MINMAP/CAB/CT2 du 15 Mai 2019 portant désignation des représentants du Ministère des Marchés Publics au sein des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes dans la Région du Centre ;  
Vu La Note de service N°0000130/N/MINFI/SG/DRFI/SDBM/SM/CBSCM/ND du 07 Février 2024 portant désignation des représentants du MINFI au sein des Commissions Internes de Passation des Marchés (CIPM) placées auprès des 360 Communes du CAMEROUN ;  
Vu La lettre N°01640-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ du 08 Avril 2024 portant Autorisation de gré à gré ;  
Vu Le Dossier de Consultation N°004/DCE/ CAYII/CIPM/SMP/2024 du 08 Avril 2024 Suivant Autorisation de gré à gré N° 01640-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ du 08 Avril 2024 relatif aux travaux d'aménagement de la route communale Carrière Bar-Ecole maternelle des Sources-Marché Madagascar dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, Département du Mfoundi, Région du Centre.  
Vu Le Procès-verbal N°024 du 05 Juin 2024 de l'Examen et la Validation des documents relatifs au Dossier de Consultation de gré à gré N°003/DCE/CAY2/CIPM/SMP/2024 du 08 Avril 2024 Suivant Autorisation de gré à gré N°01640-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ du 08 Avril 2024 pour les Travaux d'aménagement de la route communale Carrière bar-Ecole maternelle des Sources- Marché Madagascar dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II ;  
Vu Le budget de l'Exercice 2024 de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;  
Vu Les nécessités de service de la Mairie de Yaoundé II.

## DECIDE

**Article 1 :** L'Entreprise **AIR FORAGE Sarl** ; B.P: 30342 ; Tél. : 699 98 07 15 RC N° :RC/YAO/2008/B /1047 ; N° Identifiant Unique **M 03080002468S** ; est déclarée attributaire du Marché relatif au Dossier de Consultation N°004/DCE/CAY2/CIPM/SMP/2024 DU 08 AVRIL 2024 Suivant Autorisation de gré à gré N°01640-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ du 08 Avril 2024 pour les travaux d'aménagement de la route communale Carrière Bar-Ecole maternelle des Sources-Marché Madagascar dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, Département du Mfoundi, Région du Centre. Selon les modalités ci-après

ü *Montant TTC en FCFA*

- **TRANCHE FERME (EXERCICE 2024) : Quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent neuf (49 998 509) F CFA TTC**
- **TRANCHE CONDITIONNELLE (EXERCICE 2025) : Cent trente-six millions cent quatre mille neuf cent trente un (136 184 931) F CFA TTC**

ü *Délai d'exécution*

- **TRANCHE FERME : Quatre (04) Mois.**
- **TRANCHE CONDITIONNELLE : Cinq (05) Mois**

**Article 2 :** Le Responsable de l'Entreprise **AIR FORAGE Sarlou** son Représentant est invité à se présenter à la Mairie de Yaoundé 2 sis au quartier Tsinga, Service des Marchés Publics ; Porte 203, pour les modalités de souscription du Marché y relatif.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera. /-





## COMMUNE DE YAOUNDE II

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 13 MAI 2024  
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES TOILETTES DANS LES  
ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES DE LA CAY2, REGION DU CENTRE, DEPARTEMENT DU  
MFOUNDIADDITIF N°002**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b> N/A</p>
	<p><b>Lire plutôt</b> VOIR FICHER JOINT</p>

YAOUNDE le 14 Juin 2024

Le MAIRE

**AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL**

**COMMUNE D'ESEKA**

**ADDITIF–RECTIFICATIF N°01/AD/R-CE/D-NK/C-ESSEKA/CIPM/2024 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/R-CE/D-NKC-ESSEKA/CIPM/2024 DU 14/05/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE EN PAVE MOSQUEE-ANCIENNE GENDARMERIE 150 METRE DANS L'ARRONDISSEMENT D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	<b>Remises des offres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en <i>sept (07)</i> exemplaires, dont un <i>(01)</i> original et six <i>(06)</i> copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie d'ESEKA <b>au plus tard le 11/06/2024 à 12 heures précises</b> contre décharge et devront porter la mention :</p> <p><b>«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° __07__ /AONO/R-CE/D-NK/C- ESEKA/CIPM/2024 DU 14/ 05/ 2024 POUR DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE EN PAVE MOSQUEE- CARREFOUR ANCIENNE GENDARMERIE DANS L'ARRONDISSEMENT D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE» « A N'OUVRIIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><u>Remise et ouverture des offres</u> : Les offres devront parvenir à la mairie au plus tard le 04/07/2024 à 12 heures et ouvertes le 04/07/2024 à 13 heures.</p>

2	<b>Autres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Voir avis joint</p>

ESEKA le 13 Juin 2024

Le MAIRE

**TJOCK Sylvain moïse**

# AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

**COMMUNIQUEN°0004/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 13 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0002/AONO/ANRP/CIPM/2024 DU 23 AVRIL 2024 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC/ANRP**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de l'Agence Nationale de Radioprotection, communique :**

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres N°0002/AONO/ANRP/CIPM/2024 du 23 avril 2024 pour la fourniture l'installation du matériel informatique à l'ANRP, les résultats de cet Avis d'Appel d'Offres se présentent comme suit :

N° du lot	Soumissionnaires	Note technique	Montant TTC (FCFA)	Délai	Rang	Observations
Lot unique	ETS NDB (BP : 5128 Yaoundé)	11 OUI/12	17 617 995	02 mois	1 <sup>er</sup>	Adjudicataire du Marché:  ETS NDB (BP : 5128 Yaoundé)
	ITECH SARL (BP : 15 346 Yaoundé)	11 OUI/12	17 944 919	02 mois	2 <sup>ème</sup>	

Le Directeur Général de l'entreprise adjudicataire est par conséquent invité à se présenter à la Direction Générale de l'ANRP, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre-commande. Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

YAOUNDE le 13 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**SIMO AUGUSTIN**

## MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE DE REPORT N°D13-103/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage Communique :

En raison des multiples plaintes recensées relativement aux difficultés d'accès du Certificat d'accès sur la plateforme COLEPS formulées par certains soumissionnaires ayant acquis le Dossier de Consultation n°016/D13-103/DC/MINSANTE/CIPM/2024 du 10 mai 2024, pour la fourniture de blocks de vouchers et boîtes d'images au Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT) en deux (02) lots,

Les entreprises intéressées par ladite consultation sont informés que la date limite d'ouverture des offres initialement prévue le jeudi 06 juin 2024, est reportée au jeudi 13 juin 2024 aux mêmes heure et lieu.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 10 Juin 2024

Le *MINISTRE*

**MANAOUDA Malachie**

## COMMUNE DE MA`AN

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°004/AONO/PU/C-MA`AN/CIPM/2024 DU 03/06/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE MINKAN MENGALE, DANS LA  
COMMUNE DE MA`AN, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, l'exécution des travaux de construction d'un bloc maternelle à l'école maternelle de Minkan Mengale, dans la Commune de Ma'an, Département de la Vallée du Ntem, Région du Sud.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres, comprennent notamment :

- TRAVAUX PREPARATOIRES – ETUDES
- Etudes et installation du chantier ;
- Débroussaillage du site
- TERRASSEMENT
- Nivellement de la plateforme ;
- Fouilles en rigoles et puits ;
- Remblais de terre
- FONDATIONS
- Béton de propreté ;
- Béton armé pour semelles, poteaux et chainages
- Dallage (ép. 8 cm)
- MACONNERIE - ELEVATION
- CHARPENTE - COUVERTURE ET PLAFOND
- MENUISERIE METALLIQUE
- MENUISERIE BOIS
- PLOMBERIE SANITAIRE
- ELECTRICITE
- PEINTURE ET REVETEMENT
- VRD

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les Entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine des Travaux Publics

## 5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le MINEDUB, Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2024.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule d'appui au lancement des appels d'offres de la Commune de Ma'an.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Interne de Gestion Administrative des marchés Publics de la commune de Ma'an, tél. : 694 58 20 37 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) FCFA**, payable à la recette municipale de la commune de Ma'an, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, Téléx, E-mail

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service Interne de Gestion Administrative des marchés Publics de la commune de Ma'an au plus tard le 28/06/2024 à 12 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°004/AONO/PU/C-MA'AN/CIPM/2024 DU 03/06/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNELLE A ECOLE MATERNELLE DE MINKAN MENGALE, DANS LA  
COMMUNE DE MA'AN, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD.**

**« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à trois (03) mois.



## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est de trois cent mille (500 000) FCFA, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 28/06/2024 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ma'an. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2<sup>e</sup> étape : Vérification des dossiers techniques des soumissionnaires dont les offres administratives seront jugées conformes.
- 3<sup>e</sup> étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues administrativement conformes et techniquement acceptable.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

#### a)- Portant sur l'Offre Administrative

- Pièce non conforme 48H après l'ouverture des offres (cf. Article 92 (9) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics).
- Pièce falsifiée, fausse déclaration ou non authentique
- Absence de Caution de soumission à l'ouverture des plis.

#### b)- Portant sur l'Offre Technique

Offre technique incomplète ou non conforme pour absence ou non satisfaction de l'un des éléments/d'une des conditions ci-après :

- Fausse déclaration, documents falsifiés ;
- Note méthodologique « organisation, méthodologie et planning » ;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Non satisfaction d'au moins 70% à l'évaluation technique ;
- N'avoir aucun projet en cours d'exécution ou non achevé dans la Commune de Ma'an.

#### c)- Portant sur l'Offre Financière

- Offre financière incomplète ;
- Absence d'une soumission timbrée, datée et signée ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail de prix ;
- Non-respect des modèles (pièces 7,8 & 9) du DAO.

### Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La capacité financière (inférieur à deux millions cinq cent mille) ;
- Les références du soumissionnaire (expérience générale et spécifique) ;
- La méthodologie (calendrier, délai d'exécution, planning des travaux) ;
- Le personnel d'encadrement (références, qualification et CV) ;
- Les moyens techniques et matériels ;
- Attestation de visite de site datée et signée sur l'honneur.

## 13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service Interne de Gestion Administrative des marchés Publics de la commune de Ma'an, Tel : 694 58 20 37

*EBOLOWA le 3 Juin 2024*

*Le MAIRE*

**ABESSOLO MENYE REMY**

## COMMUNE DE YAOUNDE II

**COMMUNIQUE N° 014/C/CAY2/SG/SMP/2024 DU 13/06/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR MARCHÉ DES LITS-PONT MARCHÉ DES CHARBONS-SAPEUR MOKOLO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, communique :**

L'Entreprise **AFRICA DISTRIBUTION ET SERVICES Sarl (ADS)** B.P: 3148 ; Tél. : 699 19 61 73 RC N° : **RC/YAO/2006/B /1129** ; N° Identifiant Unique **M 110400019704 B**, est déclarée attributaire du Marché relatif au Dossier de Consultation N° **005/DCE/CAY2/CIPM/SMP/2024** du 08 avril 2024 suivant **Autorisation de gré à gré N° 01640-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ** du 08 avril pour les travaux d'aménagement de la route communale Carrefour Marché des lits-Pont Marché des Charbons-Sapeur Mokolo dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, Département du Mfoundi, Région du Centre. Selon les modalités ci-après :

ü **Montant TTC en F C FA**

- **TRANCHE FERME (EXERCICE 2024) : Quarante-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-douze mille soixante-dix-neuf (99 992 079) F CFA TTC**

- **TRANCHE CONDITIONNELLE (EXERCICE 2025) : Cent trente-deux millions huit cent soixante-neuf mille cinq cent quarante-trois (132 869 543) F CFA TTC**

ü **Délai d'exécution :**

- **TRANCHE FERME : Quatre (04) Mois.**

- **TRANCHE CONDITIONNELLE : Cinq (05) Mois**

YAOUNDE le 13 Juin 2024

Le MAIRE

**AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL**

# SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU NORD-OUEST

**DECISION NO.006/D/MINAT/GOV/NW/2024 OF 04/06/2024 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDER NO.010/ONIT/GOV-NW/NWRTB 2024 OF 02/05/2024 FOR THE CONTROL AND SUPERVISION WORKS OF THE REGIONAL DELEGATION OF PUBLIC SERVICE AND ADMINISTRATIVE REFORM (MINFOPRA ), NORTH WEST BAMENDA I BY EMERGENCY PROCEDURE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

THE GOVERNOR OF THE NORTH WEST REGION

**DECIDES**

**ARTICLE 1:** THAT JOBBING ORDER RELATING TO THE , NO. 001/ONIT/GOV-NW/NWRTB 2024 OF 20/03/2024 FOR THE PROPERTY,SURVEYS AND LAND TENURE (MINCAF) , NORTH WEST REGION. IS AWARDED TO THE ENTERPRISE HERI

LOT NO	PROJECT
1	FOR THE CONTROL AND SUPERVISION WORKS OF THE REGIONAL DELEGATION OF PUBLIC SERVICE AND ADMINISTRATIVE REFORM (MINFOPRA ), NORTH WEST BAMENDA I BY EMERGENCY PROCEDURE. (UNIQUE LOT)

**ARTICLE 2:** THIS PRESENT DECISION SHALL BE PUBLISHED AND REGISTERED WHERE NEED BE.

*BAMENDA le 4 Juin 2024*

*Le GOUVERNEUR*

***LELE LAFRIQUE Adolphe***

# SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU NORD-OUEST

**DECISION NO.002/D/MINAT/GOV/NW/2024 OF 08/05/2024 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDER NO. 002/ONIT/GOV-NW/NWRBTB 2024 OF 28/03/2024 FOR THE INSTALLATION OF A SOLAR SYSTEM, AT THE REGIONAL DELEGATION OF THE ECONOMY, PLANNING, AND REGIONAL DEVELOPMENT(MINEPAT) , NORTH WEST REGION.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

THE GOVERNOR OF THE NORTH WEST REGION

DECID

**ARTICLE 1:** THAT JOBBING ORDER RELATING TO THE , NO. 002/ONIT/GOV-NW/NWRBTB 2024 OF 28/03/2024 FOR T REGIONAL DEVELOPMENT(MINEPAT) , NORTH WEST REGION. IS AWARDED TO THE ENTERPRISE HEREIN MENTIONED

LOT NO	PROJECT	SUCCE
1	FOR THE INSTALLATION OF A SOLAR SYSTEM, AT THE REGINAL DELEGATION OF THE ECONOMY, PLANNING, AND REGIONAL DEVELOPMENT(MINEPAT) , NORTH WEST REGION.(00 LOT)	STE MA

**ARTICLE 2:** THIS PRESENT DECISION SHALL BE PUBLISHED AND REGISTERED WHERE NEED BE.

BAMENDA le 8 Mai 2024

Le GOUVERNEUR

**LELE LAFRIQUE Adolphe**

# SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU NORD-OUEST

**DECISION NO.001/D/MINAT/GOV/NW/2024 OF 08/05/2024 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDER NO. 001/ONIT/GOV-NW/NWRTB 2024 OF 20/03/2024 FOR THE REHABILITATION OF THE REGIONAL DELEGATION OF STATE PROPERTY,SURVEYS AND LAND TENURE (MINCAF) , NORTH WEST REGION.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

THE GOVERNOR OF THE NORTH WEST REGION

**DECIDES**

**ARTICLE 1:** THAT JOBBING ORDER RELATING TO THE , NO. 001/ONIT/GOV-NW/NWRTB 2024 OF 20/03/2024 FOR THE PROPERTY,SURVEYS AND LAND TENURE (MINCAF) , NORTH WEST REGION. IS AWARDED TO THE ENTERPRISE HERI

LOT NO	PROJECT	SU
1	FOR THE REHABILITATION OF THE REGIONAL DELEGATION OF STATE PROPERTY,SURVEYS AND LAND TENURE (MINCAF) , NORTH WEST REGION.(UNIQUE LOT)	ET

**ARTICLE 2:** THIS PRESENT DECISION SHALL BE PUBLISHED AND REGISTERED WHERE NEED BE.

*BAMENDA le 8 Mai 2024*

*Le GOUVERNEUR*

***LELE LAFRIQUE Adolphe***







# SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU NORD-OUEST

**DECISION NO.007/D/MINAT/GOV/NW/2024 OF 04/06/2024 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDER NO.007/ONIT/GOV-NW/NWRTB 2024 OF 02/05/2024 FOR THE CONSTRUCTION OF THE REGIONAL DELEGATION OF PUBLIC SERVICE AND ADMINISTRATIVE REFORMS (MINFOPRA) , NORTH WEST BAMENDA I BY EMERGENCY PROCEDURE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**THE GOVERNOR OF THE NORTH WEST REGION**

**DECIDES**

**ARTICLE 1:** THAT JOBBING ORDER RELATING TO THE , NO.007/ONIT/GOV-NW/NWRTB 2024 OF 02/05/2024 FOR THE ADMINISTRATIVE REFORMS (MINFOPRA) , NORTH WEST BAMENDA I BY EMERGENCY PROCEDURE. . IS AWARDED TO

LOT NO	PROJECT	SU
1	FOR THE CONSTRUCTION OF THE REGIONAL DELEGATION OF PUBLIC SERVICE AND ADMINISTRATIVE REFORMS (MINFOPRA) , NORTH WEST BAMENDA I BY EMERGENCY PROCEDURE. (UNIQUE LOT)	ET

**ARTICLE 2:** THIS PRESENT DECISION SHALL BE PUBLISHED AND REGISTERED WHERE NEED BE.

*BAMENDA le 4 Juin 2024*

*Le GOUVERNEUR*

***LELE LAFRIQUE Adolphe***

# MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 01/ADC/MINREX/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024 POUR L'ACHAT ET LA POSE DES RAMBARDES DE SECURITE AU BÂTIMENT DE LA D10 AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE : 2024 IMPUTATION : 58 06 090 02 340010 524119**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
58 06 090 02 340010 524119

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance la Demande de Cotation pour l'achat et la pose des rambardes de sécurité au bâtiment de la D10 au Ministère des Relations Extérieures.

## 2. Cout Prévisionnel

pour le coût prévisionnel de Trente Millions (30 000 000) de Francs CFA.

## 3. Allotissement

La Demande de Cotation, objet du présent Avis, est constituée d'un lot unique.

## 4. Participation et origine

La présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, catégorisées ou non, exerçant autant que possible dans le secteur des bâtiments et des travaux publics.

## 5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le Budget du Ministère des Relations Extérieures, Budget d'Investissement Public, Exercice 2024, Imputation : 58 06 090 02 340010 524119, pour le coût prévisionnel de Trente Millions (30 000 000) de Francs CFA.

## 6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, et la version électronique sur le site web [www.diplomatie.cm](http://www.diplomatie.cm)

## 7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de Cinquante Mille (50 000) Francs CFA, représentant les frais d'achat de la Demande.

## 8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions de la Demande de Cotation, devront être déposées contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard le 10 juillet 2024 à 13 heures précises. Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

« DEMANDE DE COTATION  
N° 01/DC/MINREX/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024,  
POUR L'ACHAT ET LA POSE DES RAMBARDES DE SECURITE AU BÂTIMENT DE LA D10 AU MINISTERE DES  
RELATIONS EXTERIEURES.  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

NB : Les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparées par les intercalaires de couleur identique et différente de la blanche aussi bien dans l'original que dans les copies, de manière à faciliter son examen.

## 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution ne devra pas excéder trois (03) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

## 10. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de Six Cent Mille (600 000) Francs CFA délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, conformément à la Pièce n° 10.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres, et la date limite de validité desdites pièces doit être postérieure à celle de lancement de la Demande de Cotation. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, conformément à la Pièce n° 10 ; le non-respect des modèles des pièces de la Demande de Cotation, une fausse déclaration, une fausse pièce ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre.

Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée le 10 juillet 2024 à 14 heures précises, dans la salle de conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) placée auprès du Ministère des Relations Extérieures, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

**12. Critères d'évaluation**

## 10 – 1 Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;  
Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;  
Pièce(s) falsifiée(s), fausse(s) pièce(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;  
Absence de déclaration sur l'honneur attestant le non-abandon d'un marché au cours des trois dernières années et l'absence du soumissionnaire sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP ;  
Absence d'attestation de visite de site et du rapport y afférent signés sur l'honneur par le soumissionnaire ;  
Note évaluation technique inférieure à quatorze (14) «oui» sur vingt (20) ;  
Omission d'un prix unitaire ou d'un prix forfaitaire quantifié dans l'offre financière.

## 10 - 2 Critères essentiels

L'offre technique de chaque Soumissionnaire, dont le Dossier administratif et l'Offre technique sont conformes au regard des critères éliminatoires, sera évaluée suivant une notation binaire sur les vingt (20) sous-critères des critères suivants :

Présentation de l'offre ;  
Domaine d'activités relevant du secteur de BTP ;  
Disponibilité des ressources financières ou accès à une ligne de crédit ;  
Prestations livrées ;  
Personnel ;  
Matériel ;  
Programme d'exécution des prestations.  
La grille détaillée d'évaluation figure à la Pièce n° 9 : Grille d'Evaluation.

**13. Attribution**

La Lettre Commande est attribuée au Soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation, techniquement qualifiée et évaluée la moins-disante.

**14. Durée Validité des Offres**

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

**15. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.coleps.gov.gn>

**LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES**

Pour toute tentative de corruption ou tout fait de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP/la CONAC ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48/1517.

YAOUNDE le 12 Juin 2024

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

**MBAYU FELIX**

# PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 015/ASMI/PADESCE/UCP/CG/SPM/2024 DU 12  
JUN 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGEE DE LA REALISATION D'UNE ENQUETE DE  
SUIVI DE L'INSERTION DES FORMES DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET DE  
FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS (EFTP) PUBLICS ET PRIVES DU MINEFOP, MINESEC,  
MINEPIA ET MINADER, DANS LE MARCHE DE L'EMPLOI, DANS LES SECTEURS PORTEURS DES BTP,  
NUMERIQUE, ENERGIE ET AGRO-INDUSTRIE, DANS LES DIX (10) REGIONS DU CAMEROUN NO DE  
CRÉDIT : 6745 -CM ; N° DU PROJET : P 170561**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)





## 1. Contexte

Dans le cadre de la Coopération Cameroun Banque Mondiale, le Gouvernement de la République a obtenu un Fonds de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement du Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE / P 170561), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour réaliser une enquête de suivi de l'insertion des formés des EFTP public et privé du MINEFOP, MINESEC, MINEPIA et MINADER.

Les services du consultant consistent en la réalisation sur la base de la note méthodologique et des outils élaborés en année 1 par le PADESCE, d'une enquête de base pour le suivi post formation des diplômés de l'année de formation 2020-2021, des systèmes d'EFTP du MINEFOP, MINESEC, MINEPIA, et du MINADER, dans les dix régions et dans les secteurs de l'Agro-industrie, du Numérique, de l'Energie et des BTP ; il s'agit notamment de :

- mettre à jour, enrichir et contextualiser la méthodologie de l'enquête de base des études de suivi post formation des diplômés dans le cadre de sa mission ;
- élaborer un chronogramme de travail faisant ressortir toutes les tâches de l'étude à exécuter ;
- Procéder au ciblage des EFTP à inclure dans l'étude ;
- Elaborer les lettres d'accompagnement, aux EFTP, aux formés /sortants, aux entreprises ;
- exploiter les répertoires des sortants des dispositifs d'EFTP des administrations concernées sur la période de référence ;
- constituer les bases de sondages de toutes les unités concernées et procéder à l'échantillonnage ;
- mettre à jour, enrichir et contextualiser la liste des indicateurs de suivi post formation (pour chacun de ces indicateurs, produire une fiche d'indicateur indiquant les méthodes de calcul) ;
- mettre à jour, enrichir et contextualiser les outils de collecte des données existants ;
- collecter les données dans les dix (10) régions auprès des unités concernées (formés, établissements, entreprises, etc.) ;
- Produire un rapport d'analyse statistique des informations collectées ;
- proposer des mécanismes de pérennisation de l'activité de collecte de données dans le cadre du suivi post-formation des diplômés de l'EFTP.

Le Coordonnateur Général, invite les Consultants à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Firmes intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Profil de la Firme:

Être une firme enregistrée opérant sous les règlements internationaux ou les règles de la république Cameroun ;  
Avoir au moins cinq (05) années d'expérience générale dans la conduite des enquêtes (une expérience dans le domaine de l'éducation ou dans le domaine de l'ingénierie de formation ou dans de la certification serait un atout) ;  
Avoir au moins trois (03) années d'expériences dans la conduite des enquêtes statistiques sur les questions liées à l'emploi ou à l'Enseignement et Formation Techniques et Professionnels (le financement de ces enquêtes par les Partenaires Techniques et Financiers serait un atout) ;  
Produire les justificatifs des précédents contrats (page de garde, page de signature et Procès-Verbal de réception).

L'attention des consultants intéressés est appelée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs FPI » de la Banque mondiale, édition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018 (« Règlement »), énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives, mais doivent indiquer clairement si l'association se présente sous la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. Dans le cas d'un groupement solidaire, tous les partenaires du groupement sont solidairement responsables de l'intégralité du contrat. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC) telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : 09 h 00 à 16 h 00, heure locale.

Les Termes de Référence de la mission peuvent être retirés à l'Unité de Coordination du Projet ou sur simple demande par courriel à l'adresse ci-dessous.



## 2. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en six (06) exemplaires, à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par fax ou par e-mail au plus tard le 01 JUIL 2024 à 16h 00, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

«Avis de Sollicitation à Manifestations d'intérêt/Services de Consultants en vue du Recrutement d'une firme chargée de la réalisation de l'enquête de suivi post formation des EFTP public et privé dans les secteurs de l'Agro-industrie, des BTP, de l'Energie et du Numérique, dans les dix (10) régions du Cameroun»

A l'attention de Madame le Coordonnateur Général

Unité de Coordination du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE), située au quartier Nkol-Eton face au dispensaire

Téléphone : (237) (237) 659 75 87 91 / 653 71 81 89 ; BP : 35583 ; Ville : Yaoundé-Cameroun ; Email : [contact@padesce.cm](mailto:contact@padesce.cm) avec copie à [bolie.bama@padesce.cm](mailto:bolie.bama@padesce.cm), [blg\\_ee89@padesce.cm](mailto:blg_ee89@padesce.cm), [stphaniebill@padesce.cm](mailto:stphaniebill@padesce.cm).

YAOUNDE le 12 Juin 2024

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

**MBENOUN SOPHIE**

# SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU NORD-OUEST

**DECISION NO.008/D/MINAT/GOV/NW/2024 OF 04/06/2024 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDER NO.004/RQ/GOV-NW/NWRTB 2024 OF 15/04/2024 FOR THE SUPPLY OF COMPUTER HARDWARE EQUIPMENT FOR THE REGIONAL DELEGATION OF BASIC EDUCATION , NORTH WEST REGION.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**THE GOVERNOR OF THE NORTH WEST REGION**

**DECIDES**

**ARTICLE 1:** THAT JOBBING ORDER RELATING TO **NO. 004/RQ/GOV-NW/NWRTB 2024 OF 15/04/2024 FOR THE SUPPLY OF BASIC EDUCATION , NORTH WEST REGION..** IS AWARDED TO THE ENTERPRISE HEREIN MENTIONED BELOW:

LOT NO	PROJECT	S
1	FOR THE SUPPLY OF COMPUTER HARDWARE EQUIPMENT FOR THE REGIONAL DELEGATION OF BASIC EDUCATION , NORTH WEST REGION. (UNIQUE LOT)	F

**ARTICLE 2:** THIS PRESENT DECISION SHALL BE **PUBLISHED AND REGISTERED** WHERE NEED BE.

*BAMENDA le 4 Juin 2024*

*Le GOUVERNEUR*

**LELE LAFRIQUE Adolphe**



**COMMUNE D'ESEKA**

**ADDITIF –RECTIFICATIF N°02/AD/C-ESSEKA/CIPM AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/AONO/C-ESSEKA/CIPM/2024 DU 14 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE BOGSO-LIMOUG LIHOG ET BRETELLE, DANS L'ARRONDISSEMENT D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de ESEKA, au plus tard le <b>11 Juin 2024 à 12 Heures</b>, heure locale et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;"><b>« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C.ESEKA/CIPM/2024 DU 14 MAI 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE BOGSO-LIMOUG LIHOG ET BRETELLES, DANS L'ARRONDISSEMENT D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><u>Remise et ouverture des offres</u> : Les offres devront parvenir à la mairie au plus tard le 04/07/2024 à 12 heures et ouvertes le 04/07/2024 à 13 heures.</p>

2	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Voir avis joint</p>

ESEKA le 13 Juin 2024

Le MAIRE

**TJOCK Sylvain moïse**

**COMMUNE DE NGORO**

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/DAONO/C-NGO/SG/CIPM/2024 DU 17 MAI 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE LA MISE EN PLACE D'UNE FERME PORCINE DE CENT (100) SUJETS A NGORODANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. ADDITIF RECTIFICATIF N°09/AR/C-NGO/SG/ST-024**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

NGORO le 12 Juin 2024

Le MAIRE

**NANGO Anne Marceline**

# MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AAONO/MINREX/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA PROPRETÉ ET LE DÉSHERBAGE DES AIRES ATTENANTES AUX BÂTIMENTS, LE NETTOYAGE, L'ENTRETIEN ET LA RÉGÉNÉRATION DES ESPACES VERTS AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
58 06 079 02 390000 361400

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la propreté et le désherbage des aires attenantes aux bâtiments, le nettoyage, l'entretien et la régénération des espaces verts au Ministère des Relations Extérieures.

Globalement, les prestations attendues de l'Entreprise ou du Groupement d'Entreprises visent, selon le cas, la propreté et le désherbage des allées et chemins dallés, pavés ou gravillonnés,, le nettoyage, l'entretien et la régénération des espaces verts ou gazonnés, l'élagage, le tondage des fleurs et haies vives, l'entretien du réseau d'assainissement pluvial, le balayage-ramassage évacuation des résidus et ordures, la protection des plantes contre les parasites et le traitement des termitières.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations consistent, selon le cas, à exécuter les actions de propreté, de désherbage, de nettoyage, d'entretien et de régénération précédentes pendant six (6) mois à partir de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations, selon une périodicité déterminée, avec un personnel donné, un matériel adéquat et dans le respect des règles de l'art et des normes, et ce, sur les aires attenantes aux bâtiments et les espaces verts du MINREX.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût d'objectif des prestations, objet de l'Appel d'Offres, est de **Francs CFA Dix Millions (10 000 000)**.

## 4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un Lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises et/ou aux Groupements d'Entreprises de droit camerounais, catégorisées ou non, exerçant autant que possible dans le secteur d'entretien et de nettoyage des bâtiments ou des espaces verts.

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de Fonctionnement du Ministère des Relations Extérieures - Exercice 2024, Imputation : 58 06 079 02 390000 361400.



## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, et la version électronique sur le site web [www.diplomatie.cm](http://www.diplomatie.cm)

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite, par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures et/ou par voie électronique, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **Dix Huit Mille (18 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier. Il est également possible d'obtenir le Dossier d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS, disponible aux adresses sus-indiquées pour la version électronique.

Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres

**9. Remises des offres****a - Soumission hors ligne**

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être remises contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard **le 15 juillet 2024 à 13 heures** précises.

Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 02/AONO/MINREX/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024,**

**EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA PROPRETÉ ET LE DÉSHERBAGE DES AIRES ATTENANTES AUX BÂTIMENTS, LE NETTOYAGE, L'ENTRETIEN ET LA RÉGÉNÉRATION DES ESPACES VERTS AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES.**

**A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

**b - Soumission en ligne**

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard **le 15 juillet 2024 à 13 heures** précises.

Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD ainsi que l'original de la caution de soumission, sous pli scellé portant l'indication claire et lisible de « copie de sauvegarde » et des références de l'Appel d'Offres

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/MINREX/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA PROPRETÉ ET LE DÉSHERBAGE DES AIRES ATTENANTES AUX BÂTIMENTS, LE NETTOYAGE, L'ENTRETIEN ET LA RÉGÉNÉRATION DES ESPACES VERTS AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES. A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »,**

devra être déposée contre récépissé ou transmise par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard **le 15 juillet 2024 à 13 heures** précises.

**10. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution des prestations, objet de l'Appel d'Offres, est de six (6) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, conformément à la Pièce N° 11 du Dossier d'Appel d'Offres, et dont le montant est **Deux Cent Mille (200 000) Francs CFA**.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres et la date limite de validité desdites pièces doit être postérieure à celle de lancement de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, conformément à la Pièce N° 11 du Dossier d'Appel d'Offres.

Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, une fausse déclaration, une fausse pièce ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et portera sur les séries des quatre enveloppes (Enveloppe extérieure, «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE»), l'une après l'autre, dans l'ordre chronologique suivant : i) Enveloppe extérieure, ii) «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», iii) «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et iv) «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE».

Elle est effectuée, **le 15 juillet 2024 à 14 heures** précises dans la salle de conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès du Ministère des Relations Extérieures, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

## 14. Critères d'évaluation

### a - Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;
- Pièce(s) falsifiée(s), fausse(s) pièce(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant le non-abandon d'un marché au cours des trois dernières années et l'absence du soumissionnaire sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP ;
- Absence ou non-conformité du Conducteur des prestations ;

- Non satisfaction d'au moins cinq (05) critères essentiels sur les sept (07) ; - Omission d'un prix unitaire ou d'un prix forfaitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Utilisation simultanée des deux modes de soumission ;
- Non-respect des formats de fichiers requis pour la soumission des offres en ligne ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS et de l'original de la caution de soumission.

## **b - Critères essentiels**

L'offre technique de chaque Soumissionnaire, dont le Dossier administratif et l'Offre technique sont conformes au regard des critères éliminatoires, sera évaluée en fonction des critères essentiels suivants :

N°	Critères	Evaluation	
		OUI	NON
1	Ressources humaines		
2	Références dans le domaine des prestations similaires livrées		
3	Plan de travail et méthodologie		
4	Ressources matérielles à mobiliser		
5	Capacité de financement		
6	Présomption de connaissance du site		
7	Présentation du dossier		

La grille d'évaluation des offres figure à la Pièce N° 12.

Seules les offres, qui auront satisfait à **au moins cinq (05) critères essentiels sur les sept (07)** à l'issue de cette évaluation technique, seront déclarées conformes et admises à l'évaluation financière.

## **c - Evaluation financière**

Seules les offres financières des soumissions non disqualifiées, à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives et de l'évaluation technique, seront évaluées pour en déterminer les montants corrigés.

### **15. Attribution**

La Lettre Commande est attribuée au Soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, a satisfait à au moins cinq (05) critères essentiels sur les sept (07) et est évaluée la moins-disante.

### **16. Durée Validité des Offres**

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sousdirection du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

YAOUNDE le 12 Juin 2024

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**MBAYU FELIX**

**COMMUNE DE YOKO**

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 009/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 14 MAI 2024 POUR LA CONTINUATION ET L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE CULTUREL DE YOKO, COMMUNE DE YOKO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE. ADDITIF RECTIFICATIF N° 004/AR/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2024**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	<b>Remises des offres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé à la salle de réunion de l'Hôtel de Ville de YOKO, au plus tard le <b>17 Juin 2024 à 12 heures</b> heure locale et devra porter la mention suivante : <b>"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 009/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 17 MAI 2024 POUR LA CONTINUATION ET L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE CULTUREL DE YOKO DANS LA COMMUNE DE YOKO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE."</b> <b>"À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT"</b></p> <p>Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.</p> <p><b>1. Délai de réponse des soumissionnaires</b></p> <p>Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à <b>vingt (20) jours ouvrables</b> aux entreprises désireuses d'y participer, à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé à la salle de réunion de l'Hôtel de Ville de YOKO, au plus tard le <b>19 Juin 2024 à 12 heures</b> heure locale et devra porter la mention suivante : <b>"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 009/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 17 MAI 2024 POUR LA CONTINUATION ET L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE CULTUREL DE YOKO DANS LA COMMUNE DE YOKO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE."</b> <b>"À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT"</b></p> <p>Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.</p>
2	<b>Ouverture des Plis</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le <b>17 Juin 2024 à 13 heures</b>, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de YOKO, dans la salle de réunion de l'Hôtel de Ville. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le <b>19 Juin 2024 à 13 heures</b>, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de YOKO, dans la salle de réunion de l'Hôtel de Ville. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>

<b>3</b>	<b>Autres</b>
	<b>Au lieu de ...</b> N/A
	<b>Lire plutot</b> VOIR FICHER JOINT

YOKO le 14 Juin 2024

Le MAIRE

**ANNIR TINA Dieudonne**

# PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET AFAMBA

**COMMUNIQUE N° 00017\_/C/JO5/CDPMP** IMPORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°01/AONO/JO5/CDPM/2024 DU 03/05/2024 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES ROUTES T2 : MAN MISOLA –AYO – CARREFOUR NKOABANG (5KM) ET T3 : ALL NATION – MBAKA'A-OKEKELA – NKASSOMO (5KM), DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE..

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département de la Mefou et Afamba communique par Décision N°000301 /DP/JO5/CDPM du 14 JUIN 2024 portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert sus-mentionné comme suit :

SOUSSIONNAIRE	MONTANT LU DE L'OFFRE TTC (FCFA)	MONTANT CORRIGE DE L'OFFRE TTC (FCFA)	OBSERVATIONS
<b>ETS WORLD GLOBAL ATIVITIES</b>	<b>136 212 987</b>	<b>136 212 987</b>	Qualifié car offres techniquement et financièrement recevable.

Est retenu pour l'exécution desdits travaux, l'Entreprise **Ets WORLD GLOBAL ACTIVITIES**, pour un montant TTC de **136 212 987 FCFA** et un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

Par conséquent, l'Entreprise **Ets WORLD GLOBAL ACTIVITIES** est invitée dès publication de ce communiqué à se présenter à la Préfecture de Mfou pour les modalités d'établissement du marché.

MFOU le 14 Juin 2024

Le PRÉFET

**KIN-NOU NANA THIERRY**



**COMMUNE DE DZENG**

**COMMUNIQUE N° 022/C/AONO/C-DZG/SG/2024 DU 14 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 002 /AONR/C-DZENG/CIPM/2024 DU 24/04/2024 POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE DZENG (TRANCHE FERME : DIAGNOSTIC TERRITORIAL)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG  
AUTORITE CONTRACTANTE)****Communiqué :**

Par décision N° 010 /D/C-DZG/SG/2024 du 14 JUIN 2024 le Marché objet de la consultation susvisée est attribué aux soumissionnaires ci-après :

**Article 1<sup>er</sup>** : le Marché objet de la consultation, est attribué ainsi qu'il suit :

Objet et lieux d'exécution	Entreprise	Montant	Délai d'exécution	Observations
Elaboration du plan d'Occupation des Sols de la Commune de Dzeng  (Tranche Ferme : Diagnostic Territorial)  Commune de Dzeng	HUMAN TECHNOLOGY RESOURCES (HTR)	44 999 379 FCFA (Quarante-Quatre Million, Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Neuf Mille Trois Cent Soixante-Dix-Neuf Francs CFA)TTC	Cinq mois (05)	Adjudicataire

DZENG le 14 Juin 2024

Le MAIRE

**AYI EPSE NKAMGNA Monique**

## MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AAONO/MINREX/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA REHABILITATION DE L'INFRASTRUCTURE RESEAU INFORMATIQUE AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES - PHASE 2**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
58 06 090 02 320017 523613

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, un

Appel d'Offres pour la réhabilitation de l'infrastructure réseau informatique au Ministère des Relations Extérieures - Phase 2.

### 2. Consistance des prestations

La fourniture consiste en l'acquisition des équipements, le transport, l'installation et la mise en service.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la fourniture, objet du présent Avis d'Appel d'Offres, est de **Quatre Vingt Millions (80 000 000) de Francs CFA**

### 4. Allotissement

L'Appel d'Offres, objet du présent Avis, est constitué d'un lot unique.

### 5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, catégorisées ou non, exerçant autant que possible dans le secteur des technologies de l'information et de la communication.

### 6. Financement

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Relations Extérieures, Exercice 2024, Imputation : 58 06 090 02 320017 523613

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, et la version électronique sur le site web [www.diplocam.cm](http://www.diplocam.cm) et sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.marchespublics.cm>

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite, par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures et/ou par voie électronique, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **Quatre Vingt Cinq Mille (85 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir le Dossier d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus-indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres

## 9. Remises des offres

### a - Soumission hors ligne

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être remises contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard **le 18 juillet 2024 à 13 heures** précises.

Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

## **N° 07/AONO/MINREX/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA REHABILITATION DE L'INFRASTRUCTURE RESEAU INFORMATIQUE AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES - PHASE 2**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.**

### b - Soumission en ligne

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard **le 18 juillet 2024 à 13 heures** précises.

Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD ainsi que l'original de la caution de soumission, sous pli scellé portant l'indication claire et lisible de « copie de sauvegarde » et des références de l'Appel d'Offres

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/MINREX/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA REHABILITATION DE L'INFRASTRUCTURE RESEAU INFORMATIQUE AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES - PHASE 2. A**

**N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »,**

devra être déposée contre récépissé ou transmise par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard **le 18 juillet 2024 à 13 heures** précises.

## 10. Delai de Livraison

Le délai de livraison maximum est de **trois (03) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la livraison.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, conformément à la Pièce N° 12 du Dossier d'Appel d'Offres, et dont le montant est d'**Un Million Six Cent Mille (1 600 000) Francs CFA**.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence ou la non conformité de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics par le Ministre chargé des Finances.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres, et la date limite de validité desdites pièces doit être postérieure à celle de lancement de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence ou la non conformité de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics par le Ministre chargé des Finances, conformément à la Pièce N° 12 du Dossier d'Appel d'Offres.

Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, une fausse déclaration, une fausse pièce ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et portera sur les séries des quatre enveloppes (Enveloppe extérieure, «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE»), l'une après l'autre, dans l'ordre chronologique suivant : i) Enveloppe extérieure, ii) «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», iii) «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et iv) «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE».

Elle est effectuée, **le 18 juillet 2024 à 14 heures** précises dans la salle de conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès du Ministère des Relations Extérieures, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

**14. Critères d'évaluation****a - Critères éliminatoires**

1. Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
2. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;
3. Pièce(s) falsifiée(s), fausse(s) pièce(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;
4. Absence de déclaration sur l'honneur attestant le non-abandon d'un marché au cours des trois dernières années et l'absence du soumissionnaire sur la liste des entreprises défailtantes établie par le MINMAP ;
5. Absence de la méthodologie, du planning d'exécution de la livraison ou du service après-vente ;
6. Absence ou non-conformité d'une spécification technique d'une composante de la fourniture proposée par le soumissionnaire ;
7. Non satisfaction d'au moins cinq (05) critères essentiels sur les sept (07) ;
8. Omission d'un prix unitaire ou forfaitaire quantifié dans l'offre financière ;
9. Utilisation simultanée des deux modes de soumission ;
10. Non-respect des formats de fichiers requis pour la soumission des offres en ligne ;
11. Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS

et de l'original de la caution de soumission.

**b - Critères essentiels**

L'offre technique de chaque Soumissionnaire sera évaluée suivant une notation binaire sur les sept (07) critères essentiels suivants :

1. Présentation de l'offre ;
2. Qualifications et expériences du personnel clé ;
3. Références du soumissionnaire ;
4. Compatibilité des services connexes proposés par le soumissionnaire avec la Fourniture définie par le Maître d'Ouvrage ;
5. Délai de livraison proposé par le soumissionnaire ;
6. Capacité de financement ou ligne de crédit ;
7. Preuves d'acceptation du Marché.

**15. Attribution**

Le Marché est attribué au Soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, techniquement qualifiée et évaluée la moins disante.

**16. Durée Validité des Offres**

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

YAOUNDE le 12 Juin 2024

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

**MBAYU FELIX**

## MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AAONO/MINREX/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
58 06 090 02 390000 524219

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, un

Appel d'Offres pour l'acquisition des équipements informatiques au Ministère des Relations Extérieures.

### 2. Consistance des prestations

La fourniture consiste en l'acquisition des équipements informatiques, le transport, l'installation et la mise en service.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la fourniture, objet du présent Avis d'Appel d'Offres, est de **Quatre Vingt Millions (80 000 000) de Francs CFA**

### 4. Allotissement

L'Appel d'Offres, objet du présent Avis, est constitué d'un lot unique.

### 5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, catégorisées ou non, exerçant autant que possible dans le secteur des technologies de l'information et de la communication.

### 6. Financement

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Relations Extérieures, Exercice 2024, Imputation : 58 06 090 02 390000 524219.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, et la version électronique sur le site web [www.diplocam.cm](http://www.diplocam.cm) et sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et [http://](http://www.marchespublics.cm)

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite, par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures et/ou par voie électronique, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **Quatre Vingt Cinq Mille (85 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir le Dossier d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS, disponible aux adresses sus-indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.



**9. Remises des offres****a - Soumission hors ligne**

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être remises contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard **le 17 juillet 2024 à 13 heures** précises.

Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 06/AONO/MINREX/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024,  
EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR  
L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS  
INFORMATIQUES AU MINISTERE DES RELATIONS  
EXTERIEURES**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.**

**b - Soumission en ligne**

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard **le 17 juillet 2024 à 13 heures** précises.

Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD ainsi que l'original de la caution de soumission, sous pli scellé portant l'indication claire et lisible de « copie de sauvegarde » et des références de l'Appel d'Offres « **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/MINREX/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU**

**MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** », devra être déposée contre récépissé ou transmise par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard **le 17 juillet 2024 à 13 heures** précises.

**10. Delai de Livraison**

Le délai de livraison maximum est de **deux (02) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la livraison.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, conformément à la Pièce N° 12 du Dossier d'Appel d'Offres, et dont le montant est d'Un Million Six Cent Mille (**1 600 000**) **Francs CFA**.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres, et la date limite de validité desdites pièces doit être postérieure à celle de lancement de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics par le Ministre chargé des Finances, conformément à la Pièce N° 12 du Dossier d'Appel d'Offres.

Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, une fausse déclaration, une fausse pièce ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et portera sur les séries des quatre enveloppes (Enveloppe extérieure, «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE»), l'une après l'autre, dans l'ordre chronologique suivant : i) Enveloppe extérieure, ii) «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», iii) «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et iv) «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE».

Elle est effectuée **le 17 juillet 2024 à 14 heures** précises dans la salle de conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès du Ministère des Relations Extérieures, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

## 14. Critères d'évaluation

### a - Critères éliminatoires

1. Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
2. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;
3. Pièce(s) falsifiée(s), fausse(s) pièce(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;
4. Absence de déclaration sur l'honneur attestant le non-abandon d'un marché au cours des trois dernières années et l'absence du soumissionnaire sur la liste des entreprises défailtantes établie par le MINMAP ;
5. Absence de la méthodologie, du planning d'exécution de la livraison ou du service après-vente ;
6. Absence ou non-conformité d'une spécification technique d'une composante de la fourniture proposée par le soumissionnaire ;
7. Absence de référence (copie première et dernière pages marché enregistré et procès-verbal de réception ou attestation de bonne fin correspondant(e) pour un cas de livraison dans le domaine informatique de montant de FCFA soixante millions (60 000 000) au moins pour le compte des administrations publiques, établissements publics, entreprises du secteur public ou parapublic, projets publics ou collectivités territoriales décentralisées au cours des cinq dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) ;
8. Absence des prospectus accompagnés des fiches techniques des fabricants en couleur dans l'original et les copies des offres ;
9. Absence des certificats de conformité du fabricant pour les ordinateurs ;
10. Non satisfaction d'au moins cinq (05) critères essentiels sur les sept (07) ;
11. Omission d'un prix unitaire ou forfaitaire quantifié dans l'offre financière ;
12. Utilisation simultanée des deux modes de soumission ;
13. Non-respect des formats de fichiers requis pour la soumission des offres en ligne ;
14. Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS

et de l'original de la caution de soumission.

### b - Critères essentiels

L'offre technique de chaque Soumissionnaire sera évaluée suivant une notation binaire sur les sept (07) critères essentiels suivants :

1. Présentation de l'offre ;
2. Qualifications et expériences du personnel clé ;
3. Références du soumissionnaire ;
4. Compatibilité des services connexes proposés par le soumissionnaire avec la Fourniture définie par le Maître d'Ouvrage ;
5. Délai de livraison proposé par le soumissionnaire ;
6. Capacité de financement ou ligne de crédit ;
7. Preuves d'acceptation du Marché.

## 15. Attribution

Le Marché est attribué au Soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, techniquement qualifiée et évaluée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales

(Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses :

<http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

YAOUNDE le 12 Juin 2024

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**MBA YU FELIX**

# CONSEIL REGIONAL DU SUD

**AVIS D'APPEL DES OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 017/AONR/RS/CRS/SG/DAG/SM/CIPM/2024 DU 11/06/2024 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DES ARTS ET DES METIERS, DU CONSEIL RÉGIONAL DU SUD DANS LE DÉPARTEMENT DE LA VALLÉE DU NTEM, RÉGION DU SUD.**

## FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Président du Conseil Régional du Sud, Autorité Contractante, lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un DOSSIER D'APPEL DES OFFRES NATIONAL RESTREINT pour les travaux de construction du Centre des Arts et Métiers du Conseil Régional du Sud dans le Département de la Vallée du Ntem, Région du Sud. Il porte sur le contrôle technique et de surveillance des travaux.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les missions suivantes:

- Validation des Etudes techniques (notes de calculs de structure, descriptif des travaux) et architecturales ;
- Validation des études géotechniques des fondations et formulation des bétons, essais nécessaire à la réalisation de l'ouvrage ;
- Direction de l'Exécution des Travaux (DET) ;
- Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC) ;
- Assistance aux Opérations de Réception (AOR).

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les termes de référence.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la réalisation des travaux est de : 50 000 000 (cinquante millions) de Francs CFA en autorisation d'engagement et en crédit de paiement.

### 4. Participation et origine

La participation est restreinte aux bureaux d'études techniques de droit camerounais ayant une bonne maîtrise dans l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres dont la liste est ci-dessous indiquée :

N°	Etablissement	Adresses	financement	délais
1	GROUPEMENT CEBAT / CENTRALES SARL	Tel : 677 376 973	FEICOM/ Conseil Régional du Sud	13 Mois
2	LUXAN ENGINEERING SARL	Tel : 696 895 444		
3	BRETCAM-SARL	Tel : 677 455 044	Exercice 2023	

### 5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont portés par le Conseil Régional du Sud et financés par le FEICOM



## 6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu AU Secrétaire Général du Conseil Régional sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **85 000 (quatre-vingt-cinq mille) FCFA** payable à la recette du Conseil Régional au titre des frais d'achat du dossier. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

## 7. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) et l'Offre technique (Volume 2)
- L'enveloppe B contenant l'Offre financière et l'Offre financière témoin en (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Conseil Régional, Tél. : (237) 222 28 44 40/222 28 44 37, **au plus tard le 12/07/2024 à 13 heures** précises, heures locale et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**DOSSIER D'APPEL DES OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 016/AONO/RS/CRS/SG/DAG/SM/CIPM/2024 DU 11/06/2024 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DES ARTS ET DES METIERS, du Conseil Régional du Sud dans le Département de la Vallée du Ntem, Région Du Sud.**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

## 8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de treize (13) mois.

## 9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) pour le lot unique postulé établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un organisme financier agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant de la caution de soumission est de : 1 000 000 (un million) francs CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire

## 10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence notamment de la caution de soumission délivrée par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **12/07/2024 2024 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Conseil Régional du Sud, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

### Premier temps :

L'ouverture des offres administrative et technique **aura lieu le 12/06/2024 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

### Deuxième temps :

A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 12. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

Pièces administratives :

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- c) Pièces certifiée ou signé par une personnalité non compétente ;
- d) Absence ou non conforme de la caution de soumission.

Offre technique:

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux;
- c) Note technique inférieur à 70/100 ;
- d) non-respect du profil de chef de mission ;
- e) Pièces certifiée ou signé par une personnalité non compétente.
- f) Absence d'une Note méthodologique d'exécution des prestations.



Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence de l'offre témoin.

### Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

	DESIGNATION	NOTATION
A	Qualification des experts affectés à l'opération	45 points
B	Expérience du BET	30 points
C	Moyens techniques et matériels	25 points
TOTAL		100 points

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées, en fonction des critères ci-après :

$$NM = MMd \times 100 / MS$$

NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd= Montant évalué de l'offre la moins-disante ;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$$N = [(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})] / 100.$$

### 13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

### 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Conseil régional du Sud

*EBOLOWA le 11 Juin 2024*

*Le PRÉSIDENT*

***MVE ELEMVA Emmanuel***

## COMMUNE DE MENGONG

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE  
D'URGENCE N°005/AONO/PU/C.MNG/CIPM/2024 DU 10/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
DE QUATRE (04) PUIITS ET DEUX (02) FORAGES A PMH DANS LA COMMUNE DE MENGONG,  
DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD, EN DEUX (02) LOTS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
58 27 100 02 641824 464211 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre des projets financés par le Budget d'Investissement Public, exercice 2024, le Maire de la Commune de MENGONG, Maître d'ouvrage lance pour le compte de sa municipalité, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la construction des puits et forages à PMH, dans la commune de Mengong en deux (02) lots.

## 2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser dans le cadre du présent Appel d'Offres est définie ainsi qu'il suit:

LOT I :

Les travaux de construction de quatre (04) puits équipés à PMH à YEM, ABABITA, ANDO'O et NGUET comprennent notamment :

TRAVAUX PREPARATOIRES;

LE FONCAGE ET EXTRACTION DES DEBLAIS ;

LE CAPTAGE DU PUIITS ;

LE CUVELAGE ;

LA SUPERSTRUCTURE ;

L'EXHAURE ;

LE DEVELOPPEMENT ET POMPAGE ;

PERENNISATION DE L'OUVRAGE.

LOT II :

Les travaux de construction de deux (02) forage équipés à PMH à NKOLOWON (SONEL) et ABIETE-YEKOMBO (PEAGE) comprennent notamment :

LA MOBILISATION DU CHANTIER ;

LA FORATION, L'ÉQUIPEMENT- ET LE DÉVELOPPEMENT ;

ESSAI DE POMPAGE, ANALYSE ET TRAITEMENT DE L'EAU ;

REALISATION DE LA SUPERSTRUCTURE ET ÉQUIPEMENT D'EXAURE ;

LA LABELLISATION, APPROPRIATION ET PÉRENNISATION DE L'OUVRAGE.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 41 000 000 (Quarante un million) francs CFA à savoir: 24 000 000 (Vingt Quatre millions) francs CFA pour le lot I ; 17 000 000 (Dix-sept millions) Francs CFA pour le lot II.

## 4. Allotissement

le présent Appel d'Offres est constitué en deux (02) lots.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais justifiant des capacités juridiques, techniques et financières dans la réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, exercice 2024 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire suivante : 58 27 100 02 641824 464211 821.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du MO aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Mengong, porte numéro 01, B.P. 48 Mengong, Tél : 696 33 34 31/696 38 29 76, dès publication du présent avis

## 8. Acquisition du Dossier

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Mengong, porte numéro 01, B.P. 48 Mengong, Tél : 696 33 34 31/696 38 29 76 dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de Cinquante Mille (50 000) Francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale de Mengong. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, e-mail, téléphone, etc.) Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir, à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Mengong, porte 01, Boite Postale 48 Mengong, **au plus tard le 10/07/2024, à 12heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N°005/AONO/PU/C.MNG/CIPM/2024 DU 10/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE  
(04) Puits et deux (02) Forages à PMH dans la Commune de Mengong, Département de la  
Mvila, Région du Sud, en deux (02) lots**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est fixé à Trois (03) mois, soit quatre-vingt-dix jours (90) jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux. Il revient au soumissionnaire de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à 480 000 (Quatre Cent Quatre Vingt mille) FCFA pour le lot I et 340 000 (Trois cent quarante mille) FCFA pour le lot II ; il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'arrêté en vigueur] et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

## 12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission ;
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps dans la Salle de conférence de la Commune de Mengong par la Commission Interne de Passation des Marchés le 10/07/2024, à partir de 13 heures, heure locale, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres. En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour tout soumissionnaire pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Les critères essentiels sont les critères clés pour juger de la capacité technico-financière des soumissionnaires à exécuter les travaux, objet du présent appel d'offres. L'évaluation des offres suivant les critères essentiels sera faite d'après le système de notation binaire oui/non.

### CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires sont :

- L'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis;
- La non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Le non-respect de 70% de critères essentiels (70% renvoyant au seuil de qualification des offres techniques) ;
- L'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- L'absence de possession en propre ou en location d'un matériel minimum
- ? L'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- ? L'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- ? L'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée

N.B: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

### CRITERES ESSENTIELS

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). L'évaluation des offres techniques se fera suivant les critères essentiels ci-après définies :

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire ;
- le service après-vente (disponibilité des pièces de rechange)
- la capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre

D'affaires, attestation de solvabilité financière) ;

- la qualification et l'expérience du personnel ;
- les moyens logistiques ;
- la méthodologie;
- Les preuves d'acceptation des conditions du marché.

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de «oui» supérieur ou égal à 70% seront examinées.

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant total de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives. Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original sera purement et simplement rejetée.

## 15. Attribution

Le Maitre d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre sera évaluée la moins- disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements techniques complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables auprès à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Mengong, porte 01, BP. 48 Mengong, Tél : 696 33 34 31/696 38 29 76.

*EBOLOWA le 10 Juin 2024*

*Le MAIRE*

***EBAH NGONO JEANNE EPSE ESSIANE***



# COMMUNE DE MENGONG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°006/AONO/PU/C.MNG/CIPM/2024 DU 10/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE  
PLATEFORME SPORTIVE (PHASE 1) A MENGONG, DANS LA COMMUNE DE MENGONG, DÉPARTEMENT  
DE LA MVILA, RÉGION DU SUD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2024, le Maire de la Commune de Mengong, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'une plateforme sportive à Mengong.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- L'installation du chantier
- La préparation du terrain ;
- Les travaux de structure ;
- L'équipement ;
- La sécurisation du site ;
- L'éclairage du site.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 25 000 000 (vingt-cinq millions) FCFA

## 4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un lot unique

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises ou groupement d'entreprise de droit camerounais justifiant des capacités juridiques, techniques et financières dans la réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère des sports et de l'éducation physique, exercice 2024 de la République du Cameroun, sur leur ligne d'imputation budgétaire suivante : **58 16 007 03 641824 464211 561**

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du MO aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Mengong, porte numéro 01, B.P. 48 Mengong, Tél : 696 33 34 31/696 38 29 76, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Mengong, porte numéro 01, B.P. 48 Mengong, Tél : 696 33 34 31/696 38 29 76 dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **Cinquante Mille (50 000) Francs CFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale de Mengong. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, e-mail, téléphone, etc.)

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir, à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Mengong, porte 01, Boite Postale 48 Mengong, au plus tard **le 10/07/2024, à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N°006/AONO/PU/C.MNG/CIPM/2024 DU 10/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE  
PLATEFORME SPORTIVE (PHASE 1) A MENGONG DANS LA COMMUNE DE MENGONG, DÉPARTEMENT DE  
LA MVILA, RÉGION DU SUD, EN DEUX (02) LOTS**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de 03 (trois) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à 500 000 (cinq cent mille) FCFA ; et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

## 12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et **aura lieu le 10/07/2024 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de Mengong dans la salle de conférences de l'hôtel de ville de Mengong. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires dans le cadre de cet appel d'offres sont :

? L'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis;

? La non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier

Administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de

Soumission);

? Les fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;

? Le non-respect de 70 critères essentiels ;

? L'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières

Années ;

? L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

? L'absence de possession en propre ou en location d'un matériel minimum ;

? L'absence d'un élément de l'offre financière (la Soumission, les BPU, le DQE) ;

? L'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;

8Ces critères ont pour objet d'apprécier la conformité aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres, des pièces administratives, de l'offre technique et de la proposition financière en vue de l'attribution du marché

? L'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée;

### Critères essentiels

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). L'évaluation des offres techniques se fera suivant les critères essentiels ci-après définies :

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire ;
- la capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre D'affaires, attestation de solvabilité financière).
- la qualification et l'expérience du personnel
- les moyens logistiques
- la méthodologie
  
- Les preuves d'acceptation des conditions du marché

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de «oui»

supérieur ou égal à 70% seront examinées. Le système de notation des offres par attribution des points est proscrit au profit du mode binaire (oui ou non).

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les remises proposées

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements techniques complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Mengong, porte 01, BP. 48 Mengong, Tél : 696 33 34 31/696 38 29 76.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro 222 20 18 03 ou le MO au numéro 696 38 29 76.

*EBOLOWA le 11 Juin 2024*

*Le MAIRE*

***EBAH NGONO JEANNE EPSE ESSIANE***

**CONSEIL REGIONAL DU SUD**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/CRS/CIPM/2024 DU 11/06/2024, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE EN TERRE : NSIMI – ZOETELE (13,400 KM) AUX PRODUITS STABILISANTS, DANS LA RÉGION DU SUD.**

**FINANCEMENT**  
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux pour l'exécution des travaux d'entretien de la route en terre : NSIMI – ZOETELE (13,400 km) aux produits stabilisants, dans la Région du Sud.

**2. Consistance des prestations**

Outre les travaux généraux relatifs à la préparation et l'organisation du chantier, à l'issue desquelles le Cocontractant est appelé à fournir un certain nombre de documents (projet d'exécution incluant les études d'identification des sols en place; Plan d'Assurance de la Qualité ; dossier de récolement, etc..), les travaux à exécuter dans le cadre du présent marché comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

SERIE 000 : INSTALLATIONS

SERIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS

SERIE 200 : CHAUSSEE

SERIE 300 : ASSAINISSEMENT - DRAINAGE

SERIE 400 : OUVRAGE D'ART

SERIE 500 : SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS DE SECURITE

**3. Cout Prévisionnel**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont constitués en Un (01) lot unique comme suit :

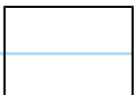
N°	Région	Tronçons	Budgets Prévisionnels TTC (FCFA)
1	Sud	NSIMI – ZOETELE	257 604 446

**4. Allotissement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont constitués en Un (01) lot unique comme suit :

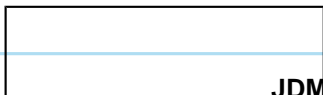
N°	Région	Tronçons	Linéaires Estimés (km)	Budgets Prévisionnels TTC (FCFA)	Délais (mois)	Type d'intervention







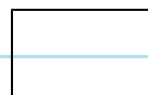
Sud



NSIMI – ZOETELE



(13,400 km)





Entretien aux produits innovant

## 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics de droit Camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du MINTP-Ligne Fonds Routier, de l'Exercice 2024.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Secrétaire Général du Conseil Régional du Sud, Téléphone (237) 222 28 44 40/222 28 44 37, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Secrétaire Général du Conseil Régional, Téléphone (237) 222 28 44 40/222 28 44 37, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **180 000 (cent quatre-vingt mille) FCFA** et payable à la recette du Conseil Régional du Sud au titre des frais d'achat du dossier. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

## 9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous trois enveloppes dont :

- L'enveloppe A contenant le Dossier Administratif (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre Technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre Financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique et autre que la blanche.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Conseil Régional, Tél. : (237) 222 28 44 40/222 28 44 37, au deuxième étage, au plus tard le 12/07/2024 à 14 heures précises, heures locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes.

- Enveloppe A : pièces administratives ;

- Enveloppe B : offre technique ;

- Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**DOSSIER D'APPEL DES OFFRES NATIONAL OUVERT N°015 /AONO/CRS/CIPM/2024 DU 11/06/2024, EN  
PROCEDURE D'URGENCE, pour l'exécution des travaux d'entretien de la route en terre : NSIMI – ZOETELE  
(13,400 km) aux produits stabilisants, dans la Région du Sud.**

**à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

**Financement** : le Budget du MINTP-Ligne Fonds Routier, de l'Exercice 2024.

## 10. Delai de Livraison

Le délai prescrit pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de six (06) mois calendaires (hors période de garantie), dont une première phase de quatre (04) mois pour l'exécution des travaux proprement dits et une deuxième phase de deux (02) mois pour la gestion des barrières de pluies. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, et comprend les périodes de pluies ainsi que toutes les intempéries et sujétions diverses

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances selon la liste figurant dans la pièce 12 du DAO, soit un montant de : 5 152 088 (cinq millions cent cinquante-deux mille quatre-vingt-huit) francs CFA, valable (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des dossiers administratif, technique et financier et le mode de présentation des offres décrits au point 10) ci-dessus, seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage lors de la remise des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres, et la date limite de validité desdites pièces doit être postérieures à celle de lancement de l'Appel d'Offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres **aura lieu le 12/07/2024 à 15 heures** par la CIPM du Conseil Régional du Sud, siégeant à la salle de conférence du Conseil Régional du Sud.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- Étape 1: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- Étape 2: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- Étape 3: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- a) Absence à l'ouverture des offres, de l'original du cautionnement provisoire ;
- b) Absence après le délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;
- c) Non-conformité après le délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièce non authentique ;
- e) Offre technique incomplète pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :
  - Une note méthodologique afférente au projet et comprenant obligatoirement un chapitre sur la mise en œuvre du produit stabilisant retenu, assorti : du processus de mise en œuvre ; des essais à réaliser avant et après ; des procédures de contrôle qualité avec points d'arrêt; de la main d'œuvre et des matériels requis ; du rendement moyen de mise en œuvre ; etc.... De ce fait, la Note méthodologique sera contresignée par le promoteur du produit pour approuver la rubrique lié à la mise en œuvre dudit produit. A défaut, elle ne sera pas considérée ;



- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le Ministère des Marchés Publics ;
- L'attestation de capacité financière ou ligne de crédit pour préfinancer la stabilisation d'au moins 2 km de route, soit un montant minimum de 70 000 000 F CFA, délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances
- Un précontrat d'achat du produit avec le promoteur, dûment signé par les deux parties (vendeur et acheteur). Le dit document devra comporter la description de ce qui fait l'objet de la transaction, la quantité du produit à acquérir pour l'ensemble de l'itinéraire objet du projet suivant le dosage (litres/m<sup>2</sup>) indiqué dans le CCTP au chapitre III (Mode d'exécution des travaux), les détails relatifs au paiement, les renseignements sur la garantie, etc... ;
- Un agrément valide du produit stabilisant à mettre en œuvre, délivré par le Ministre des Travaux Publics.

f) N'avoir pas présenté un Directeur des travaux remplissant les conditions de qualification et d'expérience spécifiques demandées dans le RPAO ;

g) N'avoir pas présenté un rapport illustré de la visite de site, assorti de photos des sections critiques de la route avec leurs localisations (le rapport ne sera pas considéré sans ces images) ;

h) N'avoir pas justifié d'un chiffre d'affaires annuel minimum de cent millions (100 000 000) de francs CFA TTC correspondant au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années à compter de 2021 ;

i) Offre financière incomplète pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- la soumission timbrée, datée et signée;

- le bordereau des prix unitaire (BPU) suivant le modèle (pièce 6) avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres ;

- le Devis Quantitatif et Estimatif ;

- le sous – détail des prix unitaires quantifiés (l'absence ou la non-conformité au modèle entrainera l'élimination du candidat).

j) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

**15. Avoir pas** obtenu au moins un total de 2 critères sur les 3 critères essentiels dont obligatoirement les critères Personnel et matériel.

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été conforme au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert et qui ayant les capacités techniques requises a soumis l'offre évaluée la moins-disante.

### **Critères essentiels**

### **16. Durée Validité des Offres**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 2 critères sur la base des critères essentiels ci-dessus: limite fixée pour la remise des offres

**17. Renseignements Complémentaires** (pièce 9.5) sur 1 critère ;

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des Services des Marchés du Conseil Régional du Sud. Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Gouverneur de la Région du Sud. Les références du soumissionnaire sur 1 critère.

**NB :** Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents Administratifs susceptibles de justifier sa démission ou sa libération de la Fonction Publique ou sa mise en indisponibilité sera considéré comme non valable.

*EBOLOWA le 11 Juin 2024*

*Le PRÉSIDENT*

***MVE ELEMVA Emmanuel***

# HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/AAO/HGOPY/CIPM/2024 DU 14/06/2024 EN PROCEDURE  
D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN APPAREIL  
D'ELECTROENCEPHALOGRAMME (EEG) AU SERVICE DE PEDIATRIE ET SOUS SPECIALITES DE  
L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE (HGOPY) ADMINISTRATION  
BENEFICIAIRE: HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE FINANCEMENT:  
CONTRAT PLAN ETAT- HGOPY 2016 REPORTE EN 2024 IMPUTATION: LIGNE 22 22 01**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge des malades à travers un programme de remise à niveau progressive de son plateau technique et de ces infrastructures, le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé (HGOPY) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture et l'installation en procédure d'urgence d'un Appareil d'Electroencéphalogramme (EEG) et équipements connexes au service de Pédiatrie et Sous-spécialités dudit Hôpital.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres consistent en la fourniture et l'installation d'un Appareil d'Electroencéphalogramme (EEG) et équipements connexes au service de Pédiatrie et Sous-spécialités de l'HGOPY constituée des équipements suivants :

Un Appareil EEG 32 canaux (Fixe) + Chariot Satellite  
Option vidéo  
Hot line illimitée  
Kit accessoires EEG  
Installation et Formation.

## 3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les économies budgétaires issues du Contrat Plan Etat - HGOPY Exercice 2016 reporté en 2023, Imputation : 22 22 01, Exercice 2024.

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de F CFA **20 000 000 (vingt millions)** Toutes Taxes Comprises.

## 4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres n'est pas alloti.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droits camerounais spécialisées dans le domaine et pouvant justifier d'une bonne expérience dans la réalisation de prestation similaire.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les économies budgétaires issues du Contrat Plan Etat - HGOPY Exercice 2016 reporté en 2023, Imputation : 22 22 01, Exercice 2024.

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de F CFA **20 000 000 (vingt millions)** Toutes Taxes Comprises.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé, N°1827 ; Rue 1564 ; Ngousso, Yaoundé 5<sup>ème</sup>, B.P : 4362, Tél : 242 059 294/ 222 212 433/ 222 212 431, Fax: 222 212 430; E-mail: [hgopy@hotmail.com](mailto:hgopy@hotmail.com)/[hgopy@hgopy.cm](mailto:hgopy@hgopy.cm) dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au susdit Service dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de F CFA 50 000 (cinquante mille), payable dans le compte de l'ARMP n°975686 60001-28 ouvert dans les livres de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) –Yaoundé ou au Trésor Public.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service des marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé, N°1827 ; Rue 1564 ; Ngousso, Yaoundé 5<sup>ème</sup>, B.P : 4362, Tél : 242 059 294/ 222 212 433/ 222 212 431, Fax: 222 212 430; E-mail: [hgopy@hotmail.com](mailto:hgopy@hotmail.com)/[hgopy@hgopy.cm](mailto:hgopy@hgopy.cm) au plus tard le jeudi 11/07/2024 à 13 heures précises, heure locale et portant la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/AAO/HGOPY/CIPM/2024 DU 14/06/2024**

**EN PROCEDURE D'URGENCE**

**POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN APPAREIL D'ELECTROENCEPHALOGRAMME (EEG) AU SERVICE DE PEDIATRIE ET SOUS SPECIALITES DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE »**

**« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

La durée d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations. Le lieu de livraison est le Service de Pédiatrie et Sous-spécialités de l'HGOPY.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de F CFA **400 000 (quatre cent mille)** établie par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

**10.2** Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) se fera en un temps et aura lieu le jeudi 11/07/2024 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé dans la Salle des Actes dudit Hôpital.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix pouvant valablement défendre leur dossier.

## 14. Critères d'évaluation

- i) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement du délai de 48 heures ;
- ii) Absence de la caution de soumission conforme ;
- iii) Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- iv) Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché durant les trois dernières années ;
- v) Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- vi) Absence d'agrément de distribution du matériel médical délivré par le Ministère de la Santé Publique en cours de validité ;
- vii) Absence de l'autorisation du fabricant de l'Appareil d'EEG ;
- viii) Absence de prospectus et/ou fiches techniques du fabricant en français ou en anglais intégrant les images des équipements proposés ;
- ix) Non-conformité à au moins 70% des spécifications techniques mineures des équipements proposés tel que défini dans le Descriptif de la fourniture (voir grille d'évaluation) ;
- x) N'avoir pas satisfait à au moins cinq (05) des sept (07) critères essentiels ;
- xi) Non satisfaction à 100% des spécifications techniques dites majeures des équipements proposés suivantes :  
Appareil EEG 32 canaux (Fixe) + Chariot Satellite (\*) ;  
Vidéo pouvant être diffusée en continu via un visionneur UDP (\*) ;  
Transformateur d'isolement intégré (\*) ;  
Combine et synchronise la vidéo jusqu'à deux sources de caméra (\*) ;
- xii) Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés, cachetés et signés) avec la mention lu et approuvé.

### 14. Critères essentiels :

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- i) Présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ;
  - ii) Références du soumissionnaire dans les prestations similaires durant les cinq dernières années ;
  - iii) Disponibilité dans l'entreprise des équipements et matériels spécifiques pour l'installation et la maintenance des équipements : fournir la liste des outillages d'installation ;
  - iv) Disponibilité du personnel technique d'encadrement mobilisé dans le cadre des services connexes : fournir les CV et les copies certifiées conformes des diplômes du personnel dûment signés et datés ;
  - v) Planning et délai de livraison ;
  - vi) Capacité financière d'au moins 50% du montant prévisionnel délivrée par une banque.
- Le mode d'évaluation des offres est le mode binaire (OUI / NON).

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres, techniquement qualifiée et évaluée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés de l'HGOPY, N°1827 ; Rue 1564 ; Ngousso, Yaoundé 5<sup>ème</sup>, B.P : 4362, Tél : 242 059 294/ 222 212 433/ 222 212 431, Fax: 222 212 430; E-mail: [hgopy@hotmail.com](mailto:hgopy@hotmail.com)/ [hgopy@hgopy.cm](mailto:hgopy@hgopy.cm) ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5Mo pour l'Offre Administrative ;

15 Mo pour l'Offre Technique ;

5Mo pour l'Offre Financière ;

Les formats acceptés sont les suivants :

Formats PDF pour les documents textuels ;

JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

### 18. Dispositions relatives à la lutte contre la corruption

Tout acte de corruption ou de manœuvre frauduleuse doit être reporté au MINMAP par SMS ou par téléphone aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.

YAOUNDE le 14 Juin 2024

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MBU ROBINSON ENOW**

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE KRIBI

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 BIS/AONOPU/CUK/CAB/SIGAMP/CIPM/2024 DU 12/06/2024  
POUR LE TRAITEMENT ET AMENAGEMENT DES POINTS CRITIQUES DANS LA VILLE DE KRIBI  
(TRONÇON : CARREFOUR KINGUE - CARREFOUR BOCOM).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Ville de Kribi, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un appel d'offres pour l'exécution des travaux de traitement et aménagement des points critiques dans la ville de Kribi (tronçon : carrefour Kingue - carrefour Bocom).

### 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de nettoyage et les terrassements ;
- Les travaux de la chaussée;

L'assainissement et drainage des eaux pluviales.

### 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de 45 500 305 (quarante-cinq millions cinq cent mille trois cent cinq) Frs CFA.

### 4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en un (01) lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le BIP MINDDEVEL, Exercice 2024. Le montant prévisionnel des travaux est de 45 500 305 (quarante-cinq millions cinq cent mille trois cent cinq) Frs CFA.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au cabinet du Maire de la Ville de Kribi (SIGAMP/Unité des Appels d'Offres), dès la publication du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Service des Marchés de la Communauté Urbain de Kribi sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **50 000 F (Cinquante mille francs) CFA** payable à la caisse de la Recette Municipale de la Communauté Urbaine de Kribi.





## 9. Remises des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, Cabinet du Maire de la Ville de Kribi (SIGAMP/Unité des Appels d'offres), sis au bâtiment principal de la CUK au plus **tard le 16/07/2024 à 14 heures**. Elle devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004 BIS/  
ANOPU/CUK/CAB/SIGAMP/CIPM/24 DU 12/06/2024 12/06/2024 FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2024**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à quatre (04) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à 910 006 F (neuf cent dix mille six francs) CFA. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres. La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et **aura lieu le 16/07/2024 à partir de 15 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Kribi, sise au Bâtiment principal de la CUK. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères Eliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture vaut rejet de l'offre ;
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après la séance d'ouverture;
- c) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- d) Offre technique incomplète pour absence :
  - d1) de l'Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
  - d2) d'un Conducteur des travaux, Ingénieur du génie Civil inscrit à l'ONIGC, ayant minimum BAC+3 et cinq années d'expérience, et ayant été conducteur des travaux dans au moins un (01) projet de voirie revêtue ;
  - d3) de la capacité de préfinancement d'un montant minimum de 50 millions délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI ;
- e) Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
- f) Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;

### Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- A - Présentation .....01 critère
- B - Références .....03 critères
- C - Personnel clé .....11 critères
- D - Méthodologie .....04 critères
- E - Matériel .....12 critères
- F- Surface financière .....01 critère

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation. En cas de conflit entre l'Avis d'Appel d'Offres, la grille d'évaluation et le RPAO, seul ce dernier doit être pris en considération.

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Délégation Départementale de l'Habitat et du Développement Urbain de l'Océan, sise au quartier Administratif (rue en face les Sapeurs-Pompiers - Kribi), Téléphone : 222 46 15 90.

*KRIBI le 12 Juin 2024*

*Le MAIRE*

***SABIKANDA Guy Emmanuel***

## COMMUNE DE MA`AN

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°008/AONO/PU/C-MA`AN/CIPM/2024 DU 03/06/2024 POUR LES TRAVAUX D'UN ETANG PISCICOLE A  
NYABIZAN, DANS LA COMMUNE DE MA`AN, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
58 31 055 01 641822 464211 951

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Ma'an, Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Ma'an, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux de construction d'un étang piscicole à Nyabizan, dans la Commune de Ma'an, Département de la Vallée du Ntem.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Etude de faisabilité
- Confection armatures
- Système flottant
- Confection passerelle + Lest.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de Seize millions (16 000 000) francs CFA TTC.

### 4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises et groupement d'entreprises des travaux publics de droit camerounais et remplissant les conditions fixées par le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le MINEPIA, Budget d'Investissement Public, exercice 2024.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule d'appui au lancement des appels d'offres de la Commune de Ma'an dès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Ma'an, tél. : 694 58 20 37 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA**, payable à la recette municipale de la commune de Ma'an, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, Téléx, E-mail

**9. Remises des offres**

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la commune de Ma'an **au plus tard le 28/06/2024 à 12 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/PU/C-MA'AN/CIPM/2024  
DU 03/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ETANG PISCICOLE A NYABIZAN, DANS LA  
COMMUNE DE MA'AN**

**« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

**11. Cautionnement Provisoire**

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à Trois cent vingt mille (320 000) Francs CFA, d'une validité de trente (30) jours, au-delà de la date limite de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est de Trois cent trois mille (320 000) Francs CFA, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres **aura lieu le 28/06/2024 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ma'an. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2<sup>e</sup> étape : Vérification des dossiers techniques des soumissionnaires dont les offres administratives seront jugées conformes.
- 3<sup>e</sup> étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues administrativement conformes et techniquement acceptable.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

#### a)- Portant sur l'Offre Administrative

- Pièce non conforme 48H après l'ouverture des offres (cf. Article 92 (9) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics).
- Pièce falsifiée, fausse déclaration ou non authentique
- Absence de Caution de soumission à l'ouverture des plis.

#### b)- Portant sur l'Offre Technique

Offre technique incomplète ou non conforme pour absence ou non satisfaction de l'un des éléments/d'une des conditions ci-après :

- Fausse déclaration, documents falsifiés ;
- Note méthodologique « organisation, méthodologie et planning » ;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Non satisfaction d'au moins 70% à l'évaluation technique ;
- N'avoir aucun projet en cours d'exécution ou non achevé dans la Commune de Ma'an.

#### c)- Portant sur l'Offre Financière

- Offre financière incomplète ;
- Absence d'une soumission timbrée, datée et signée ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail de prix ;
- Non-respect des modèles (pièces 7,8 & 9) du DAO.

### Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La capacité financière (inférieur à deux millions cinq cent mille) ;
- Les références du soumissionnaire (expérience générale et spécifique) ;
- La méthodologie (calendrier, délai d'exécution, planning des travaux) ;
- Le personnel d'encadrement (références, qualification et CV) ;
- Les moyens techniques et matériels ;
- Attestation de visite de site datée et signée sur l'honneur.





## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre et donc l'offre a été reconnue moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres, et dont l'offre est moins disante.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la commune de Ma'an Tel : 694 58 20 37.

*EBOLOWA le 3 Juin 2024*

*Le MAIRE*

**ABESSOLO MENYE REMY**

# SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU LITTORAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PRECEDURE D'URGENCE  
N°002/AONO/C/SP/CRPM-LT/DREPIA-LT/2024 DU 12 JUIN 2024 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D 'UN IMMEUBLE DE TYPE R+2 POUR LECOMPTÉ DE LA DELEGATION  
REGIONALE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INSDUSTRIES ANIMALES POUR LE  
LITTORAL(PHASE 1).FINANCEMENT : BIP - EXERCICE 2024 ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : LA  
DELEGATION REGIONALE DL L'ELEVAGE. DES PECHEES ET DES INSDUSTRIES ANIMALES POUR LE  
LITTORAL.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
NP

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public exercice 2024, le Gouverneur de la Région du Littoral (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour l'exécution de la maîtrise d'œuvre des travaux de construction (Un immeuble de type r+2 pour le compte de la Délégation Régionale de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales pour le littoral (phase I)).

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment

- La fourniture d'un rapport préliminaire sur l'état des lieux ;
- La vérification et la correction du projet d'exécution de l'entreprise conformément aux études préalables ;
- Le contrôle et le suivi quotidien des travaux de construction de la Délégation Régionale de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales du Littoral, conformément au contrat de l'entreprise
- La production de tous les documents liés au suivi desdites prestations (rapports journaliers, hebdomadaires et mensuels, procès-verbaux, ordre de services et caractéristiques techniques)
- La vérification de la conformité des plans de récolement établis par l'entreprise
- La rédaction du rapport de fin des travaux et des recommandations

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **7 500 000 (Sept millions cinq cent mille)** de FCFA TTC.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte à tous les bureaux d'Études Techniques (BET).

## 5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'investissement Public (BIP) du MINEPIA au titre de l'exercice 2024, sur la ligne d'imputation budgétaire N°5831 44141 4036 1313.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables au 2<sup>e</sup> étage de l'immeuble abritant les services du Gouverneur de la Région du Littoral porte 219, ou au Secrétariat Particulier de Monsieur le Gouverneur de la Région du Littoral sis au 4<sup>e</sup> étage porte 417 A BONANJO, dès la publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au 2<sup>e</sup> étage de l'immeuble abritant les services du Gouverneur de la Région du Littoral porte 219 ou au Secrétariat Particulier de Monsieur le Gouverneur de la Région du Littoral sis au 4<sup>e</sup> étage, porte 417 à BONANJO, dès la publication du présent avis. Centre de présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **15 000 (quinze mille) Francs CFA**, payable à la Trésorerie Générale de Douala.

## 8. Remises des offres

Chaque redigé en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel les, devra parvenir à la porte 219 sis immeuble abritant les services du Gouverneur BONANJO. 1<sup>W</sup> • [CI] Email au plus tard le **05 JUIL 2024 à 12 heures** précises, et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE**  
**N°002/AONO/C/SP/CRPM-LT/DREPIA-LT/2024 du 12 JUIN 2024**  
**POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'IMMEUBLE DE TYPE R+2 POUR**  
**LE COMPTE DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'ÉLEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES**  
**ANIMALES POUR LE LITTORAL (PHASE I).**  
**« A N'OUVRIRE QU'EN SÉANCE DE DEVOUEMENT »**

## 9. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de cinq (05) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service à commencer ses prestations.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du présent DAO précisant le montant de **150 000 (Cent cinquante mille) FCFA** valable pendant trente (30) jours à compter de la date d'origine de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisée par le Ministère chargé des Finances à remettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date d'origine de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel (l'offre sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances entraîne le rejet de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

**L'ouverture des plis se fera en deux temps :**

**L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 05 JUIL 2024 à 13 h 00**

précises au 2<sup>e</sup> étage de l'immeuble abritant les services du Gouverneur de la Région du Littoral porte 219 sis à BONANJO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant en le dossier administratif conforme et obtenu une note technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.

## 13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont classés de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels

### Critères éliminatoires.

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- Absence de cautionnement de soumission à l'ouverture des plis :
- Absence de l'un des trois volumes (administratif, financier et technique)
- Pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures après le dépouillement ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées :
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 :
- Absence (ou déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années) et non appartenant à la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics.
- Offre financière incomplète (absence de tous les détails des prix, absence de détail des pièces)

### Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères essentiels regroupés par rubrique ainsi qu'il suit :

- Référence du soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires 15 points
- Le matériel nécessaire 20 points
- Qualification et compétence des experts 40 points
- La méthodologie proposée en adéquation avec les TDR 15 points
- Solvabilité et capacités financières 10 points

## 14. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-tout (prix le plus bas) conformément aux procédures décrites dans le présent DAD.

La note finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières selon la formule ci-après :

$70 \times \text{Note technique (Nt)} + 30 \times \text{Note financière}$

$N =$

$100$

La Note financière est obtenue de la manière suivante :

Soit  $F_m$  le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100

points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la

proposition la moins disante seront obtenues par la formule :

$100 \times \frac{F_m}{F}$

$N_f =$

$F$

$F_m$  — le montant de la proposition la moins disante  $F$  = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale N la plus élevée sera (l'adjudicataire) du marché.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres (Aires) pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite initiale de soumission pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat particulier des services du Gouverneur de la Région du Littoral étage porte 417 sis à Bonajo.

Pour toute tentative de corruption ou d'abus de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au M1NM AP. aux numéros ci-après : 673 205 725 ou 699 370 748.

Le Gouverneur de la Région du littoral. Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

DOUALA le 12 Juin 2024

Le GOUVERNEUR

**IVAHA DIBOUA Samuel Dieudonné**

# COMMUNE DE MANJO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06/AONO/MANJO/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSON AU MARCHÉ DE MANJO, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP MINEPIA EXERCICE 2024**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de Manjo, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Manjo, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, Pour les travaux de construction d'un hall de vente de poisson au marché de Manjo , dans la Commune de Manjo, Département du Moungo, Région du Littoral.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres Comprennent La Construction d'un hall de vente de poisson au marché de Manjo, dans la Commune de Manjo, Département du Moungo.

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros œuvre et ceux du second œuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

- Travaux préparatoires ;
- Fondations;
- Béton armé en Elévation ;
- Maçonnerie ;
- Enduits, chapes et divers ;
- Faux plafonds
- revêtement scellés ;
- Charpente – Couverture ;
- Menuiserie bois ;
- Menuiserie métallique ;
- Peinture ;
- Electricité ;
- Eclairage ;
- Plomberie-Assainissement ;

## 3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPIA de l'Exercice 2024, en Ressources transférées, suivant le tableau ci-après :

Lot	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
Unique	Construction d'un hall de vente de poisson au marché de Manjo	15 000 000 (Quinze millions) FCFA	.....

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

## 5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPIA de

l'Exercice 2024, en Ressources transférées, suivant le tableau ci-après :

Lot	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
Unique	Construction d'un hall de vente de poisson au marché de Manjo	15 000 000 (Quinze millions) FCFA	.....

#### 6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques

#### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune de Manjo, dès Publication du présent avis. Commune de Manjo, d'une somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone

#### 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, à remettre sous pli fermé, à la commune de Manjo, au plus tard le **08 JUIL 2024**, à **10 heures** (heure limite) et devra obligatoirement

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE MINEPIA  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSON AU MARCHÉ DE MANJO DANS LA COMMUNE DE MANJO  
Financement : BIP MINEPIA Exercice 2024  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

#### 9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 120 jours à compter de la date de signature du contrat et de commencer les travaux.

#### 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par un tiers agréé par le Maître d'Ouvrage, chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **300 000 (trois cent mille) Francs CFA**. A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants des cautions, les dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

#### 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie certifiée conforme. Particulier de l'Appel d'Offres.

**Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.**

#### 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le 14 Juin 2024 à 10 heures, au Marchés (CIPM) de Manjo, dans la salle de conférence de la Mairie de Manjo.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exc
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent l
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Offre Technique incomplète pour absence de:
- Rapport de visite de lieux ;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières a
- Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre du soumissionnaire (BPU, DQE et le SDPU);
- Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :
- Une soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
- Le sous-détail des prix unitaires ;
- Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

### Critères Essentiels :

- Références de l'Entreprise ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- Expérience du personnel d'encadrement ;
- Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

## 14. Attribution

Le Maire de la Commune de Manjo, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, te vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise de

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvr Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Ap Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-ap



# COMMUNE DE MA`AN

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°006/AONO/PU/C-MA`AN/CIPM/2024 DU 03/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION POINTS  
D'EAU DANS LA COMMUNE DE MA`AN, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
58 27 100 02 641822 464211 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de Ma'an, Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Ma'an, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux de réhabilitation des points d'eau dans la Commune de Ma'an. Il s'agit de :

- Puits de Nkolnsong (Nyabizan)
- Forage de Nyabizan centre
- Puits d'Abem (Chefferie)
- Puits d'Abem (Nkolmelong)
- Forage de Nnemeyong (Chefferie)
- Forage Mvi'ili Mengalé (en face poste agricole)
- Forage Mvi'ili Mengalé (CSI)
- Forage Mvi'ili Mengalé (Ekuk)
- Puit Ma'an – village (Provillage)
- Puits Tya'assono (Ecole publique)
- Puits Okong II (Provillage)
- Forage Tom (Chefferie)
- Forage Alen (chefferie)

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires :
  - Amené et repli du matériel et du personnel.
  - Construction d'ancrage
- Réhabilitation superstructure :
  - Cimentage et margelle anti-bourbier ;
  - Aménagement d'un puisard y compris dallage
  - Exhaure : fourniture et pose d'une pompe manuelle homologuée par le MINEE ;
  - Peinture
- Développement, pompage et travaux spéciaux :
  - Développement de forages ;
  - Curage des puits
  - Analyse physico-chimique et bactériologique ;
  - Désinfection du puits au chlore
- Pérennisation de l'ouvrage :
  - Fourniture de la caisse à outil.



### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de Vingt-un millions cinq cent mille (21 500 000) francs CFA TTC.

### 4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises et groupement d'entreprises des travaux publics de droit camerounais et remplissant les conditions fixées par le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le MINDDEVEL, Budget d'Investissement Public, exercice 2024.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule d'appui au lancement des appels d'offres de la Commune de Ma'an dès publication du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Ma'an, tél. : 694 58 20 37 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA, payable à la recette municipale de la commune de Ma'an, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, Téléx, E-mail

### 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la commune de Ma'an **au plus tard le 28/06/2024 à 12 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/PU/C-MA'AN/CIPM/2024 DU 03/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES POINS D'EAU DANS LA COMMUNE DE MA'AN**

**« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

### 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à Quatre cent trente mille (430 000) Francs CFA, d'une validité de trente (30) jours, au-delà de la date limite de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est de Quatre cent trente mille (430 000) Francs CFA, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 20/08/2024 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ma'an. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2<sup>e</sup> étape : Vérification des dossiers techniques des soumissionnaires dont les offres administratives seront jugées conformes.
- 3<sup>e</sup> étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues administrativement conformes et techniquement acceptable.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

#### a)- Portant sur l'Offre Administrative

- Pièce non conforme 48H après l'ouverture des offres (cf. Article 92 (9) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics).
- Pièce falsifiée, fausse déclaration ou non authentique
- Absence de Caution de soumission à l'ouverture des plis.

#### b)- Portant sur l'Offre Technique

Offre technique incomplète ou non conforme pour absence ou non satisfaction de l'un des éléments/d'une des conditions ci-après :

- Fausse déclaration, documents falsifiés ;
- Note méthodologique « organisation, méthodologie et planning » ;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Non satisfaction d'au moins 70% à l'évaluation technique ;
- N'avoir aucun projet en cours d'exécution ou non achevé dans la Commune de Ma'an.

#### c)- Portant sur l'Offre Financière

- Offre financière incomplète ;
- Absence d'une soumission timbrée, datée et signée ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail de prix ;
- Non-respect des modèles (pièces 7,8 & 9) du DAO.

### Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La capacité financière (inférieur à deux millions cinq cent mille) ;
- Les références du soumissionnaire (expérience générale et spécifique) ;
- La méthodologie (calendrier, délai d'exécution, planning des travaux) ;
- Le personnel d'encadrement (références, qualification et CV) ;
- Les moyens techniques et matériels ;
- Attestation de visite de site datée et signée sur l'honneur.



## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre, et dont l'offre est moins disant

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la commune de Ma'an Tel : 694 58 20 37.

*EBOLOWA le 3 Juin 2024*

*Le MAIRE*

**ABESSOLO MENYE REMY**

# COMMUNE DE MA`AN

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°007/AONO/PN/C-MA`AN/CIPM/2024 DU 03/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN  
DEBARCADERE AU BORD DE LA RETENUE D'EAU DE MEMVE'ELE, DANS LA COMMUNE DE MA`AN,  
DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
58 31 055 01 641822 464211 951

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de Ma'an, Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Ma'an, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux de construction d'un débarcadère au bord de la retenue d'eau du barrage de Memve'ele, dans la Commune de Ma'an, Département de la Vallée du Ntem.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préliminaires
- Gros œuvres
- Superstructure
- Ossature plancher et accessoires

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de Douze millions (12 000 000) francs CFA TTC

## 4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises et groupement d'entreprises des travaux publics de droit camerounais et remplissant les conditions fixées par le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le MINEPIA, Budget d'Investissement Public, exercice 2024

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule d'appui au lancement des appels d'offres de la Commune de Ma'an dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Ma'an, tél. : 694 58 20 37 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**, payable à la recette municipale de la commune de Ma'an, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, Téléx, E-mail

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la commune de Ma'an **au plus tard le 28/06/2024 à 12 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/PU/C-MA'AN/CIPM/2024  
DU 03/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DEBARCADERE AU BORD DE LA RETENUE  
D'EAU DU BARRAGE DE MEMVE'ELE, DANS LA COMMUNE DE MA'AN**

**« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à Deux cent quarante mille (240 000) Francs CFA, d'une validité de trente (30) jours, au-delà de la date limite de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est de Deux cent quarante mille (240 000) Francs CFA, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres **aura lieu le 28/06/2024 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ma'an. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.



## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2<sup>e</sup> étape : Vérification des dossiers techniques des soumissionnaires dont les offres administratives seront jugées conformes.
- 3<sup>e</sup> étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues administrativement conformes et techniquement acceptable.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

#### a)- Portant sur l'Offre Administrative

- Pièce non conforme 48H après l'ouverture des offres (cf. Article 92 (9) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics).
- Pièce falsifiée, fausse déclaration ou non authentique
- Absence de Caution de soumission à l'ouverture des plis.

#### b)- Portant sur l'Offre Technique

Offre technique incomplète ou non conforme pour absence ou non satisfaction de l'un des éléments/d'une des conditions ci-après :

- Fausse déclaration, documents falsifiés ;
- Note méthodologique « organisation, méthodologie et planning » ;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Non satisfaction d'au moins 70% à l'évaluation technique ;
- N'avoir aucun projet en cours d'exécution ou non achevé dans la Commune de Ma'an.

#### c)- Portant sur l'Offre Financière

- Offre financière incomplète ;
- Absence d'une soumission timbrée, datée et signée ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail de prix ;
- Non-respect des modèles (pièces 7,8 & 9) du DAO.

### Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La capacité financière (inférieur à deux millions cinq cent mille) ;
- Les références du soumissionnaire (expérience générale et spécifique) ;
- La méthodologie (calendrier, délai d'exécution, planning des travaux) ;
- Le personnel d'encadrement (références, qualification et CV) ;
- Les moyens techniques et matériels ;
- Attestation de visite de site datée et signée sur l'honneur.

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres, et dont l'offre est la moins disante.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la commune de Ma'an Tel : 694 58 20 37.

*EBOLOWA le 3 Juin 2024*

*Le MAIRE*

**ABESSOLO MENYE REMY**

## COMMUNE DE MA`AN

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°005/AONO/PU/C-MA`AN/CIPM/2024 DU 03/06/2024 POUR L'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DU  
HALL DE VENTE DE POISSON FUME DE NYABIZAN, DANS LA COMMUNE DE MA`AN, DEPARTEMENT DE  
LA VALLEE DU NTEM**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
58 31 055 01 641822 464211 951

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Ma'an, Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Ma'an, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux d'achèvement de la construction du hall de vente de poisson fumé de Nyabizan, dans la Commune de Ma'an, Département de la Vallée du Ntem.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires
- Enduits, chapes et divers ;
- Faux plafonds
- Revêtements scellés
- Peinture
- Electricité
- Plomberie – assainissement

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de Sept millions (7 000 000) francs CFA TTC.

### 4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises des travaux publics de droit camerounais et remplissant les conditions fixées par le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le MINEPIA, Budget d'Investissement Publique, exercice 2024

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule d'appui au lancement des appels d'offres de la Commune de Ma'an dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Ma'an, tél. : 694 58 20 37 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA, payable à la recette municipale de la commune de Ma'an, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, Téléx, E-mail

## 9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres.

### 1. 1. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la commune de Ma'an au plus **tard le 28/06/2024 à 12 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PRECEDURE D'URGENCE N°005/AONO/PU/C-MA'AN/CIPM/2024 DU 03/06/2024 POUR L'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DU HALL DE VENTE DE POISSON FUME DE NYABIZAN, DANS LA COMMUNE MA'AN, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM**

**« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à Cent quarante mille (140 000) francs CFA, d'une validité de trente (30) jours, au-delà de la date limite de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est de Cent quarante mille (140 000) francs CFA, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres **aura lieu le 28/06/2024 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ma'an. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2<sup>e</sup> étape : Vérification des dossiers techniques des soumissionnaires dont les offres administratives seront jugées conformes.
- 3<sup>e</sup> étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues administrativement conformes et techniquement acceptable.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

#### a)- Portant sur l'Offre Administrative

- Ø Pièce non conforme 48H après l'ouverture des offres (cf. Article 92 (9) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics).
- Ø Pièce falsifiée, fausse déclaration ou non authentique
- Ø Absence de Caution de soumission à l'ouverture des plis.

#### b)- Portant sur l'Offre Technique

Offre technique incomplète ou non conforme pour absence ou non satisfaction de l'un des éléments/d'une des conditions ci-après :

Fausse déclaration, documents falsifiés ;

- Note méthodologique « organisation, méthodologie et planning » ;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Non satisfaction d'au moins 70% à l'évaluation technique ;
- N'avoir aucun projet en cours d'exécution ou non achevé dans la Commune de Ma'an.

#### c)- Portant sur l'Offre Financière

- Offre financière incomplète ;
- Absence d'une soumission timbrée, datée et signée ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail de prix ;
- Non-respect des modèles (pièces 7,8 & 9) du DAO.

### Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La capacité financière (inférieur à deux millions cinq cent mille) ;
- Les références du soumissionnaire (expérience générale et spécifique) ;
- La méthodologie (calendrier, délai d'exécution, planning des travaux) ;
- Le personnel d'encadrement (références, qualification et CV) ;

- Les moyens techniques et matériels ;
- Attestation de visite de site datée et signée sur l'honneur.

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre et dont l'offre est moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la commune de Ma'an Tel : 694 58 20 37.

*EBOLOWA le 3 Juin 2024*

*Le MAIRE*

**ABESSOLO MENYE REMY**



# MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 02/ADC/MINREX/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024 POUR  
L'AMENAGEMENT DU CABINET DU MINDELCOM AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES  
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE : 2024 IMPUTATION : 58 06 340010  
2230**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
58 06 340010 2230

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance la Demande de Cotation pour l'aménagement du Cabinet du MINDELCOM au Ministère des Relations Extérieures.

## 2. Coût Prévisionnel

pour le coût prévisionnel de Trente Millions (30 000 000) de Francs CFA.

## 3. Allotissement

La Demande de Cotation, objet du présent Avis, est constituée d'un lot unique.

## 4. Participation et origine

La présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, catégorisées ou non, exerçant autant que possible dans le secteur des bâtiments et des travaux publics.

## 5. Financement

Les travaux, objet de la présente Demande de Cotation, sont financés par le Budget du Ministère des Relations Extérieures, Budget d'Investissement Public, Exercice 2024, Imputation : 58 06 340010 2230, pour le coût prévisionnel de Trente Millions (30 000 000) de Francs CFA.

## 6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, et la version électronique sur le site web [www.diplomatie.cm](http://www.diplomatie.cm)

## 7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de Cinquante Mille (50 000) Francs CFA, représentant les frais d'achat de la Demande.

## 8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions de la Demande de Cotation, devront être déposées contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard le 11 juillet 2024 à 13 heures précises.

Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

« DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/MINREX/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024, POUR L'AMENAGEMENT DU CABINET DU MINDELCOM AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

NB : Les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparées par les intercalaires de couleur identique et différente de la blanche aussi bien dans l'original que dans les copies, de manière à faciliter son examen.

## 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution ne devra pas excéder trois (03) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux.

## 10. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de Six Cent Mille (600 000) Francs CFA délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres, et la date limite de validité desdites pièces doit être postérieure à celle de lancement de la Demande de Cotation. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, le non-respect des modèles des pièces de la Demande de Cotation, une fausse déclaration, une fausse pièce ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre.

Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée le 11 juillet 2024 à 14 heures précises, dans la salle de conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) placée auprès du Ministère des Relations Extérieures, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

## 12. Critères d'évaluation

### 10 – 1 Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;  
Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;  
Pièce(s) falsifiée(s), fausse(s) pièce(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;  
Absence de déclaration sur l'honneur attestant le non-abandon d'un marché au cours des trois dernières années et l'absence du soumissionnaire sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP ;  
Absence d'attestation de visite de site et du rapport y afférent signés sur l'honneur par le soumissionnaire ;  
Note évaluation technique inférieure à vingt-un (21) « oui » sur trente (30) ;  
Omission d'un prix unitaire ou d'un prix forfaitaire quantifié dans l'offre financière.

### 10 - 2 Critères essentiels

L'offre technique de chaque Soumissionnaire, dont le Dossier administratif et l'Offre technique sont conformes au regard des critères éliminatoires, sera évaluée suivant une notation binaire sur les vingt (20) sous-critères des critères suivants :

Présentation de l'offre ;  
Domaine d'activités relevant du secteur de BTP ;  
Disponibilité des ressources financières ou accès à une ligne de crédit ;  
Prestations similaires livrées ;  
Personnel ;  
Matériel ;  
Programme d'exécution des travaux.  
La grille détaillée d'évaluation figure à la Pièce n° 9 : Grille d'Evaluation.

## 13. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au Soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation, techniquement qualifiée et évaluée la moins-disante.

## 14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.coleps.gov.gn>

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES

Pour toute tentative de corruption ou tout fait de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP/la CONAC ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48/1517.

YAOUNDE le 12 Juin 2024

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

**MBAYU FELIX**

# SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU NORD-OUEST

**DECISION NO.005/D/MINAT/GOV/NW/2024 OF 04/06/2024 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDER NO.007/ONIT/GOV-NW/NWRTB 2024 OF 15/04/2024 FOR THE CONTROL OF THE CONSTRUCTION OF WORKSHOPS AND UPGRADING OF ELECTRICITY SUPPLY FOR THE BAMENDA REGIONAL HANDICRAFT VILLAGE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

THE GOVERNOR OF THE NORTH WEST REGION

**DECIDES**

**ARTICLE 1:** THAT JOBBING ORDER RELATING TO THE , NO. 007/ONIT/GOV-NW/NWRTB 2024 OF 15/04/2024 FOR THE CONTROL OF THE CONSTRUCTION OF WORKSHOPS AND UPGRADING OF ELECTRICITY SUPPLY FOR THE BAMENDA REGIONAL HANDICRAFT VILLAGE . IS AWARDED TO THE ENTERPRISE HE

LOT NO	PROJECT
1	FOR THE CONTROL OF THE CONSTRUCTION OF WORKSHOPS AND UPGRADING OF ELECTRICITY SUPPLY FOR THE BAMENDA REGIONAL HANDICRAFT VILLAGE.(UNIQUE LOT)

**ARTICLE 2:** THIS PRESENT DECISION SHALL BE **PUBLISHED AND REGISTERED** WHERE NEED BE.

*BAMENDA le 4 Juin 2024*

*Le GOUVERNEUR*

**LELE LAFRIQUE Adolphe**

## COMMUNE DE WUM

**“REQUEST FOR QUOTATION” UNDER EMERGENCY PROCEDURE? .02/RQ/MINDDEVEL/WC/WCITB/2024  
OF 05/06/2024 FOR THE SUPPLY OF OFFICE EQUIPMENT TO THE WUM TOWN HALL IN WUM  
MUNICIPALITY MENCHUM DIVISION, NORTH WEST REGION.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

The Mayor of Wum Council, Project Owner and Contracting Authority, hereby launches an Open Invitation to Tender, under urgent procedure for the” hereby launches a **Request for Quotation for the Supply of Office Equipment for the Wum Town Hall in Wum Municipality Menchum Division, North West Region.**

This request for quotation comprises one (01) lot:

### 2. Consistance des prestations

The services of this contract include the supply of Office Equipment for the Wum Town Hall in Wum Municipality Menchum Division, North West Region.

### 3. Cout Prévisionnel

The cost of project is estimated at **80,000,000 fcfa**

### 4. Allotissement

The project is in **one** lot.

### 5. Participation et origine

Participation to this request for quotation is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws and having a good experience in the domain concerned.

### 6. Financement

These projects will be financed by the **FEICOM** for **2024** financial year with budget Heads No .....

### 7. Consultation du Dossier

Interested eligible bidders may obtain further information during working hours as from the date of publication of this Tender Notice, at the Wum council **Tel: 679746408**

### 8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained in the Wum Council, in the Service in charge of Award of Public Contracts, Telephone NO 679746408 as soon as this notice is published against payment of a non- refundable sum of **(160,000)** One hundred and sixty thousand francs CFA, payable into the Municipal Treasury of Wum Council representing the cost of purchasing the Tender File.

**9. Remises des offres**

Each bid drafted in English or French in **07** (seven) copies including **01** (one) original and **06** (six) copies marked as such, should reach the, Wum Council not later than **04/07/2024** at **10.00 am** local time. It should be labelled as follows:

**“REQUEST FOR QUOTATION”  
?.02/RQ/MINDDEVEL/WC/WCITB/2024 OF 05/06/2024  
FOR THE SUPPLY OF OFFICE EQUIPMENT FOR THE WUM TOWN HALL IN WUM MUNICIPALITY MENCHUM  
DIVISION, NORTH WEST REGION.**

**The external envelope should not carry any mark that can lead to the identification of the bidder.**

**10. Delai de Livraison**

The maximum execution deadline provided for by the Contracting Authority shall be sixty **(60) days** maximum, as from the date of Notification of the Service Order.

**11. Cautionnement Provisoire**

Each bidder should include in his administrative document, a Bid Bond of FCFA **1,600,000** (One million six hundred thousand CFA francs) issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance in conformity with COBAC conditions.

**12. Recevabilité des Offres**

Against the risk of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities of the Administrative Document required, including the Bid Bond, must imperatively be produced in accordance with the Special Conditions of the Invitation to Tender. They must obligatorily not be older than three **(03)** months or must not be produced after the signing of the tender file.

Any offer not in conformity with the prescriptions of this Notice and Tender file shall not be accepted, especially the absence of a bid bond issued by a first rate-bank, approved by the Ministry in charge of Finance, or the non-respect of the model of the Tender File documents, shall lead to a pure and simple rejection of the offer without any appeal being entertained

**13. Ouverture des Plis**

The bids shall be opened in single phase. The opening of the administrative documents and the Technical and Financial offers will take place on the. **04/07/ 2024** at **11:00 am** local time, by the Competent Tenders Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

**14. Critères d'évaluation**

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

**- Essential criteria**

The criteria relating to the qualification of candidates could indicatively be on the following:

- 1- General presentation of the Offer;
- 2- References of the company in the similar achievements;
- 3- Logistics.
- 4- The Pre – Financing capacity greater or equal to the amount required in the offer;
- 5- Certificate of guarantee delivered by the supplier;
- 6- The Special Technical Clauses initialed in each page;
- 7- Special Administrative Clauses completed and initialed in each page;
- 8- Attestation of Site Visit signed by the contractor or his representative
- 9- Report of site visit signed by the company Director or his representative

**- Main qualification criteria:**

The criteria relating to the qualification of candidates could be indicative on the following:

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Tender Regulation (**RPAO**).

This evaluation will be done in a purely positive way (**yes**) or negative (**no**) with an acceptable minimum from at least 75% of the essential criteria taken in account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria.

**15. Attribution**

N/A

**16. Durée Validité des Offres**

The bidders shall remain committed to their bid for 60 days from the deadline of the submission of bids.

**17. Renseignements Complémentaires**

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Wum Council, Service of Public Contracts.

*BAMENDA le 5 Juin 2024*

*Le MAYOR*

***DINGHAMBONG MVO Anthony***

# PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

- LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS –RÉF 010/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/06-2024 LE  
COORDONNATEUR GÉNÉRAL À MADAME / MONSIEUR LE DIRECTEUR DE ETS TSAGUE SIMON TEL :  
(+237) 670 65 81 98 ; ETS GRYN TEL : (237) 699 687 822E-MAIL : GEORGESGYN65@GMAIL.COM ; ETS  
BEDINE TEL : (237) 676 025 821E-MAIL : TONROS01982@GMAIL.COM ; ETS ESPOIR BUSINESS TEL :  
(+237) 656 723 071E-MAIL : JEACLAUDETANGA@YAHOO.COM ; ETS KEDOROTEL : (+237) 677 019  
216E-MAIL : AWOUNANGP@YAHOO.COM ETS DONQUIET SERVICES TEL : (+237) 675 192 470

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU POUR L'UNITÉ PILOTE DES ACQUIS SCOLAIRES (UPAS)

Madame / Monsieur,

J'ai l'honneur de solliciter par la présente, vos propositions les plus avantageuses relatives à « l'acquisition du mobilier de bureau pour l'Unité Pilote des Acquis Scolaires (UPAS) ».

Le financement relatif à ce marché est assuré à 100% par le Crédit IDA.

## 2. Remises des offres

Vous trouverez joint dans la Demande de Cotations, le Bordereau Descriptif et Quantitatif de ces fournitures que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le 15 Juillet 2024, à 14 h, sous enveloppe cachetée, adressée à l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC, située à Bastos, Rue Ambassade de Chine, Face Haut-Commissariat du Canada, B.P : 35 450, Yaoundé-CAMEROUN, tél : (+237) 243 00 66 75, et portant la mention :

« Demande de Cotations Restreinte N°010/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/06-2024 du 12/06/2024, relative à l'acquisition du mobilier de bureau pour l'Unité Pilote des Acquis Scolaires (UPAS)

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres ».

## 3. Ouverture des Plis

L'ouverture des Cotations aura lieu à l'adresse sus-indiquée, dans la salle de conférence du Programme d'Appui à la Réforme de L'Education au Cameroun (PAREC) le 15 Juillet 2024, à 15 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Les Cotations seront valables pour une période de soixante (60) jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis.

Les fournitures sont à livrer dans les locaux de l'Unité des Acquis Scolaires sis à Bastos derrière le laboratoire MEKA, dans un délai maximum de vingt et un (21) jours suivant la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

Veuillez agréer Madame / Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

P.J. : La Demande de Cotations Restreinte

YAOUNDE le 12 Juin 2024

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

**OWOTSOGO ONGUENE AMBROISE**



# MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AAONO/MINREX/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA MAINTENANCE DES SANITAIRES ET DE LA PLOMERIE AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
58 06 090 02 390000 361420 1

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la maintenance des sanitaires et de la plomberie au Ministère des Relations Extérieures.

Globalement, les prestations attendues de l'Entreprise ou du Groupement d'Entreprises visent **le fonctionnement des installations d'alimentation en eau, d'évacuation EU/EV, des appareils sanitaires, de la pompe de forage, des supprimeurs et de la bêche au MINREX ainsi que le remplacement le cas échéant des sanitaires et des supprimeurs défectueux.**

## 2. Consistance des prestations

Les prestations portent, de façon globale, sur la maintenance des sanitaires et de la plomberie au Ministère des Relations Extérieures.

Celles-ci, qui seront exécutées pendant six (6) mois à partir de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations, les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, consistent en:

- Le bilan-diagnostic des installations d'alimentation en eau, d'évacuation EU/EV, des appareils sanitaires, de la pompe de forage, des supprimeurs et de la bêche à eau ainsi que des propositions de solution au début de chaque trimestre ;
- La maintenance du réseau d'alimentation et de distribution d'eau ;
- La maintenance du réseau d'évacuation EU/EV ;
- La maintenance des canalisations ;
- La maintenance des supprimeurs ;
- La maintenance de la pompe de forage ;
- Le remplacement de certains équipements ou parties d'équipements sanitaires ou de plomberie défectueux ;
- Le remplacement de la robinetterie défectueuse ;
- La réhabilitation et la mise en service du forage existant ;
- La réhabilitation et la mise en service de la réserve et des bêches d'eau existantes ;
- La vidange et le curage des fosses septiques et regards ;
- La réhabilitation et la création de certaines installations si nécessaire.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût d'objectif des prestations, objet de l'Appel d'Offres, est de de **Francs CFA Dix Millions (10 000 000)**.

## 4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un Lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises et/ou aux Groupements d'Entreprises de droit camerounais, catégorisées ou non, exerçant autant que possible dans le secteur de la maintenance des sanitaires et de la plomberie.

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de Fonctionnement du Ministère des Relations Extérieures - Exercice 2024, Imputation : 58 06 090 02 390000 361420.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, et la version électronique sur le site web [www.dip](http://www.dip)

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite, par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures et/ou par voie électronique, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **Dix Huit Mille (18 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être remises contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard **le 16 juillet 2024 à 13 heures** précises.

Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 04/AONO/MINREX/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024,**

**EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA MAINTENANCE DES SANITAIRES ET DE LA PLOMERIE AU  
MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES.**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

## 10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations, objet de l'Appel d'Offres, est de six (6) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, conformément à la Pièce N° 11 du Dossier d'Appel d'Offres, et dont le montant est de **Deux Cent Mille (200 000) Francs CFA**.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres, et la date limite de validité desdites pièces doit être postérieure à celle de lancement de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, conformément à la Pièce N° 11 du Dossier d'Appel d'Offres.

Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, une fausse déclaration, une fausse pièce ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et portera sur les séries des quatre enveloppes (Enveloppe extérieure, «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE»), l'une après l'autre, dans l'ordre chronologique suivant : i) Enveloppe extérieure, ii) «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», iii) «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et iv) «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE».

Elle est effectuée, **le 16 juillet 2024 à 14 heures** précises dans la salle de conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès du Ministère des Relations Extérieures, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

## 14. Critères d'évaluation

### a - Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;
- Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant le non-abandon d'un marché au cours des trois dernières années et l'absence du soumissionnaire sur la liste des entreprises défailtantes établie par le MINMAP ;

- Absence ou non-conformité du Conducteur des prestations ;
- Non satisfaction d'au moins cinq (05) critères essentiels sur les sept (07) ;
- Omission d'un prix unitaire ou d'un prix forfaitaire quantifié dans l'offre financière.

## b - Critères essentiels

L'offre technique de chaque Soumissionnaire, dont le Dossier administratif et l'Offre technique sont conformes au regard des critères éliminatoires, sera évaluée en fonction des critères essentiels suivants :

N°	Critères	Evaluation	
		OUI	NON
1	Ressources humaines		
2	Références dans le domaine des prestations similaires livrées		
3	Plan de travail et méthodologie		
4	Ressources matérielles à mobiliser		
5	Capacité de financement		
6	Présomption de connaissance du site		
7	Présentation du dossier		

La grille d'évaluation des offres figure à la Pièce N° 12.

Seules les offres, qui auront satisfait à **au moins cinq (05) critères essentiels sur les sept (07)** à l'issue de cette évaluation technique, seront déclarées conformes et admises à l'évaluation financière.

## c - Evaluation financière

Seules les offres financières des soumissions non disqualifiées, à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives et de l'évaluation technique, seront évaluées pour en déterminer les montants corrigés.

### 15. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au Soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, a satisfait à au moins cinq (05) critères essentiels sur les sept (07) et est évaluée la moins-disante.

### 16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sousdirection du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cmet> et <http://www.publiccontracts.cm>.

YAOUNDE le 12 Juin 2024

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**MBAYU FELIX**

## COMMUNE DE MBOMA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C.MMA/CIPM/2024 DU 11/06/2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA SUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE DANS LA VILLE DE MBOMA DANS LA COMMUNE DE MBOMA , DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOMA, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour la suite des travaux de construction d'une mini centrale Solaire dans la ville de MBOMA DANS la Commune de MBOMA, Département du HAUT-NYONG, Région de l'Est (lot unique)

### 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres

### 3. Cout Prévisionnel

montant prévisionnel de 70 140 000 (Soixante-dix millions cent quarante mille) Francs CFA Toutes Taxes comprises.

### 4. Allotissement

N/D

### 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais et installées en territoire camerounais.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - -, EXERCICE 2024, pour un montant prévisionnel de 70 140 000 (Soixante-dix millions cent quarante mille) Francs CFA Toutes Taxes comprises.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Mairie de MBOMA, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette Municipale de MBOMA.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Mairie de MBOMA, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette Municipale de MBOMA.

**9. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de MBOMA, au plus tard le 09/07/2024 à 10 heures précises et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008 /AONO/C.MMA/CIPM/2024 Du 11/06/2024 en procédure d'urgence POUR LA SUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE DANS LA VILLE DE MBOMA DANS LA COMMUNE DE MBOMA , DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (Lot Unique)

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

**10. Delai de Livraison**

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de Cinq (05) mois calendaires, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

**11. Cautionnement Provisoire**

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicités, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, soit 701 400 (Sept cent un mille quatre cent ) Francs CFA.

**12. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de MBOMA le 09/07/2024 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de MBOMA , en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### A. Critères éliminatoires :

#### a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;

#### b. Offre technique

- 1) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun marché pendant les trois (03) dernières années
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) Absence de plus de deux (02) critères de qualification essentiels de l'Offre technique

#### c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

#### 29.5.1.1 Critères essentiels:

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Déclaration sur l'Honneur de n'avoir pas abandonné un marché pendant les trois (03) dernières années
  - 2- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
  - 3- Personnel d'encadrement ;
  - 4- Moyens matériels ;
  - 5- Références;
  - 6- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du projet sur les trois (03) dernières années ;
  - 7- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;
- N.B : Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 19 « oui » sur 26) seront examinées, Si aucune offre n'obtient le pourcentage requis, seule (s) l'(les) offre(s) financière(s) du (des) soumissionnaire(s) ayant obtenu (s) l'évaluation technique la plus élevée sera (seront) examinée(s).

## 15. Attribution

Sous réserve des dispositions de l'Article 103 (1) du décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés Publics, une lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ; sous réserve des dispositions du Nota Bene du point 9.B susmentionnée;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

- a. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de MBOMA , aux numéros de téléphones : 699 831 639/653 333 314 ;
- b. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

*MBOMA le 11 Juin 2024*

*Le MAIRE*

**FOUDA FOU DA Frederic**



# PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 014/ASMI/PADESCE/UCP/CG/SPM/2024 DU 12  
JUN 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGEE DE L'ELABORATION DES CADRES  
SECTORIELS DE CERTIFICATION ET DE QUALIFICATION DANS LES SECTEURS DU BTP ET DE L'AGRO  
INDUSTRIE NO DE CRÉDIT :6745 -CM ; N° DU PROJET : P 170561**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Dans le cadre de la Coopération Cameroun Banque Mondiale, le Gouvernement de la République a obtenu un Fonds de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement du Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE / P 170561), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour l'élaboration des Cadres Sectoriels de Certification et de Qualification dans les secteurs du BTP et de l'Agro-industrie.

Les services du consultant consistent en l'élaboration des Cadres Sectoriels de Certification et Qualification (CSCQ) dans les secteurs de BTP et de l'agro-industrie sur la base des travaux effectués lors de la première phase il s'agit notamment de :

- Réaliser, pour chaque secteur, l'inventaire des certificats, diplômes et titres de qualifications délivrés au Cameroun, ainsi que la liste des certificateurs (Publics et privés) ;
- Réaliser une cartographie des programmes de formation accrédités dans chacun des deux secteurs du projet ;
- Indiquer pour chaque certificat, diplôme, et titre de qualification, le niveau de qualification du CNCQ correspondant ;
- Elaborer la cartographie de chaque Cadre Sectoriel en précisant les descripteurs correspondants ;
- Définir les mécanismes de passerelles entre les niveaux existants dans chaque Cadre Sectoriel ;
- Décrire les parcours de formation menant aux différents métiers de chaque secteur ;
- Mettre en œuvre les instruments et mécanismes, permettant la structuration des Commissions Consultatives Sectorielles (branches professionnelles) sur la base des travaux élaborés lors de la phase 1 mis en œuvre ;
- Participer et animer les différents ateliers d'examen et de validation des livrables ;
- Renforcer les capacités des acteurs à la gestion d'un cadre sectoriel.
- Indiquer pour chaque certificat, diplôme et titre les possibilités de structuration en blocs de compétences, unités, crédits ;
- Décrire le mode de construction des référentiels et l'organisation des évaluations (règlement d'examen, organisation, composition des jurys ...) ;
- Mettre en place des commissions techniques sectorielles.

Le Coordonnateur Général, invite les Consultants à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Profil de la Firme :

- Etre une firme opérant sous les règlements internationaux ou les règles de la république du Cameroun ;
  - Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine de l'éducation notamment dans l'élaboration des référentiels de formation (une expérience dans le domaine de l'ingénierie de formation et/ou de la certification est un atout) ;
  - Avoir au moins une (01) année d'expérience dans l'élaboration du Cadre National de Certification et de Qualification (une référence dans les projets financés par les Partenaires Techniques et Financiers est un atout).
- Produire les justificatifs des précédents contrats (page de garde, page de signature et Procès-Verbal de réception).

L'attention des consultants intéressés est appelée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs FPI » de la Banque mondiale, édition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018 (« Règlement »), énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives, mais doivent indiquer clairement si l'association se présente sous la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. Dans le cas d'un groupement solidaire, tous les partenaires du groupement sont solidairement responsables de l'intégralité du contrat. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC) telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : 09 h 00 à 16 h 00, heure locale.

Les Termes de Référence de la mission peuvent être retirés à l'Unité de Coordination du Projet ou sur simple demande par courriel à l'adresse ci-dessous.

## 2. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en six (06) exemplaires, à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par fax ou par e-mail au plus tard le 28 Juin 2024 à 16h 00, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

«Avis de Sollicitation à Manifestations d'intérêt/Services de Consultants en vue du Recrutement d'une firme chargée de l'élaboration des Cadres Sectoriels de Certification et de Qualification dans les secteurs du BTP et de l'Agro-industrie»

A l'attention de Madame le Coordonnateur Général

Unité de Coordination du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE), située au quartier Nkol-Eton face au dispensaire

Téléphone : (237) (237) 659 75 87 91 / 653 71 81 89 ; BP : 35583 ; Ville : Yaoundé-Cameroun ; Email : [contact@padesce.cm](mailto:contact@padesce.cm) avec copie à [bolie.bama@padesce.cm](mailto:bolie.bama@padesce.cm), [blg\\_ee89@padesce.cm](mailto:blg_ee89@padesce.cm), [stphaniebill@padesce.cm](mailto:stphaniebill@padesce.cm),

YAOUNDE le 12 Juin 2024

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

**MBENOUN SOPHIE**

## COMMUNE DE YAOUNDE II

**DECISION MUNICIPALE N° 014/DM/CAY2/SMP/2024 DU 13/06/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION N°005DCE/CAY2/CIPM/SMP/2024 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°01640-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 08 AVRIL 2024 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR MARCHÉ DES LITS-PONT MARCHÉ DES CHARBONS-SAPEUR MOKOLO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC CAY 2-FONDS PROPRES EXERCICE 2024 ET SUIVANT**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Maitre d'Ouvrage,**

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N°2023/019 du 19 Décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour L'Exercice 2024 ;
- Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N°000289/A/MINDEVEL du 06/03/2020 Constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
- Vu l'Arrêté N°204/A-MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
- Vu l'Arrêté n°022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutements des consultants individuels ;
- Vu l'Arrêté municipal N°000004/AM/SG/CAY2/2024 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;
- Vu la Circulaire n° 00000026/C/MINFI du 29 Déc. 2023 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;
- Vu la Décision N°000119/CAB/MINMAP du 26 mars 2024 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes et Communes d'Arrondissement ;
- Vu La Note de Service N°00054/NS/MINMAP/CAB/CT2 du 15 Mai 2019 portant désignation des représentants du Ministère des Marchés Publics au sein des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes dans la Région du Centre ;
- Vu La Note de service N°0000130/N/MINFI/SG/DRFI/SDBM/SM/CBSCM/ND du 07 Février 2024 portant désignation des représentants du MINFI au sein des Commissions Internes de Passation des Marchés (CIPM) placées auprès des 360 Communes du CAMEROUN ;
- Vu La lettre N°01640-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ du 08 Avril 2024 portant Autorisation de gré à gré ;
- Vu Le Dossier de Consultation N°005/DCE/ CAYII/CIPM/SMP/2024 du 08 Avril 2024 Suivant Autorisation de gré à gré N° 01640-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ du 08 Avril 2024 relatif aux travaux d'aménagement de la route communale Carrefour Marché des lits-Pont Marché des Charbons-Sapeur Mokolo dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, Département du Mfoundi, Région du Centre.
- Vu Le Procès-verbal N°025 du 05 Juin 2024 de l'Examen et la Validation des documents relatifs au Dossier de Consultation de gré à gré N°005/DCE/CAY2/CIPM/SMP/2024 du 08 Avril 2024 Suivant Autorisation de gré à gré N°01640-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ du 08 Avril 2024 pour les Travaux d'aménagement de la route communale Carrefour Marché des lits-Pont Marché des Charbons-Sapeur Mokolo dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre.
- Vu Le budget de l'Exercice 2024 de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;
- Vu Les nécessités de service de la Mairie de Yaoundé II.

## **DECIDE**

**Article 1 :** L'Entreprise **AFRICA DISTRIBUTION ET SERVICES Sarl (ADS); B.P: 3148 ; Tél. : 699 19 61 73 RC N° : RC/YAO/2006/B /1129 ; N° Identifiant Unique M 110400019704 B;** est déclarée attributaire du Marché relatif au Dossier de Consultation N°005/DCE/CAY2/CIPM/SMP/2024 DU 08 AVRIL 2024 Suivant Autorisation de gré à gré N°01640-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ du 08 Avril 2024 pour les travaux d'aménagement de la route communale Carrefour Marché des lits-Pont Marché des Charbons-Sapeur Mokolo dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, Département du Mfoundi, Région du Centre. Selon les modalités ci-après

ü *Montant TTC en FCFA*

- **TRANCHE FERME (EXERCICE 2024) : Quarante-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-douze mille soixante-dix-neuf (99 992 079) F CFA TTC**
- **TRANCHE CONDITIONNELLE (EXERCICE 2025) : Cent trente-deux millions huit cent soixante-neuf mille cinq cent quarante-trois (132 869 543) F CFA TTC**

ü *Délai d'exécution*

- **TRANCHE FERME : Quatre (04) Mois.**
- **TRANCHE CONDITIONNELLE : Cinq (05) Mois**

**Article 2 :** Le Responsable de l'Entreprise **AFRICA DISTRIBUTION ET SERVICES Sarl (ADS) ou son Représentant** est invité à se présenter à la Mairie de Yaoundé 2 sis au quartier Tsinga, Service des Marchés Publics ; Porte 203, pour les modalités de souscription du Marché y relatif.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera. /-



## COMMUNE ESSE

**DECISION MUNICIPALE N°002DM/C.ESSE/SG/SIGAMP/2024DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/COM-ESSE/SG/SIGAMP/2024 DU 14 MAI 2024(EN PROCEDURE D'URGENCE) RELATIF A L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNEDE LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## Le Maire de la Commune d'Esse, Autorité Contractante.

Vu la Constitution;

Vu la loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 Portant Code de bonne transparence et de bonne conduite dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu **la loi n°2023/019 du 19 décembre 2023** portant Lois de Finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2020/758 du 18 Décembre 2020 portant nomination de **Monsieur KIN-NOU NANA Thierry**, Administrateur Civil Principal aux fonctions de Préfet de la Mefou et Afamba ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

Vu le décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial et les textes modificatifs subséquents ;

Vu l'arrêté n° 537 du 21 Août 1952 portant création de la Commune d'Esse;

Vu l'arrêté n°00197/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'**élection du Maire et de ses Adjoint** à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu **la Circulaire N°0000026/C/MINFI 29/12/2023** portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2024 ;

Vu la décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Décision Municipale N°003/DM/C.ESSE/SG/SAG/2019 du 05 Avril 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés(CIPM) auprès de la Commune d'Esse;

Vu la Décision Municipale N°0029/D/COM-ESSE/CAB du 18/09/2020 portant désignation d'un secrétaire Ad Hoc dans la commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Esse ;

Vu la décision Municipale N°0004/D/COM-ESSE/M/SG/SAG/2021 du 18/02/2021 portant désignation d'un Représentant du Maire, Maitre d'Ouvrage à la commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Esse ;

Vu **la Décision N°000119/CAB/MINMAP du 26/03/2024** portant désignation des Présidents des Commissions Internes de passation des Marchés Publics placés auprès de certaines Communes et Communes d'Arrondissement.

Vu **la Note de service N°0000130/N/MINFI/SG/DRFI/SDBM/SM/CBSCM/ND du 07 FEVRIER 2024** portant désignation des Représentants du Ministère des Finances au sein des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes d'Arrondissement ;

Vu **la Note de service N°00054/NS/MINMAP/CAB/CT2 du 15 Mai 2023** portant désignation des Représentants du Ministère des Marchés Publics au sein des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes dans la région du Centre ;

Vu **L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/COM-ESSE/SG/SIGAMP 2024 DU 14 MAI 2024 (EN PROCEDURE D'URGENCE) RELATIF A L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE DE LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

Vu **le Procès-Verbal N°015/PV/COM-ESSE/CIPM/ du 30 Avril 2024** de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Esse ;

Vu **la Lettre N°000001/L/MINMAP/CAB du 10 Mai 2023** portant prorogation d'activité des Président et Membres de Commissions de passation des marchés dont les mandats sont échus ;

Vu **le Communiqué Radio Presse N°00016/CRP/MINMAP/CAB du 26 Mars 2024** du Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics. ;

Vu le Budget communal de l'exercice 2024 ;

Considérant les nécessités de service.

## DECIDE

**Article 1<sup>er</sup> :** Est déclaré infructueux l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert **N°006/AONO/COM-ESSE/SG/SIGAMP 2024 DU 14 MAI 2024 (EN PROCEDURE D'URGENCE) RELATIF A L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE DE LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

«AUCUNE OFFRE ENREGISTREE NI DEPOSEE »

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.





## COMMUNE DE MBOMA

**DECISION PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ 004/M/CIPM/2021 PASSE APRES L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C.MMA/CIPM/2021 DU 16/02/2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE DANS LA VILLE DE MBOMA, COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE.

*MBOMA le 17 Mai 2024*

*Le MAIRE*

**FOUDA FOU DA Frederic**

# CONSEIL REGIONAL DU SUD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/CRS/CIPM/2024 DU 11/06/2024 POUR LE  
CONTROLE TECHNIQUE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN AUX PRODUITS  
STABILISANTS DE LA ROUTE EN TERRE : NSIMI – ZOETELE DANS LE DEPARTEMENT DU DJA ET  
LOBO, REGION DU SUD**

**FINANCEMENT**  
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le présent Avis d'Appel d'Offres a pour objet le contrôle technique et la surveillance des travaux D'ENTRETIEN AUX PRODUITS STABILISANTS DE LA ROUTE EN TERRE : NSIMI – ZOETELE.

## 2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra

- Surveiller et contrôler les travaux :
- Exploiter les documents graphiques (plans d'exécution) en vue des évaluations ultérieures des travaux ;
- Suivre l'installation du chantier conformément au plan proposé par l'entreprise adjudicataire ;
- Contrôler les pièces techniques notamment les journaux de chantier et les procès-verbaux de réunions de chantier ;
- Contrôler la conformité de l'exécution des ouvrages suivant les prescriptions techniques contractuelles ;
- Produire des rapports mensuels faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux ;
- Produire un rapport final faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux.
  - Proposer à la signature du Chef Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
  - Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement ;
  - Veiller à l'établissement des plans de recollement.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les termes de référence.

## 3. Cout Prévisionnel

le montant prévisionnel s'élève à dix millions (10 000 000) francs CFA

## 4. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques de droit camerounais, jouissant d'une bonne moralité et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier du Dossier de Consultation (RPDC).

## 5. Financement

Les prestations, objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le Fonds Routier, Exercice 2024, le montant prévisionnel s'élève à dix millions (10 000 000) francs CFA,:

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Secrétaire Général du Conseil Régional du Sud dès publication du présent avis

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Secrétaire Général du Conseil Régional, Téléphone (237) 222 28 44 40/222 28 44 37, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **25 000 (vingt-cinq mille) FCFA** payable à la recette du Conseil Régional du Sud au titre des frais d'achat du dossier. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

## 8. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes et contenus dans une enveloppe fermée et scellée ainsi qu'il suit :

1. L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1)
2. L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2)
3. L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Avis de Consultation en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'offre du DCE et séparées par des intercalaires de même.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Conseil Régional, Tél. : (237) 222 28 44 40/222 28 44 37, au deuxième étage, au plus tard le 12/07/2024 à 14 heures précises, heures locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes.

- Enveloppe A : pièces administratives ;

- Enveloppe B : offre technique ;

- Enveloppe C : offre financière en deux exemplaires dont l'offre témoin.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N°015/AONO/CRS/CIPM/2024 DU 11/06/2024 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN AUX PRODUITS STABILISANTS DE LA ROUTE EN TERRE : NSIMI - ZOETELE.**

**FINANCEMENT BIP MINTP-Ligne FONDS ROUTIER, Exercice 2024**

**« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

## 9. Delai de Livraison

La durée des prestations est de Sept mois (07) mois, la mobilisation étant fonction de la durée effective des travaux.

## 10. Recevabilité des Offres

les pièces administratives devront être produites en originaux ou en photocopies par le service émetteur.

## 11. Ouverture des Plis

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

- L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le 12/07/2024 à 15 heures par le CIPM, siégeant au Conseil Régional
- Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.
- A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à 80 points sur 100.

## 12. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

Pièces administratives :

a) Pièce falsifiée, la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

b) Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;

c) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai accordé de 48h.

Offre technique :

d) Non satisfaction, au moins, de 80% des critères essentiels.

e) Absence d'une note méthodologique d'exécution des prestations.

Offre financière : 20%

f) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;

g) Offre financière incomplète ;

h) Absence de l'offre témoin.

### Critères essentiels

Le nombre de points attribués pour chaque critère et sous critère d'évaluation est le suivant :

- I- Plan de travail et méthodologie proposés aux Termes de référence 15 pts
- Commentaires pertinents sur TDR (0,5pt/commentaire avec un max.de 2 pts)
- Pertinence de la méthodologie (8 pts)

- Organisation (3pts)

Organigramme de la mission (cohérence avec les objectifs) /0,5pt

Relations avec l'administration (/0,5pt)

Organisation préparatoire (/1pt)

Description de la phase exécutoire – méthode de contrôle – compte rendu (/ 1pt)

- Cohérence du planning (2pts)

Durée des prestations /0,5pt

Cohérence de la remise du rapport final /0,5pt

Cohérence d'intervention des experts /1pt

II- Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission 45 pts

a) Un Chef de mission : L'expert proposé doit être un Ingénieur de génie civil (Bac+3 ou plus). Il devra avoir au minimum une expérience de dix (10) années dans le contrôle des travaux de routes, parler et rédiger couramment le français ou anglais. 25 pts

b) Technicien Supérieur surveillant de chantier : L'expert proposé doit être un Technicien Supérieur de formation génie civil (bac +2 ou plus) disposant d'au moins trois (03) ans d'expérience générale et au moins 02 ans d'expérience dans le domaine du contrôle des travaux de routes en terre . 20 Pts

IV- Expérience du BET sur 20 points ;

a) Maîtrise d'Œuvre générale dans les BTP .....15 points ;

b) Contrôle des travaux routiers .....5 points ;

V- Moyens techniques et matériels sur 15 points;

a) Matériel informatique ..... 4 pts

b) Matériel de laboratoire..... 4 pts

### 13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante, et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultants des critères dits essentiels ou éliminatoires. Toutefois, l'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans la liste des entreprises défaillantes..... 5pts

### 14. Durée Validité des Offres

VI- Présentation de l'offre sur 5 points.

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des Services du Conseil Régional du Sud. Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Gouverneur de la Région du Sud. Numéro vert : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.

*EBOLOWA le 11 Juin 2024*

*Le PRÉSIDENT*

***MVE ELEMVA Emmanuel***

**COMMUNE DE NYAMBAKA**

**ADDITIF N° 01/A/AONO/CNY/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024 RELATIF AUX DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES N° 11/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 ET DOSSIERS DE DEMANDE DE COTATION N° 02 AU N°05//DC/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 27 MAI 2024 « EN PROCEDURE D'URGENCE » POUR LES TRAVAUX DE : - TRANSFORMATION DU FORAGE EQUIPE DE PMH EN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE A GALDI DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA ; - FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES(CMPJ) DE NYAMBAKA DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA ; - ELECTRIFICATION PAR PANNEAU SOLAIRE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE WASSANDE DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA; - FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE WASSANDE DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA ; - AMENAGEMENT D'ESPACE VERT ET ESPACE DE LOISIR DANS LA VILLE DE NYAMBAKA COMMUNE DE NYAMBAKA, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA LES CORRECTIONS SUIVANTES ONT ÉTÉ APPORTÉES AUX DITS DAO ET DC**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

<b>1</b>	<b>Remises des offres</b>
	<b>Au lieu de ...</b> Remise des offres au plus tard <b>le 17 JUIN 2024 à 13 heures</b> précises
	<b>Lire plutot</b> Remise des offres au plus tard <b>le 18 JUIN 2024 à 13 heures</b> précises

<b>2</b>	<b>Ouverture des Plis</b>
	<b>Au lieu de ...</b> Ouverture des plis <b>le 17 JUIN 2024 à 14 heures</b> précises.
	<b>Lire plutot</b> Ouverture des plis <b>le 18 JUIN 2024 à 14 heures</b> précises.

<b>3</b>	<b>Autres</b>
	<b>Au lieu de ...</b> DAO N° 11/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 27/05/2024 POUR LA TRANSFORMATION DU FORAGE EQUIPE DE PMH EN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE A GALDI DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	<b>Lire plutot</b> DAO N°11/AONO/CNY/SG/ST/CIPM/2024 DU 27/05/2024 POUR LA TRANSFORMATION DU FORAGE EQUIPE DE PMH EN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE A GALDI DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA (EN PROCEDURE D'URGENCE)



*NYAMBAKA le 12 Juin 2024*

*Le MAIRE*

***ABBO OUMAROU***

## PROJET D'URGENCE DE LUTTE CONTRE LA CRISE ALIMENTAIRE

**OPEN NATIONAL TENDER NOTICE AONO N°005/ONIT/MINADER/PULCCA/UGP/CSPM/05-2024 OF 27 MAI 2024 RELATING TO THE ACQUISITION OF CONSUMABLES COMPLEMENTARY TO THE PMU IN TWO LOTS (LOT 1— OFFICE CONSUMABLES: REAMS OF PAPER, FOLDERS, PENS, CARDBOARD FOLDERS, CHRONO, ARCHIVE BOXES, ETC. LOT 2 — COMPUTER CONSUMABLES: INKS, TONER, ETC.)**

**FINANCING**  
BANQUE MONDIALE (BM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Subject of the invitation to tender

**Tender No:** N°005/AONO/MINADER/PULCCA/UGP/CSPM/05-2024 of

**Country:** Cameroon

**Project:** Emergency project to combat food crisis (PULCCA)

**Buyer :** Projet d'urgence de lutte contre la Sécurité alimentaire (PULCCA) Contract title: Acquisition of complementary consumables for the PMU in two lots (loti -office consumables: reams of paper, folders, pens, cardboard folders, chrono, archive boxes, etc.). Lot 2 - computer consumables: inks, toner, etc.).

**Loan/Credit/Donation No:** N°7116- CM

**Issued:**24/05/2024

### 2. Nature of services

The Government of the Republic of Cameroon has received funding from the World Bank to finance the Emergency Project to Combat Food Crisis (PULCCA), and intends to use part of this funding to make payments under the Contract relating to "the acquisition of complementary consumables at the PMU in two lots (lot 1- Office consumables: reams of paper, folders, pens, cardboard folders, chrono, archive boxes etc. lot 2 - Computer consumables: inks, toner etc.)".

### 3. Participation and origin

The Emergency Project to Combat Food Crisis (PULCCA) is seeking closed tenders from eligible and suitably qualified bidders for the supply of complementary consumables to the PMU in two lots (lot 1- Office consumables: reams of paper, folders, pens, cardboard folders, chrono, archive boxes etc. lot 2 - Computer consumables: inks, toner etc.).

The place of delivery will be the headquarters of the PULCCA Management Unit, located at Quartier Karata, Limbe ler, Mokunda Road, R+2 tiled building with the roof painted red around June 20, 2024.

Procurement will be conducted by National Competitive Bidding (NCB) as defined in the World Bank's "Procurement Regulations for Borrowers Seeking Investment Project Financing" November 2020 edition, and open to all bidders from eligible countries as defined in said Regulations.

### 4. Acquisition of tender file

Interested and eligible bidders may obtain information from the Emergency Food Security Project (PULCCA); the Procurement Unit - [upmpulcca@gmail.com](mailto:upmpulcca@gmail.com) and review the tender documents during office hours from 08:00 to 15:30 at the address mentioned below. Interested and eligible bidders may obtain a complete bidding document in French by submitting a written request to the address below, in return for a non-refundable payment of **fifteen thousand (15,000) CFA francs**. The method of payment will be: cash, cheque, bank transfer to BICEC, Yaoundé Central Agency or to any of the eleven (11) BICEC branches, to account no. 335 988 Client's name: "Compte special CAS-ARMP". **A Bid Guarantee is required** in the amount of **900,000 FCFA** for each lot. It will be issued by an authorised structure in Cameroon.

## 5. Submission of bids

Bids must be submitted to the following address no later than Thursday, **20/06/2024 at 13H00** local time. Electronic submission of bids will not be permitted. Late bids will not be accepted. Bids will be publicly opened in the presence of the Bidders' representatives and any person choosing to be present at the address mentioned below on **20/06/2024 at 14H00** local time.

## 6. Complementary information

Attention is drawn to the Procurement Regulations requiring the Borrower to disclose information on the beneficial ownership of the successful Bidder, as part of the Contract Award Notification, using the Beneficial Owner Disclosure Form as included in the bid document.

The address referred to above is:

**A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet d'urgence de lutte contre la sécurité alimentaire (PULCCA), Unité de Gestion du PULCCA, sis au quartier Karata, Limbe 1er, Mokunda Road, immeuble R+2 carrelé avec la toiture peint en rouge ou par courrier électronique.**

**E-mail: [upmpulcca@gmail.com](mailto:upmpulcca@gmail.com) Telephone: 692 865 924/694 012 597.**

*LIMBE le 27 Mai 2024*

*Le COORDONNATEUR*

***NDZOMO ABANDA GILBERT***

# MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AAONO/MINREX/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DES BATIMENTS AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTERIEURES (QUATRE (04) LOTS)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
58 06 079 02 390000 361400

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'entretien et le nettoyage des bâtiments au Ministère des Relations Extérieures.

Globalement, les prestations attendues de l'Entreprise ou du Groupement d'Entreprises visent, selon les bâtiments, la propreté et l'entretien des bureaux et des toilettes, y compris le mobilier et les installations annexes y contenus, l'enlèvement des toiles d'araignée et des ordures, la désinfection et la dératisation desdits locaux.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations, pour chaque Lot donné, consistent, selon le cas, à exécuter les actions d'entretien et de nettoyage précédentes pendant six (6) mois à partir de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations, selon une périodicité déterminée, avec un personnel donné, un matériel adéquat et dans le respect des règles de l'art et des normes, et ce, sur les espaces des bâtiments spécifiques du MINREX.

## 3. Cout Prévisionnel

Les coûts d'objectifs respectifs des prestations, objet des différents Lots, s'établissent, à concurrence de **Francs CFA** :

- Douze Millions Cinq Cent Mille (12 500 000) pour le Lot N° 01 ;
- Douze Millions Cinq Cent Mille (12 500 000) pour le Lot N° 02 ;
- Douze Millions Cinq Cent Mille (12 500 000) pour le Lot N° 03 ;
- Douze Millions Cinq Cent Mille (12 500 000) pour le Lot N° 04.

## 4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué de quatre (04) Lots :

- Lot N° 01 : Entretien et nettoyage du bâtiment "A", des bureaux des Inspecteurs et des Conseillers Techniques et de la guérite au Ministère des Relations Extérieures ;
- Lot N° 02 : Entretien et nettoyage des bâtiments « B » et « C » au Ministère des Relations Extérieures ;
- Lot N° 03 : Entretien et nettoyage des bâtiments annexes (D1, D8, ET D12) au Ministère des Relations Extérieures ;
- Relations Extérieures;
- Lot N° 04 : Entretien et nettoyage des nouveaux bâtiments (D2 ET D10) au Ministère des Relations Extérieures.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises et/ou aux Groupements d'Entreprises de droit camerounais, catégorisées ou non, exerçant autant que possible dans le secteur d'entretien et de nettoyage des bâtiments.

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de Fonctionnement du Ministère des Relations Extérieures - Exercice 2024, Imputation : 58 06 079 02 390000 361400.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, et la version électronique sur le site web [www.dip](http://www.dip)

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite, par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures et/ou par voie électronique, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **Quarante Deux Mille (42 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier.

Il est également possible d'obtenir le Dossier d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS, disponible aux adresses sus-indiquées pour la version électronique.

Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres

## 9. Remises des offres

### a - Soumission hors ligne

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être remises contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard **le 12 juillet 2024 à 13 heures** précises.

Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 01/AONO/MINREX/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024,**

**EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DES**

**BATIMENTS AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES (QUATRE (04) LOTS).**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

### b - Soumission en ligne

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard **le 12 juillet 2024 à 13 heures**.

Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD ainsi que l'original de la caution de soumission, sous pli scellé portant l'indication claire et lisible de « copie de sauvegarde » et des références de l'Appel d'Offres

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/MINREX/CIPM/2024 DU**

**12 JUIN 2024, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ENTRETIEN ET LE**

**NETTOYAGE DES BATIMENTS AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES**

**(QUATRE (04) LOTS). A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »,**

devra être déposée contre récépissé ou transmise par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard **le 12 juillet 2024 à 13 heures** précises.

## 10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations, objet de chaque Lot défini ci-après, est de six (6) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, conformément à la Pièce N° 11 du Dossier d'Appel d'Offres, et dont le montant pour chaque Lot se présente ainsi qu'il suit.

- Deux Cent Cinquante Mille (250 000) Francs CFA pour le Lot N° 01 ;
- Deux Cent Cinquante Mille (250 000) Francs CFA pour le Lot N° 02 ;
- Deux Cent Cinquante Mille (250 000) Francs CFA pour le Lot N° 03 ;
- Deux Cent Cinquante Mille (250 000) Francs CFA pour le Lot N° 04.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence ou la non conformité de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres, et la date limite de validité desdites pièces doit être postérieure à celle de lancement de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des

Finances, conformément à la Pièce N° 11 du Dossier d'Appel d'Offres.

Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, une fausse déclaration, une fausse pièce ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et portera sur les séries des quatre enveloppes (Enveloppe extérieure, «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE»), l'une après l'autre, dans l'ordre chronologique suivant : i) Enveloppe extérieure, ii) «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», iii) «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et iv) «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE».

Elle est effectuée **le 12 juillet 2024 à 14 heures** précises dans la salle de conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès du Ministère des Relations Extérieures, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

## 14. Critères d'évaluation

### a - Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;

- Pièce(s) falsifiée(s), fausse(s) pièce(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;

- Absence de déclaration sur l'honneur attestant le non-abandon d'un marché au cours des trois dernières années et l'absence du soumissionnaire sur la liste des entreprises défailtantes établie par le MINMAP ;
- Absence ou non-conformité du Conducteur des prestations ;
- Non satisfaction d'au moins cinq (05) critères essentiels sur les sept (07) ;
- Omission d'un prix unitaire ou d'un prix forfaitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Utilisation simultanée des deux modes de soumission ;
- Non-respect des formats de fichiers requis pour la soumission des offres en ligne ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS et de l'original de la caution de soumission.

## b - Critères essentiels

L'offre technique de chaque Soumissionnaire, dont le Dossier administratif et l'Offre technique sont conformes au regard des critères éliminatoires, sera évaluée en fonction des critères essentiels suivants :

N°	Critères	Evaluation	
		OUI	NON
1	Ressources humaines		
2	Références dans le domaine des prestations similaires livrées		
3	Plan de travail et méthodologie		
4	Ressources matérielles à mobiliser		
5	Capacité de financement		
6	Présomption de connaissance du site		
7	Présentation du dossier		

La grille d'évaluation des offres figure à la Pièce N° 12.

Seules les offres, qui auront satisfait à **au moins cinq (05) critères essentiels sur les sept (07)** à l'issue de cette évaluation technique, seront déclarées conformes et admises à l'évaluation

### 15. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au Soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, a satisfait à au moins cinq (05) critères essentiels sur les sept (07) et est évaluée la moins-disante.

Un même soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux (02) Lots.



## 16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

YAOUNDE le 14 Juin 2024

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**MAYU FELIX**

# PAMOL PLANTATIONS PLC

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 010/ONIT/PAMOL/TD/ITB/2024 OF 12/06/2024 FOR THE SUPPLY OF A MOTOR GRADER AND A LIGHT DUMP TRUCK TO PAMOL PLANTATIONS PLC**

**FINANCING**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of improving infield road condition and crop evacuation in Ndian and Lobe Estates, the General Manager of Pamol Plantations Plc hereby launches an Open National Invitation to Tender for the supply of a Motor Grader and a Light Dump Truck to Pamol Plantations Plc.

## 2. Nature of services

The services of this contract comprise notably: (supply of equipment, transportation, handling, setting up and acceptance, as specified in the technical specifications.

## 3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies is **195.000.000 (one hundred and ninety-five Million) Francs CFA.**

## 4. allotment

The supplies shall be in a two (02) lots, defined as follows:

- **Lot No. 1:** Supply of a Motor Grader **150.000.000 (one hundred and fifty Million) Francs CFA**
- **Lot No. 2:** Supply of a Light Dump Truck **45.000.000 (forty-five million) francs CFA**

## 5. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is open to local enterprises with experience in the supply of heavy road machines.

## 6. Financing

The Supply which comprise the subject of this invitation to tender shall be financed by PAMOL budget 2024.

## 7. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours **(7:30 a.m. to 4:00 p.m.)** at the General Manager's Secretariat as soon as this notice is published

## 8. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the General Manager's Secretariat as soon as this notice is published upon payment of a non-refundable sum of **112.500 (one hundred and twelve Thousand five hundred) Francs CFA** for lot 1, and **58.000 (fifty-eight thousand) francs CFA**, for Lot 2, payable for the Tender File to ARMP special account No 335 988 00001-89 with BICEC.

## 9. Submission of bids

Each bid drafted in English or French in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such, should reach the General Manager's secretariat not later than **26/07/2024 at 11:00** am local time, and should carry the inscription:

**Open National invitation to tender No. 010/ONIT/PAMOUTD/1TB/2024 of 12/06/24  
 For Supply of a Motor Gracier and a Light Dump Truck to Pamol.  
 "To be opened only during the bid-opening session"**

## 10. Delivery deadline

The maximum deadline provided for the delivery of the supplies comprising the subject of this invitation to tender is 90 days from the date of notification of service order to commence

## 11. Bid bond

Bidders must include in their administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry of Finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of **3.000.000 (three million) francs CFA** for Lot 1 and **900.000 (nine hundred thousand) francs CFA for Lot 2.**

## 12. Admissibility of bids

Subject to being rejected, documents in the administrative file must include only originals or true copies certified by the issuing service or competent administrative authorities in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender. These documents must be less than three (3) months old or established after the signing of the tender notice.

Any bid not in conformity with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible, especially the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister of Finance or the non-respect of the models of the tender file documents shall lead to a pure and simple rejection of the bid.

## 13. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase on **26/07/2024 at 12: 00 noon**, local time by the Pamol Internal Tenders Board situated at Ramai KARATA Junction, Limbe office.

Only bidders may attend or be represented by a duly mandated person

## 14. Evaluation criteria

The Evaluation of offers is based on the following:

### Eliminatory criteria

Bids shall be rejected when:

- Absence of bid bond,
- They do not have complete and valid administrative documents,
- They do not have complete Technical / Financial Offers,
- They do not conform to the Technical Specifications,
- They have falsified documents,
- They do not show proof of experience in the supply of heavy road machines.
- They do not meet at least four out of five of the essential criteria
- Absence of quantity unit price re Non-compliance with the Tender Notice.
- Absence of prospectus accompanied by Technical specification
- Absence of agreement or authorization from manufacturer where applicable

### Essentiel criteria

N°	MAIN ESSENTIAL CRITERIA	YES	NO
a	- Attestation of solvency at 100 %(from a commercial bank approved by the Ministry of Finance and recognized by COBAC or certified Tax Returns)		

b	- Supplier's references (at least two references for similar supplies). Justification should be the first and last pages of the signed contract/jobbing order, reception certificate within the last five years.		
c	Delivery and application period shall not exceed 90 days		
d	Proof of acceptance of the contract conditions: special administrative clauses and Technical Specification		
e	Presentation of the offer		

The non-respect of at least four out of five of the above criteria shall result to the elimination of the offer.

## 15. Award

Any bidder with a complete Administrative offer, who meets up with the technical specifications in accordance with the Tender file and with the lowest financial offer shall be awarded the contract.

## 16. Validity of bids

Bidders will remain committed to their offers for Thirty (30) days from the deadline set for the submission of bids.

## 17. Complementary information

Complementary information may be obtained during working hours from the Contract office Pamol Limbe or call 677467110 or 673529441

*LIMBE le 12 Juin 2024*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MBILE TAPEA Solomon***

**COMMUNE DE YAOUNDE II**

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°010/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 28 MAI 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX  
DE REVETEMENT DE LA ROUTE POLYCLINIQUE TSINGA, CMA D'EKOUDOU, MOSQUEE VERTE,  
INTERSECTION MOSQUEE DU MILIEU ET BRETelles DANS LA CAY2 (PHASE 2).ADDITIF N°001**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 14 Juin 2024

Le MAIRE

**AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL**

# CONSEIL REGIONAL DU SUD

**AVIS D'APPEL DES OFFRES NATIONAL OUVERT N°  
014/AONO/RS/CRS/SG/DAG/SM/CCCM-BEC/CIPM/2024 DU 11/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DU CENTRE DES ARTS ET METIERS DU CONSEIL REGIONAL DU SUD A AMBAM DANS  
LE DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD**

**FINANCEMENT**  
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Président du Conseil Régional du Sud, Autorité Contractante, lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction du Centre des Arts et Métiers du Conseil Régional du Sud dans le Département de la Vallée du Ntem, Région du Sud. Les commissions compétentes sont : la CIPM du Conseil Régional du Sud et la CCCM-BEC.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent toutes les tâches du cadre de détail quantitatif et estimatif et portent sur la réalisation des ouvrages suivants : un bloc administratif ; un atelier de menuiserie ; un atelier de mécanique ; un atelier de maçonnerie ; un atelier électricité ; un atelier de chaudronnerie ; un atelier de couture et un bloc toilettes.

Travaux préparatoires – Etudes ;

Terrassements ;

Fondations ;

Maçonneries - élévations ;

Charpente – Couverture ;

Menuiserie bois, métallique et vitrerie;

Electricité ;

Plomberie et revêtements ;

Peinture ;

VRD et Aménagements Extérieurs ;

Et toutes sujétions.

### 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisuel des travaux est de : 940 000 000 (neuf cent quarante millions) de Francs CFA TTC et de 5 000 000 (cinq millions) de Francs CFA TTC pour la mise en œuvre du cahier de charge environnemental en autorisation d'engagement et en crédit de paiement.

### 4. Participation et origine

La participation au présent Avis de l'Appel d'Offres National Ouvert est réservée à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet et jouissant d'une bonne moralité et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier du Dossier de Avis de l'Appel d'Offres National Ouvert (RPAO).

### 5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont supportés par le Budget FEICOM/Conseil Régional du Sud exercice 2023.

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Secrétaire Général du Conseil Régional du Sud, Téléphone (237) 222 28 44 40/222 28 44 37, dès publication du présent avis.

### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Secrétaire Général du Conseil Régional, Téléphone (237) 222 28 44 40/222 28 44 37, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **380 000 (trois cent quatre-vingt mille) FCFA** payable à la recette du Conseil Régional du Sud au titre des frais d'achat du dossier. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

## 8. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1)
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2)
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert. Les différentes pièces de chaque offre séparées par des intercalaires de même couleur autre que la blanche.

## Formulation des rabais par les soumissionnaires

- Pour être admis, les rabais doivent être mentionnés en lettres et en chiffres, dès l'ouverture des plis.
- La preuve du rabais consenti par un soumissionnaire doit être jointe au procès-verbal d'ouverture des plis et au rapport de la sous-commission d'analyse.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Conseil Régional, Tél. : (237) 222 28 44 40/222 28 44 37, **au plus tard le 12/07/2024 à 14 heures** précises, heures locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes.

- Enveloppe A : pièces administratives ;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**APPEL DES OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/RS/CRS/SG/DAG/SM/CCCM-BEC/CIPM/2024 DU 11/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DES ARTS ET METIERS DU CONSEIL REGIONAL DU SUD A AMBAM DANS LE DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD**

**FINANCEMENT FEICOM, Exercice 2023**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

## 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres National Ouvert est de : douze (12) mois à compter de la notification de l'Ordre de Service de démarrage desdites prestations.



## 10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) pour le lot unique postulé établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances. Le montant de la caution de soumission est de : 18 900 000 (dix-huit millions neuf cent mille) francs CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **12/07/2024 à 15 heures** par la CIPM du conseil régional du Sud, siégeant à la salle de conférence du Conseil Régional du Sud.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- Étape 1: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
  - Étape 2: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
  - Étape 3: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).
- Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 12. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

Pièces administratives :

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, après un délai accordé de 48h ;

b) Pièce falsifiée ou non authentique, la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

c) Absence ou non-conformité de la caution.

Offre technique :

d) Entreprise figurant dans la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics ;

e) Fausse déclaration, documents falsifiés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;

f) Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;

g) Non-respect du profil du conducteur des travaux ;

h) Absence des bilans certifiés d'un montant cumulé de un milliard des trois dernières années ;

i) Absence de la capacité financière.

Offre financière :

j) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié dans le Détail Quantitatif et Estimatif (DQE) et le Bordereau de Prix Unitaire (BPU) ;

k) Offre financière incomplète

l) Omission dans l'offre financière, d'un sous-détail d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

I Références (2 critères)

II Personnel d'encadrement (5 critères)

III Matériel (12 critères)

IV Proposition technique (4 critères)



## 13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert et qui a soumis l'offre évaluée la moins-disante.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des Services des Marchés du Conseil Régional du Sud. Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Gouverneur de la Région du Sud. Numéro vert : 673 20 57 25 et 699 37 04 48

*EBOLOWA le 11 Juin 2024*

*Le PRÉSIDENT*

***MVE ELEMVA Emmanuel***

## COMMUNE DE MBOMA

DECISION PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ 004/M/CIPM/2021 PASSE APRES L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C.MMA/CIPM/2021 DU 16/02/2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE DANS LA VILLE DE MBOMA, COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE.

*MBOMA le 17 Mai 2024*

*Le MAIRE*

**FOUDA FOUA Frederic**

# ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

**COMMUNIQUE N°014/C/EDC/DG/DEX/SDAFP/DM/CAO/2024 DU 13 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE RESTAURATION ET SERVICE TRAITEUR À LA CANTINE DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE MEMVE'ELE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/EDC/CIPM/2024 DU 25 MARS 2024.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) communique :  
Par **DECISION N°053/D/EDC/DG/DEX/SDAFP/DM/CAO 2024 DU 13 JUIN 2024**  
Le Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné est attribué à :

Nom et adresse de l'attributaire	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution
<b>ETS MARLY SERVICES,</b>  B.P : 1145 YAOUNDE,  <a href="tel:(237)699058745">TEL:(237) 699 05 87 45 / 677 48 61</a> 08	<b>103 647 330</b>  (Cent trois millions six cent quarante-sept mille trois cent trente) FCFA	<b>12 mois</b>

Le Directeur Général de la Société **ETS MARLY SERVICES** ou son représentant dûment mandaté, est invité à se présenter au siège de la Société Electricity Development Corporation (EDC), à la **Division des Marchés, 2<sup>ème</sup> étage, porte 203**, pour l'établissement dudit marché.

YAOUNDE le 13 Juin 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**DR NSANGO THEODORE**

## COMMUNE DE SANTCHOU

### ADDITIF PORTANT MODIFICATION DES DELAIS D'OUVERTURE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	<b>Au lieu de ...</b> MODIFICATION DES DELAIS D'OUVERTURE
	<b>Lire plutot</b> delais d'ouverture

SANTCHOU le 29 Mai 2024

Le MAIRE

**NGOUBENE François**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

ou

Prénom : .....

Point Focal

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....



# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...  
La meilleure information sur les Marchés Publics !**